

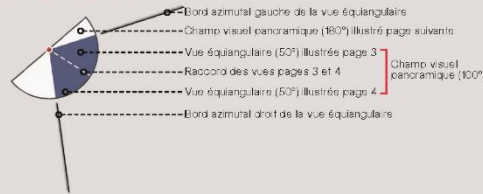
# Photomontage n°21 : La frange sud d'Hermies

## Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 9  
 Dimension mat | rotor | hauteur totale 91m | 117m | 149,4m  
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur  
 Éolienne la plus proche : E2 (6,06 km)  
 Éolienne la plus éloignée : E9 (9,07 km)

## Légende

### > Cône de vue



### > Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet d'extension du parc éolien du Douiche

### > Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

### > Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate

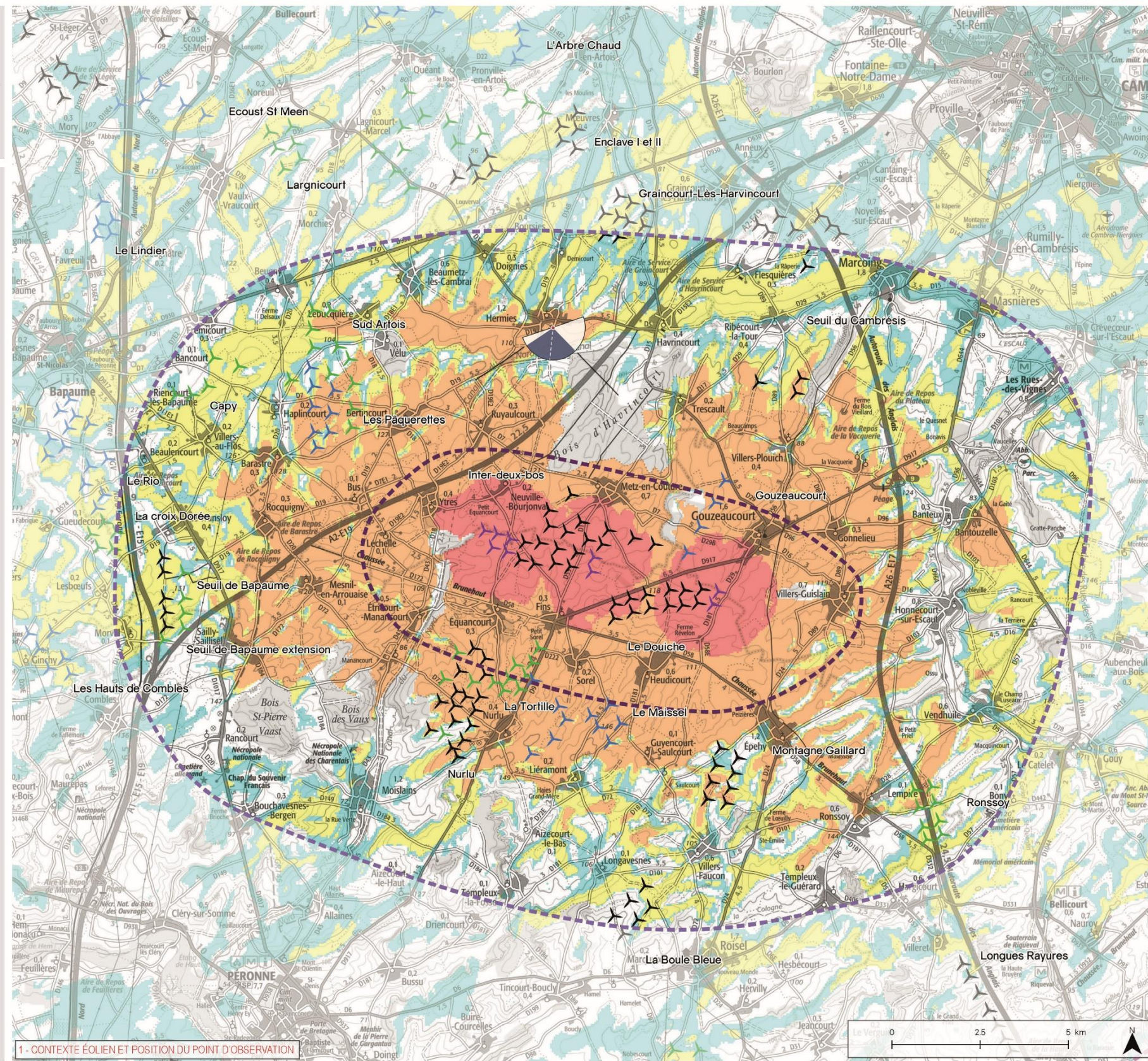


Figure 224 : Photomontage 21 – 1/4 (source : Agence Coûasnon, 2018)

Photomontage n°21 : La frange sud d'Hermies

Informations photographique

Identifiant : 21  
 Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 702965, 7001205, 110,8  
 Date et heure de prise de vue : 21/02/2018 18:02  
 Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm  
 Appareil Photo Numérique : NIKON D5000  
 Assemblage panoramique : Cylindrique  
 Hauteur de prise de vue : 1,6 m

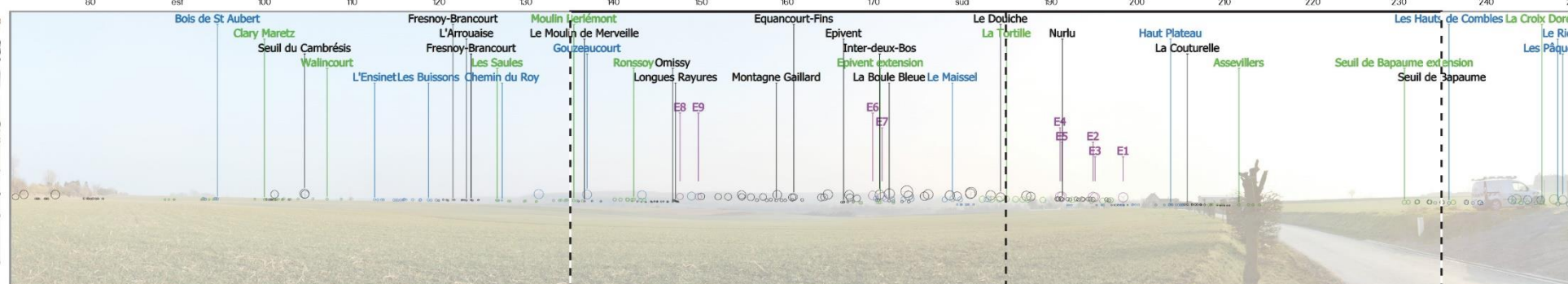
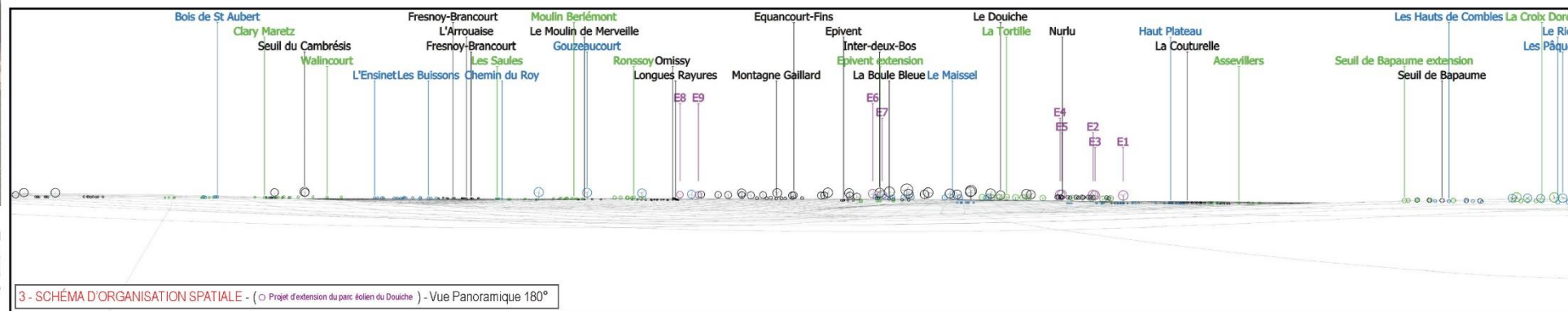
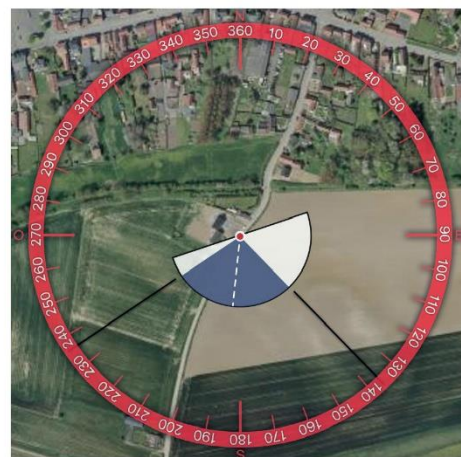
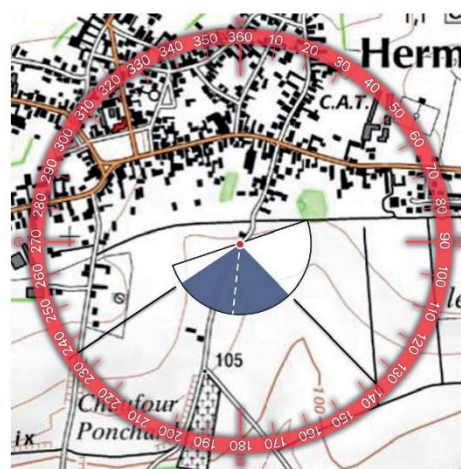
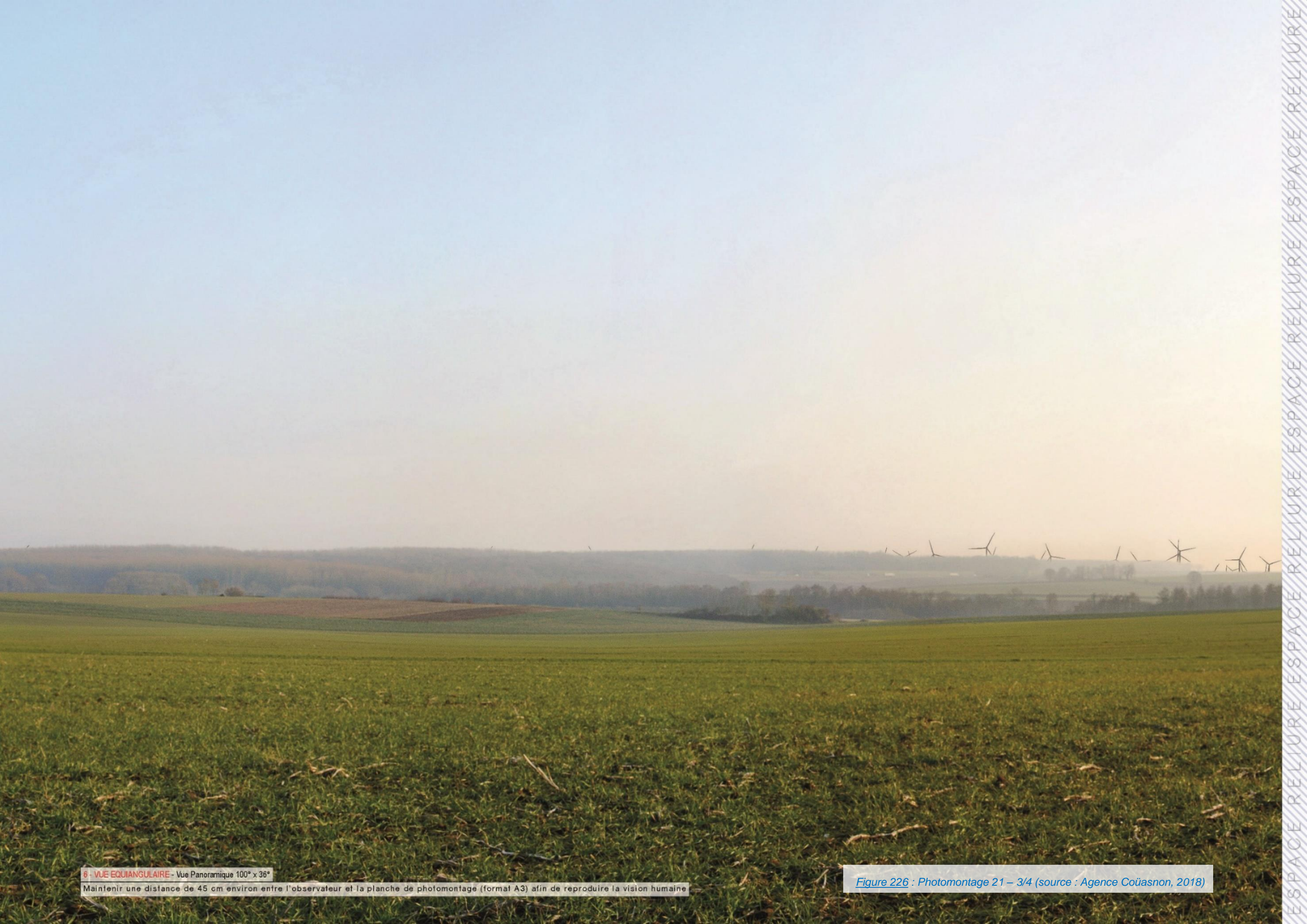


Figure 225 : Photomontage 21 – 2/4 (source : Agence Coûasnon, 2018)



6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

Figure 226 : Photomontage 21 – 3/4 (source : Agence Coüasnon, 2018)



TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNE	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parc éolien d'Inter-Deux-Bos (et du Douiche)	L'éolien occupe une large portion de l'horizon depuis la sortie sud d'Hermies. Les éoliennes projetées renforcent le motif éolien avec une hauteur apparente très peu significative à cette distance.	Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Village d'Hermies	La modification du paysage quotidien depuis cette frange bâtie est très peu substantielle.	Modification peu significative du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Figure 227 : Photomontage 21 – 4/4 (source : Agence Coûasnon, 2018)

## Conclusion des impacts paysagers de l'aire rapprochée

---

### *Effet cumulé avec un autre parc éolien*

---

À l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, les nombreux parcs éoliens existants ou à venir génèrent des effets d'intervisibilités plus ou moins importants selon la position de l'observateur et la fraction visible du projet éolien. En effet, celui-ci peut être masqué ou tronqué par la topographie, les boisements ou les constructions (photomontages 6, 9, 10, 12 et 19). Des simulations ont mis en évidence des situations de chevauchements visuels, au sein même du projet ou avec les autres parcs éoliens, modifiant la lisibilité des implantations et/ou créant des points d'appels perturbateurs. Toutefois, depuis certains points, le projet éolien s'inscrit lisiblement sur un horizon déjà fortement marqué par l'énergie éolienne, dans le prolongement visuel des éoliennes existantes des parcs éoliens du Douiche et d'Inter-Deux-Bos.

### *Perception depuis les axes de communication*

---

Depuis les principaux axes de communication qui traversent l'aire d'étude, les vues en direction du projet éolien d'extension du Douiche alterneront entre des séquences ouvertes (les éoliennes apparaissent dans le lointain) et des séquences fermées voire tronquées liées à la présence de masques visuels (bosquets, bois, bâti, etc.) et aux reliefs des vallées, notamment à l'ouest. Il n'y a pas d'impact significatif sur l'appréciation du paysage pour les automobilistes dont les vues sont dynamiques et furtives.

### *Visibilité et/ou covisibilité avec le patrimoine bâti et paysager protégé*

---

Dans l'aire d'étude rapprochée, on dénombre 3 monuments historiques. Ils ne présentent pas de sensibilité paysagère liée à l'introduction des éoliennes projetées dans le paysage. L'aire d'étude abrite également 1 site protégé : le site inscrit de la vallée du Haut-Escaut. Les photomontages n°5 et n°6 réalisés depuis ce site protégé concluent à un impact paysager très faible en raison de la hauteur apparente très faible des éoliennes du projet à cette distance. Il en est de même pour le site UNESCO du secteur mémoriel de Rancourt (photomontage n°14).

### *Intervisibilité avec les structures paysagères et les secteurs panoramiques*

---

La topographie du territoire d'étude du projet ne génère pas de position en belvédère. Cependant, les grands plateaux offrent des vues larges et profondes sur le paysage très vaste. Les éoliennes à cette distance dans l'aire rapprochée apparaissent déployées sur l'horizon avec une hauteur apparente peu significative au regard de l'échelle des paysages perçus. Le projet éolien renforce l'anthropisation du territoire avec l'introduction de nouvelles éoliennes dans le prolongement des parcs en exploitation du Douiche et d'Inter-Deux-Bos, comme depuis le panorama de la crête.

### *Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec les silhouettes de bourg*

---

À l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, 4 bourgs (Épehy, Villers-Faucon, Bertincourt et Hermies) de plus de 500 habitants font état d'une sensibilité pressentie qualifiée de faible à modéré dans l'état initial.

Les multiples photomontages réalisés démontrent que l'impact paysager du projet sur l'habitat varie de très faible à faible en fonction de la position précise de l'observateur. Aucun impact modéré, fort ou très fort n'a été relevé. Le projet éolien présente néanmoins une concurrence visuelle avec la silhouette du bourg de Gouzeaucourt dont l'impact est qualifié de modéré (photomontage n°16).

Numéro du point de vue	TITRE DU POINT DE VUE	VISIBILITÉ ou COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT ou CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN
A I R E R A P P R O C H É E						
5	Les hauteurs de la vallée de l'Escaut	Site protégé de la Vallée du Haut-Escaut	Vallée de l'Escaut		RD 644	
6	Site protégé de la Vallée du Haut-Escaut	Site protégé de la Vallée du Haut-Escaut	Vallée de l'Escaut			
7	L'A26			Covisibilité avec la silhouette du bourg de Villers-Guislain	A 26	Parcs éoliens du Douiche 1, Inter-Deux-Bos
8	Village d'Épehy; sortie sud-ouest			Village d'Épehy	RD 24	Parc éolien de la Montagne Gaillard
9	La frange nord du village d'Épehy			Village d'Épehy		Parc éolien de Douiche 1 (et Inter-Deux-Bos)
10	Frangé nord du village d'Épehy			Village d'Épehy	RD 58	Parc éolien de Douiche 1, (et Inter-Deux-Bos)
11	Concurrence visuelle avec la silhouette du bourg de Villers-Faucon			Covisibilité avec la silhouette du bourg de Villers-Faucon		Parc éolien de la Montagne Gaillard
12	La frange nord du village de Villers-Faucon			Village de Villers-Faucon		Parc éolien de la Montagne Gaillard
13	Effet cumulé avec le parc éolien de Nurlu				RD 72	Parc Éolien de Nurlu
14	Le secteur mémoriel de Rancourt	Site UNESCO du secteur mémoriel de Rancourt				Parc éolien de Nurlu
15	L'A2				A2	
16	la RD 917		Unité paysagère des Grands Plateaux Artésiens et Cambrésiens	Covisibilité avec la silhouette du bourg de Gouzeaucourt	RD 917	Parcs éoliens de Douiche 1 et d'Inter-Deux-Bos
17	la RD 29		Unité paysagère des Grands Plateaux Artésiens et Cambrésiens		RD 59	Parc éolien de Douiche 1 et d'Inter-Deux-Bos
18	Le village de Bertincourt			Village de Bertincourt		Parc éolien d'Inter-Deux-Bos (et de Douiche 1)
19	La frange nord du village de Bertincourt			Village de Bertincourt		Parc éolien d'Inter-Deux-Bos (et de Douiche 1)
20	la RD 930		Unité Paysagère des Grands Plateaux Artésiens et Cambrésiens		RD 930	Parc éolien d'Inter-Deux-Bos (et de Douiche 1)
21	La frange sud d'Hermies			Village d'Hermies		Parc éolien d'Inter-Deux-Bos (et de Douiche 1)
22	Covisibilité avec la silhouette du village d'Hermies			Village d'Hermies	RD 19	Parc éolien d'Inter-Deux-Bos (et de Douiche 1)
C5	Perception depuis le GR 145 au niveau de Sully-Saillisel				GR 145	
C6	Perception depuis le panorama de la Crête	Cimetière militaire	Panorama de la Crête			

Tableau 207 : Récapitulatif des enjeux et impacts paysagers de l'aire rapprochée (source : Agence Coüason, 2018)



## Impacts paysagers depuis l'aire d'étude immédiate

---

### *Carnet de photomontages*

---

→ Seule une sélection des photomontages de l'expertise paysagère sont présents ci-après. Pour une visualisation complète et de haute qualité des photomontages, se reporter à l'expertise paysagère pages 288 à 491.



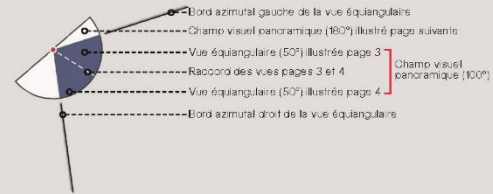
# Photomontage n°23 : Le Canal du Nord

## Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 9  
 Dimension mat | rotor | hauteur totale **91m | 117m | 149,4m**  
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur  
 Éolienne la plus proche : **E3 (1,86km)**  
 Éolienne la plus éloignée : **E8 (7,87km)**

## Légende

### > Cône de vue



### > Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet d'extension du parc éolien du Douiche

### > Zones de visibilité (carte de ZVI)

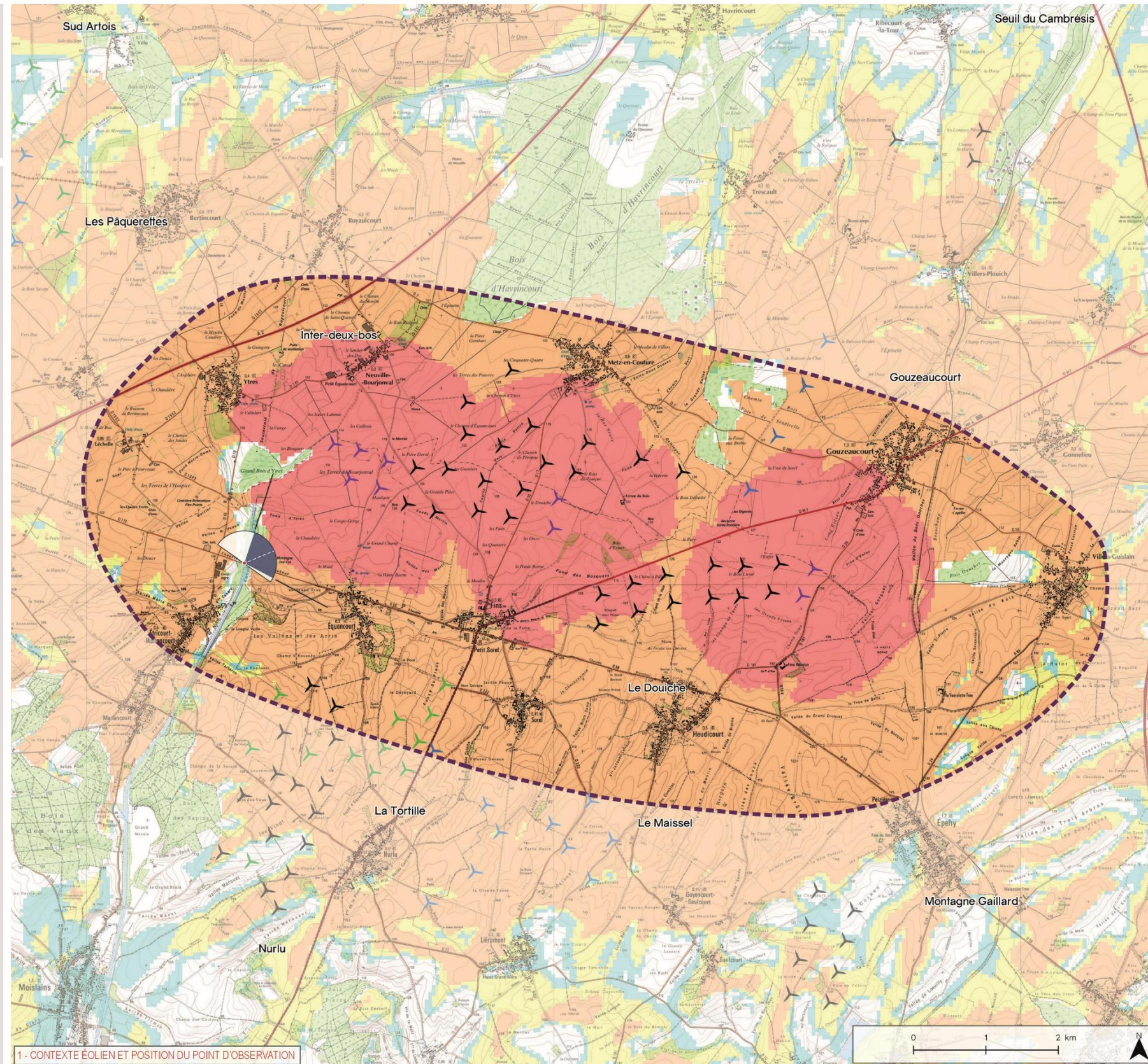
- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0  
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...  
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil  
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil  
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

### > Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



1- CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

Figure 228 : Photomontage 23 – 1/4 (source : Agence Coûasnon, 2018)

# Photomontage n°23 : Le Canal du Nord

## Informations photographique

Identifiant : 23  
 Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 699780, 6993802, 95,3  
 Date et heure de prise de vue : 21/02/2018 12:59  
 Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm  
 Appareil Photo Numérique : NIKON D5000  
 Assemblage panoramique : Cylindrique  
 Hauteur de prise de vue : 1,6 m

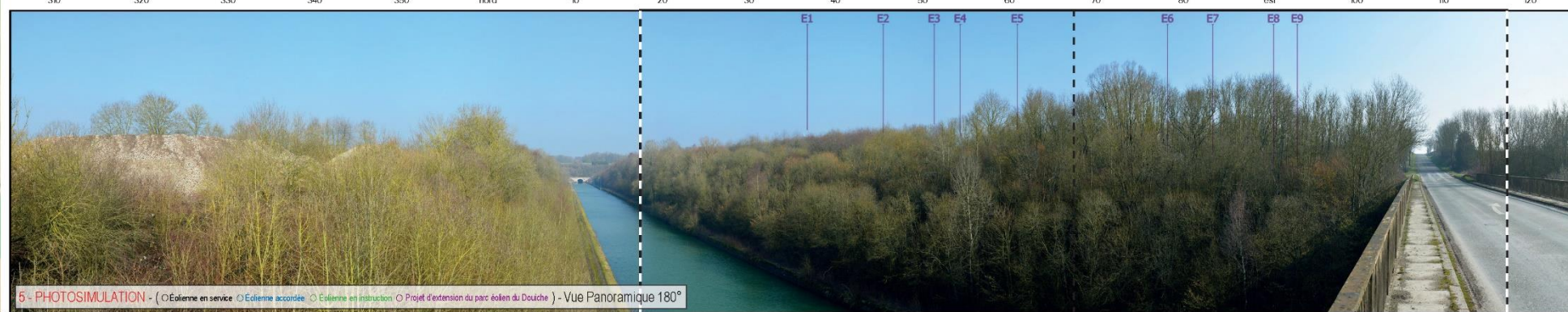
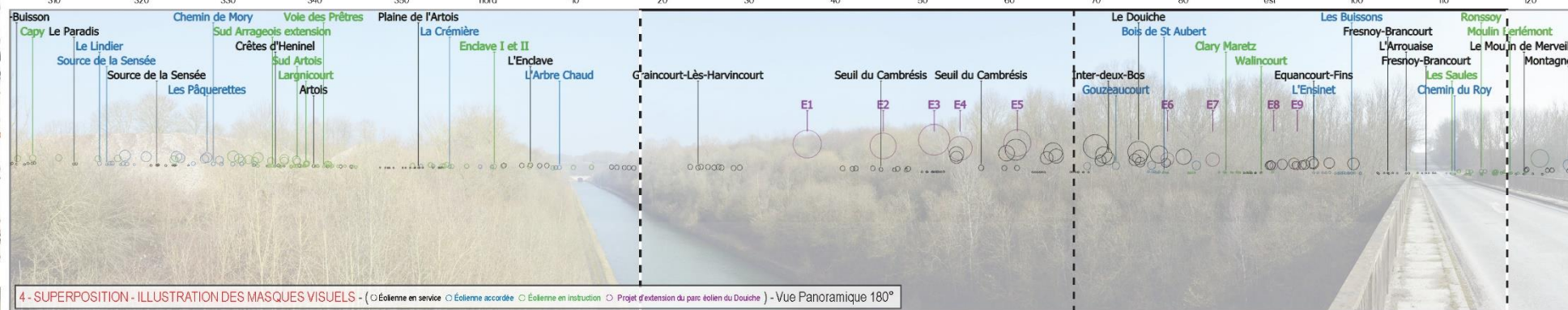
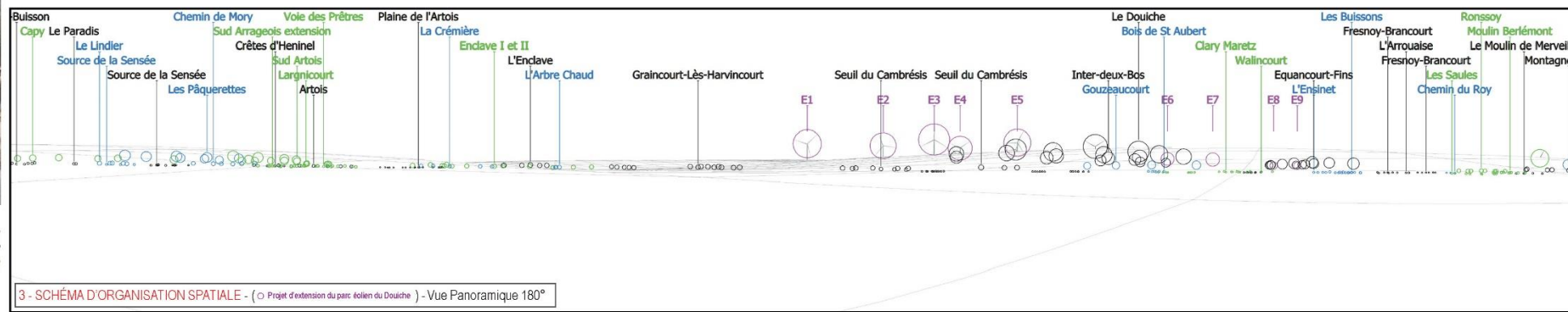
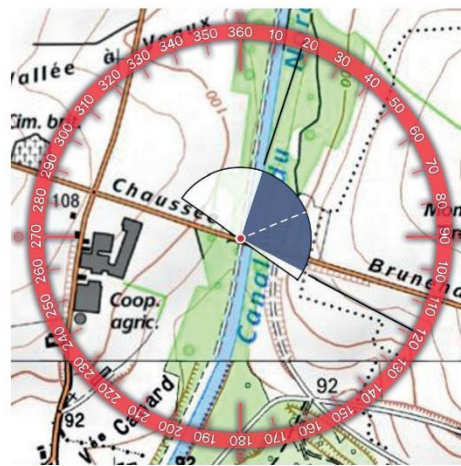


Figure 229 : Photomontage 23 – 2/4 (source : Agence Coûasnon, 2018)



6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

Figure 230 : Photomontage 23 – 3/4 (source : Agence Coüasnon, 2018)

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNE	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et du Douiche	Depuis la RD 58 sur le pont traversant le canal du nord à l'ouest d'Équancourt, les vues en direction du projet éolien sont limitées par le relief de la vallée et les boisements denses occupant les versants du canal. Le projet n'est pas visible.	Il n'y a pas de modification du paysage existant.	Nul	Très faible	Faible	Moderé	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 58	Le projet d'extension n'est pas visible depuis la RD 59 traversant la vallée du canal du Nord.	Il n'y a pas de modification du paysage quotidien.	Nul	Très faible	Faible	Moderé	Fort	Très fort
Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques	Le Canal du Nord Tourisme	Le projet n'est pas visible depuis ce point d'observation de la vallée.	Il n'y a pas de modification du paysage observé.	Nul	Très faible	Faible	Moderé	Fort	Très fort

Figure 231 : Photomontage 23 – 4/4 (source : Agence Coûasnon, 2018)

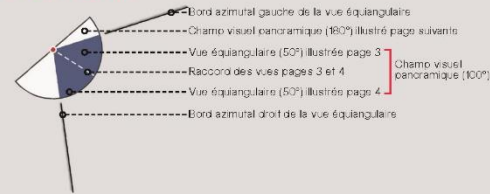
# Photomontage n°27 : Habitat isolé des Quatre Vents

## Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 9  
 Dimension mat | rotor | hauteur totale 91m | 117m | 149,4m  
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur  
 Éolienne la plus proche : E1 (2,64km)  
 Éolienne la plus éloignée : E8 (9,19km)

## Légende

### > Cône de vue



### > Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet d'extension du parc éolien du Douiche

### > Zones de visibilité (carte de ZVI)

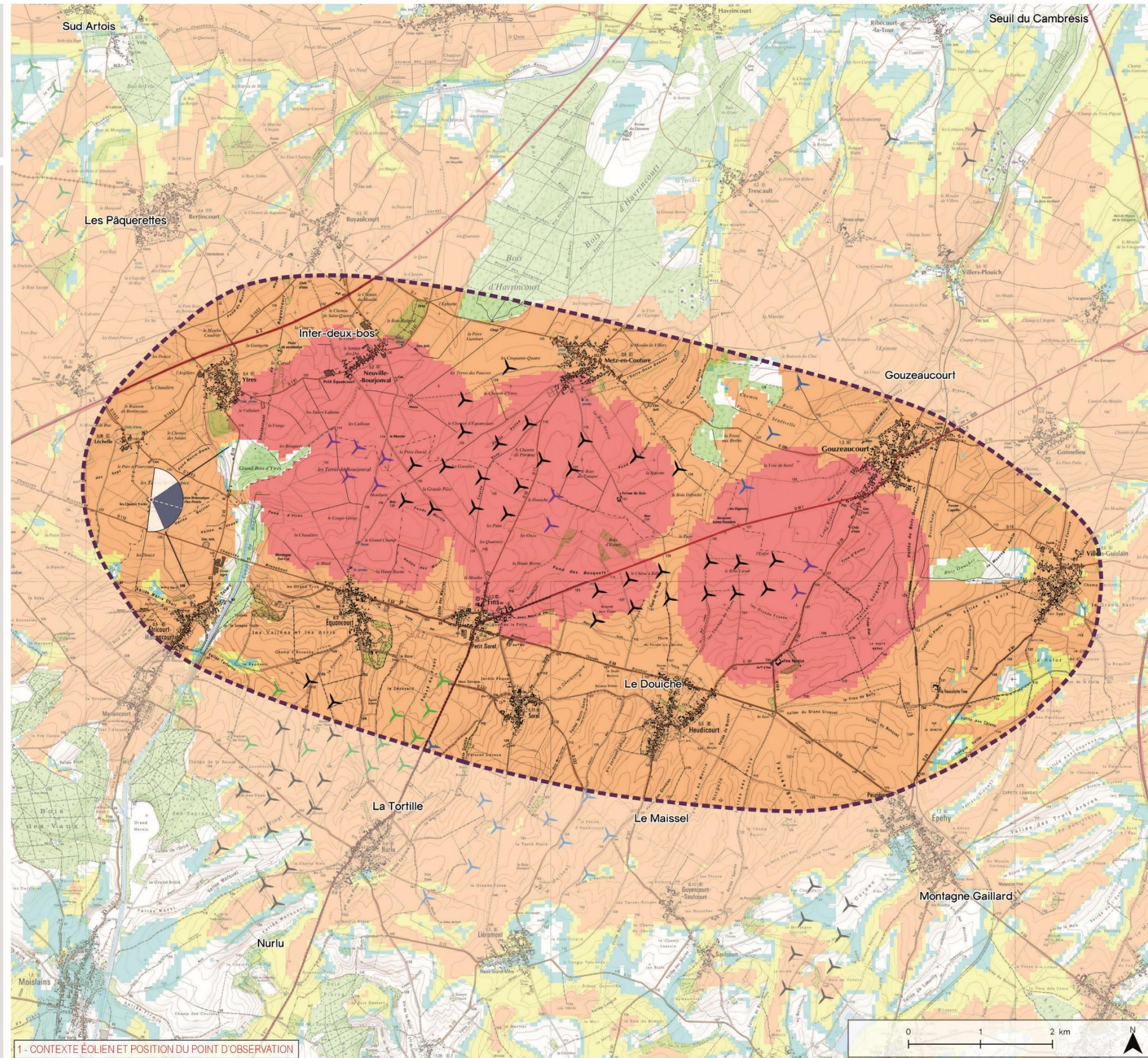
- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0  
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...  
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil  
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil  
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

### > Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



1- CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

Figure 232 : Photomontage 27 – 1/4 (source : Agence Coûasnon, 2018)

# Photomontage n°27 : Habitat isolé des Quatre Vents

## Informations photographique

Identifiant : 27  
 Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 698505, 6994641, 129,4  
 Date et heure de prise de vue : 21/02/2018 15:41  
 Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm  
 Appareil Photo Numérique : NIKON D5000  
 Assemblage panoramique : Cylindrique  
 Hauteur de prise de vue : 1,6 m

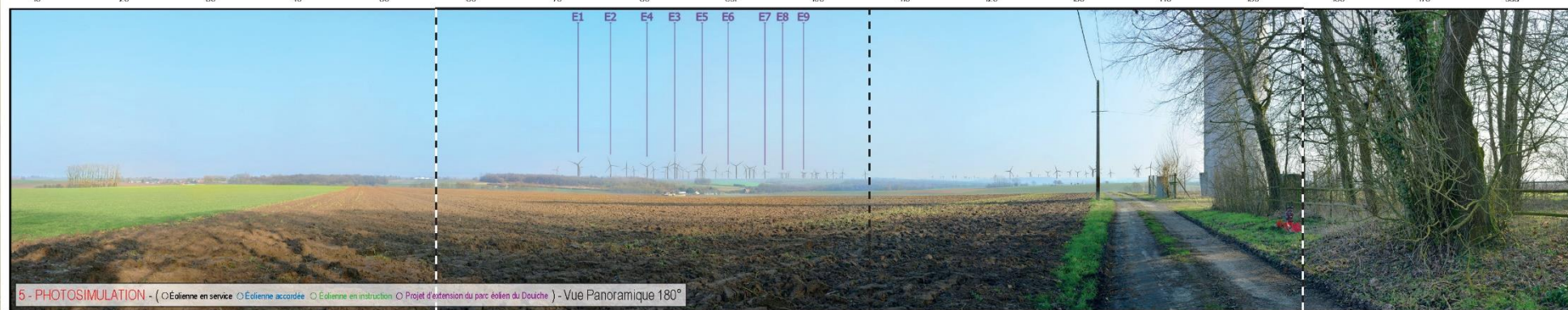
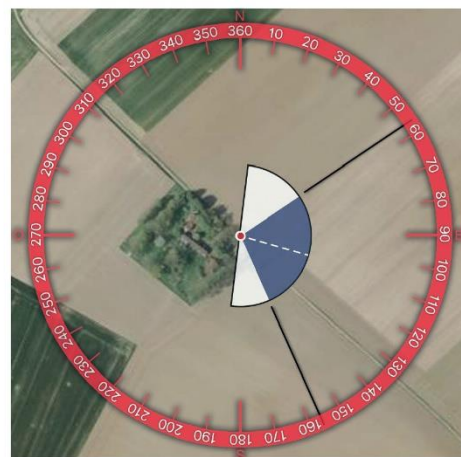
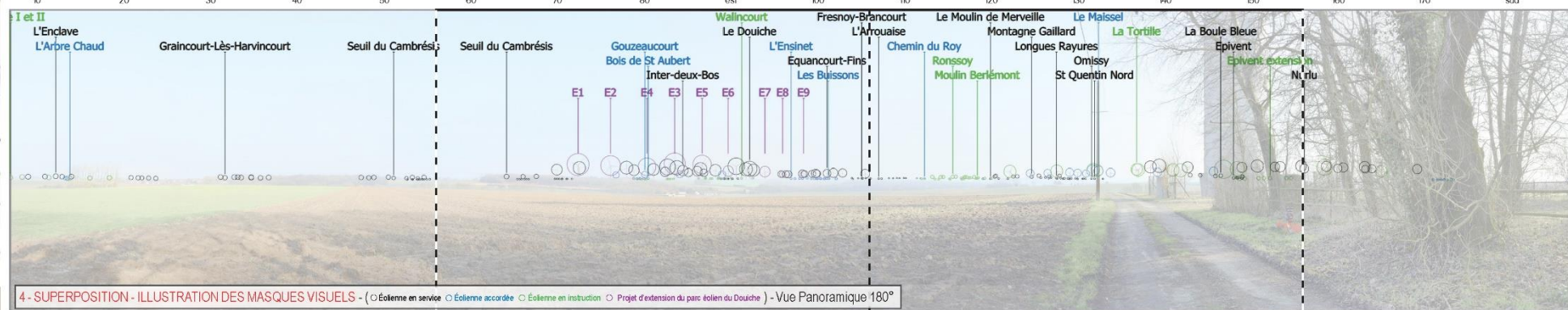
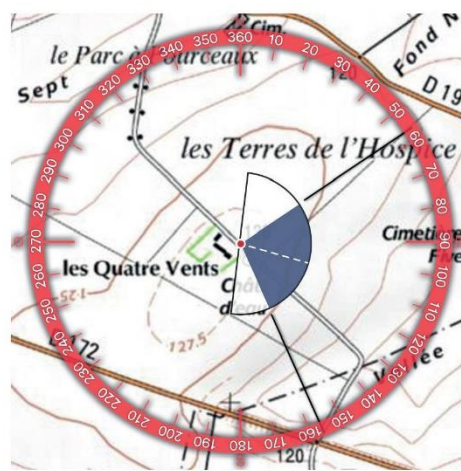
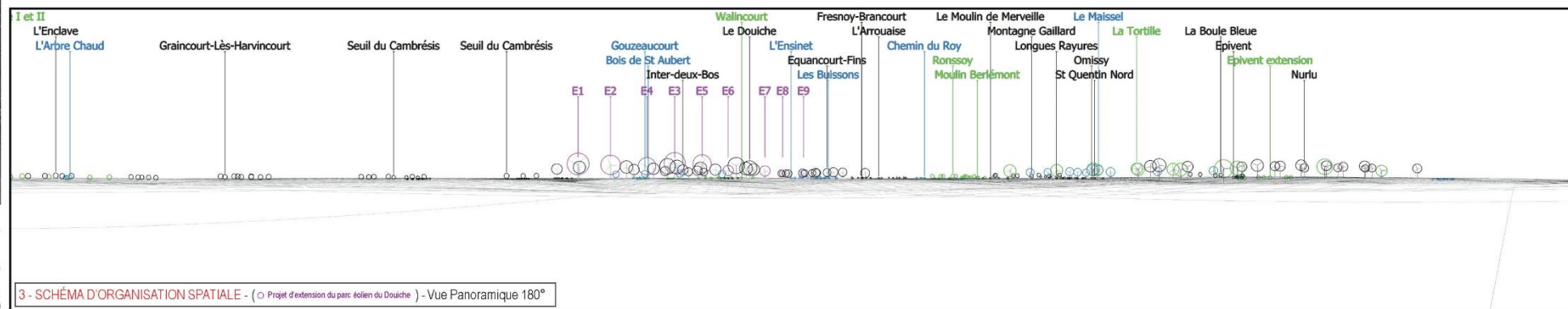


Figure 233 : Photomontage 27 – 2/4 (source : Agence Coûasnon, 2018)



6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

Figure 234 : Photomontage 27 – 3/4 (source : Agence Coüasnon, 2018)

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE



Typologie de l'enjeu paysager	Élément concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'impact paysager	Évaluation de l'impact paysager					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et du Douiche	Les parcs éoliens d'Inter-Deux-Bos et du Douiche apparaissent étalés à l'horizon sans réelle organisation ou schéma lisible. L'introduction des éoliennes du projet renforce cet effet visuel.	Effet de renforcement du motif éolien Effet de densification	Nul	Tres faible	Faible	Moderé	Fort	Tres fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Habitat isolé des Quatre Vents	Dans le paysage quotidien des habitants du hameau des Quatre Vents, les éoliennes du projet renforcent la présence du motif éolien.	Modification du paysage quotidien	Nul	Tres faible	Faible	Modéré	Fort	Tres fort

Figure 235 : Photomontage 27 – 4/4 (source : Agence Coûsnon, 2018)



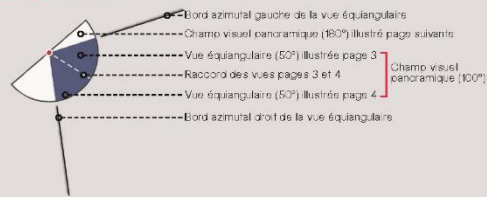
# Photomontage n°33 : Le village de Neuville-Bourjonval

## Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 9  
 Dimension mal | rotor | hauteur totale 91m | 117m | 149,4m  
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur  
 Éolienne la plus proche : E1 (0,94km)  
 Éolienne la plus éloignée : E8 (7,1km)

## Légende

### > Cône de vue



### > Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet d'extension du parc éolien du Douiche

### > Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

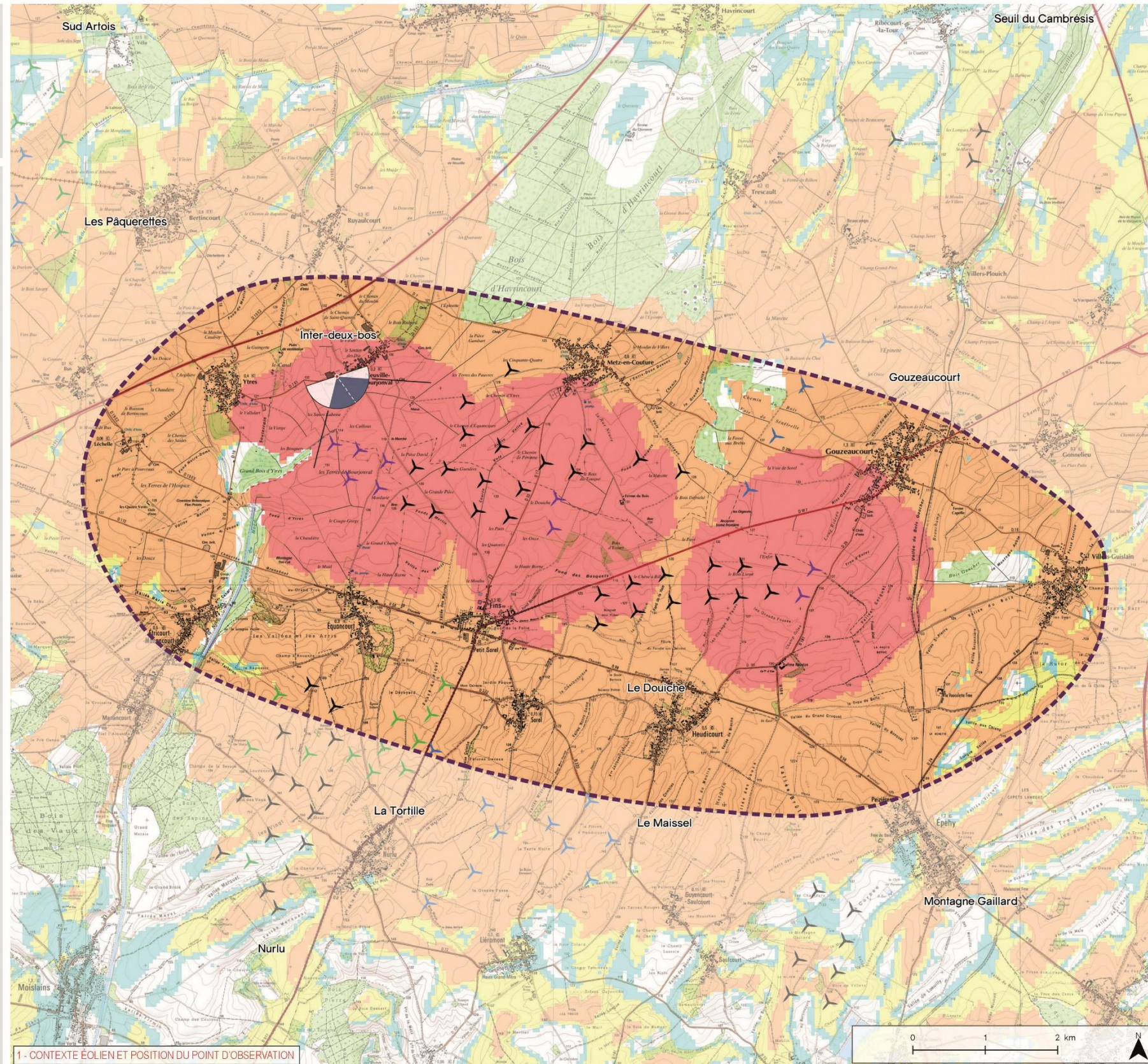
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

### > Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

Figure 236 : Photomontage 33 – 1/4 (source : Agence Coûasnon, 2018)

Photomontage n°33 : Le village de Neuville-Bourjonval

Informations photographique

Identifiant : 33  
 Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 701069, 6996383, 130,2  
 Date et heure de prise de vue : 21/02/2018 16:28  
 Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm  
 Appareil Photo Numérique : NIKON D5000  
 Assemblage panoramique : Cylindrique  
 Hauteur de prise de vue : 1,6 m

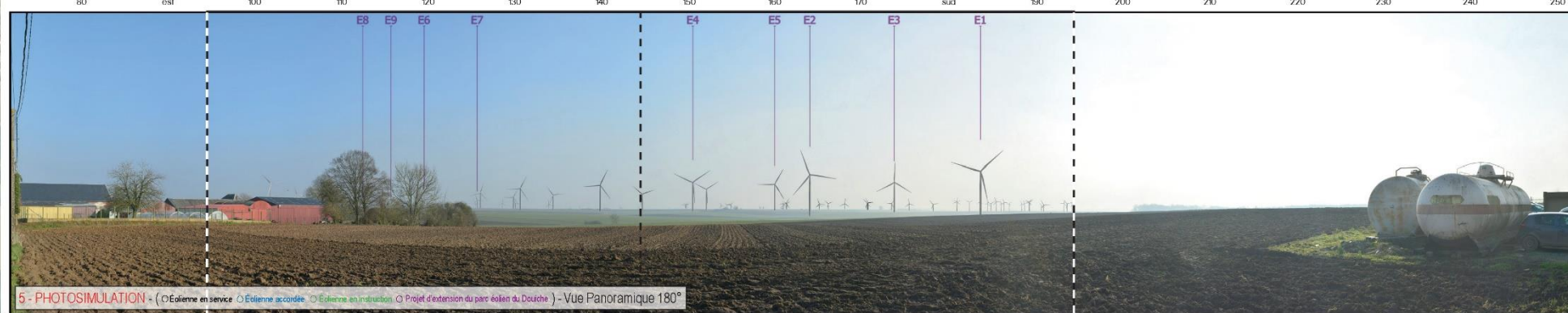
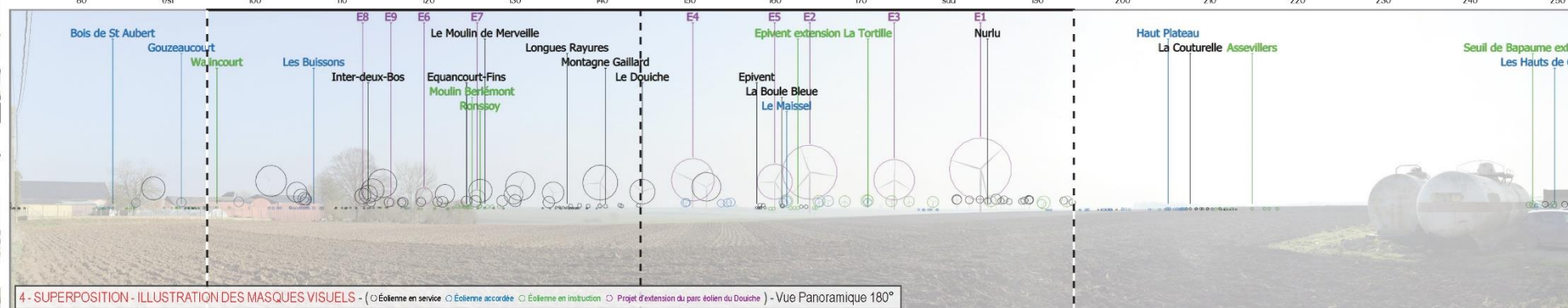
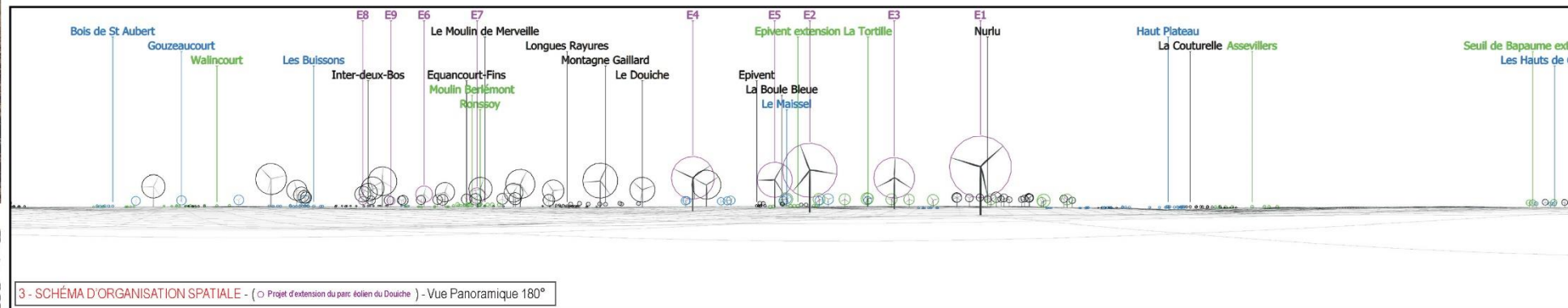
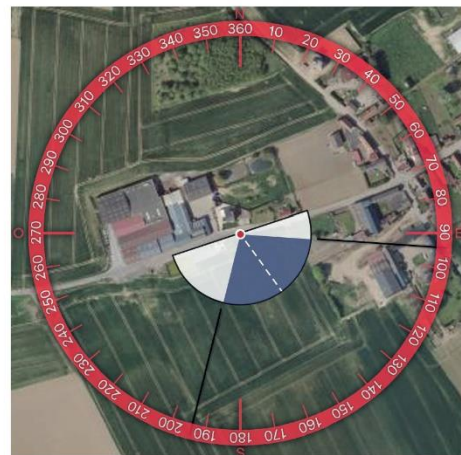
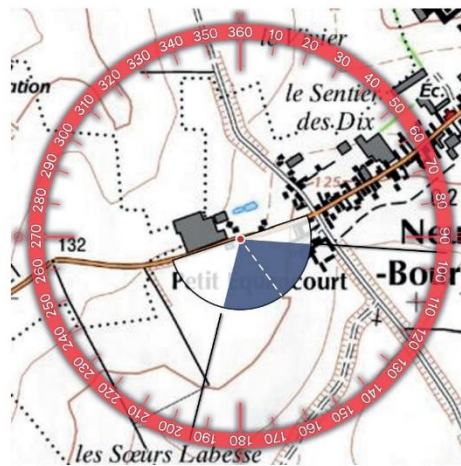


Figure 237 : Photomontage 33 – 2/4 (source : Agence Coûasnon, 2018)



6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

Figure 238 : Photomontage 33 – 3/4 (source : Agence Coüasnon, 2018)

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE



Typologie de l'enjeu paysager	Élément concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'impact paysager	Évaluation de l'impact paysager					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et du Douiche	Le projet d'extension accentue l'occupation horizontale du motif éolien dans ce paysage perçu depuis la frange ouest de la Neuville-Bourjonval. La hauteur apparente est également renforcée. On distingue un rythme régulier de l'accroissement de la hauteur des éoliennes de gauche à droite sur le photomontage.	Effet d'étalement sur l'horizon Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 7E1	Les éoliennes projetées créent de nouveaux points d'appel visuel dans ce paysage perçu latéralement par l'automobiliste.	Modification du paysage traversé Nouveaux points d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Village de Neuville-Bourjonval	Depuis la frange urbaine ouest de Neuville-Bourjonval, les éoliennes projetées apparaissent avec une hauteur apparente significative. Le renforcement de l'impact paysager est réel.	Effet d'écrasement du bâti Modification du paysage quotidien Concurrence visuelle Interférence visuelle	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Figure 239 : Photomontage 33 – 4/4 (source : Agence Coûasnon, 2018)

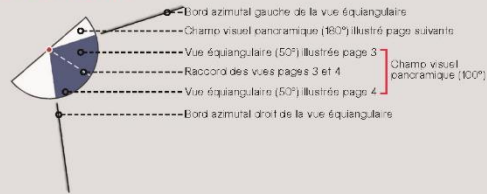
## Photomontage n°37 : Frange sud du village de Gouzeaucourt

### Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 9  
 Dimension mal | rotor | hauteur totale 91m | 117m | 149,4m  
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur  
 Éolienne la plus proche : E8 (0,77km)  
 Éolienne la plus éloignée : E1 (7,3km)

### Légende

#### > Cône de vue



#### > Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet d'extension du parc éolien du Douiche

#### > Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

#### > Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate

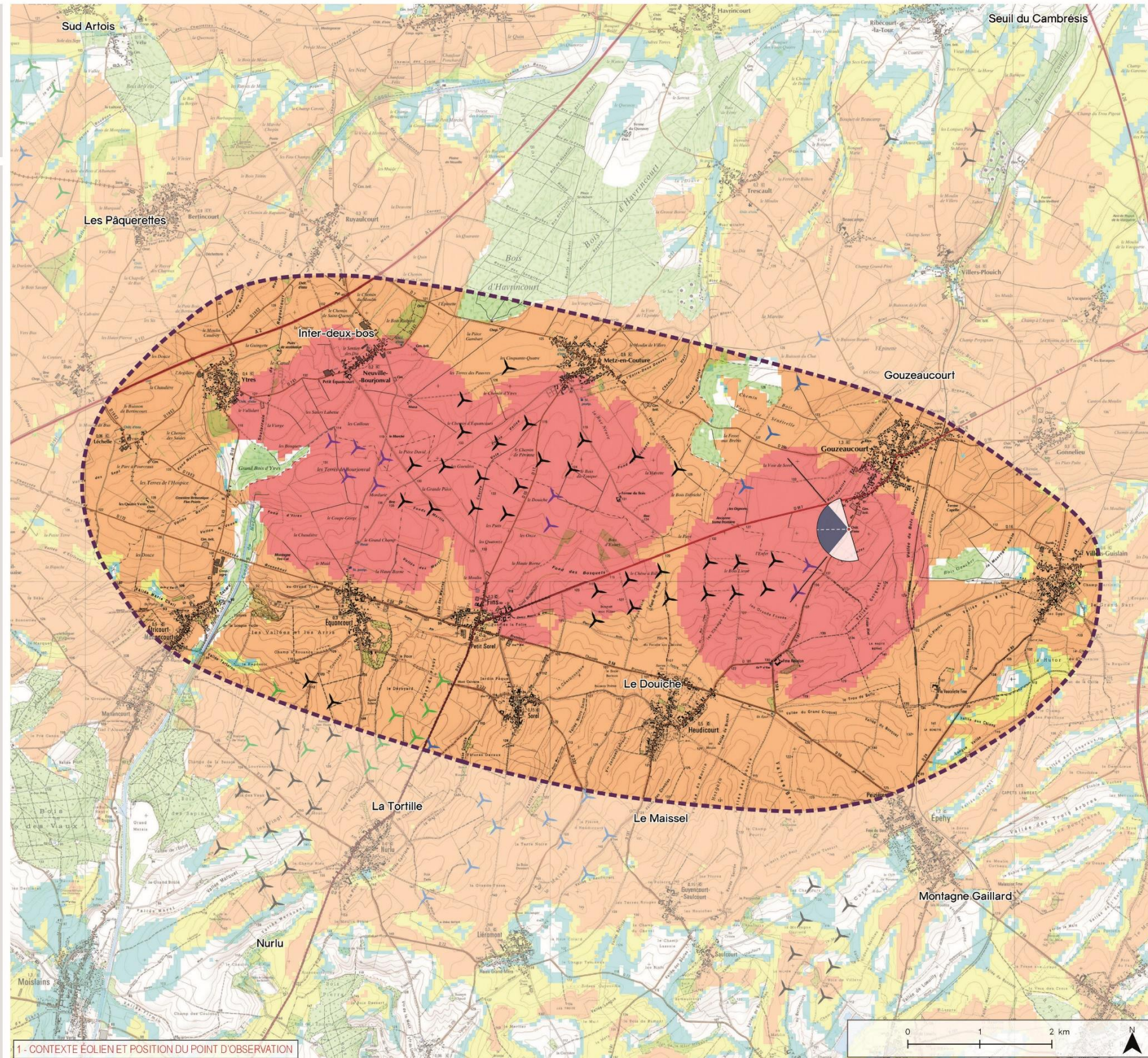


Figure 240 : Photomontage 37 – 1/4 (source : Agence Coûasnon, 2018)

Photomontage n°37 : Frange sud du village de Gouzeaucourt

Informations photographique

Identifiant : 37  
 Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 708216, 6994230, 135  
 Date et heure de prise de vue : 22/02/2018 10:59  
 Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm  
 Appareil Photo Numérique : NIKON D5000  
 Assemblage panoramique : Cylindrique  
 Hauteur de prise de vue : 1,6 m

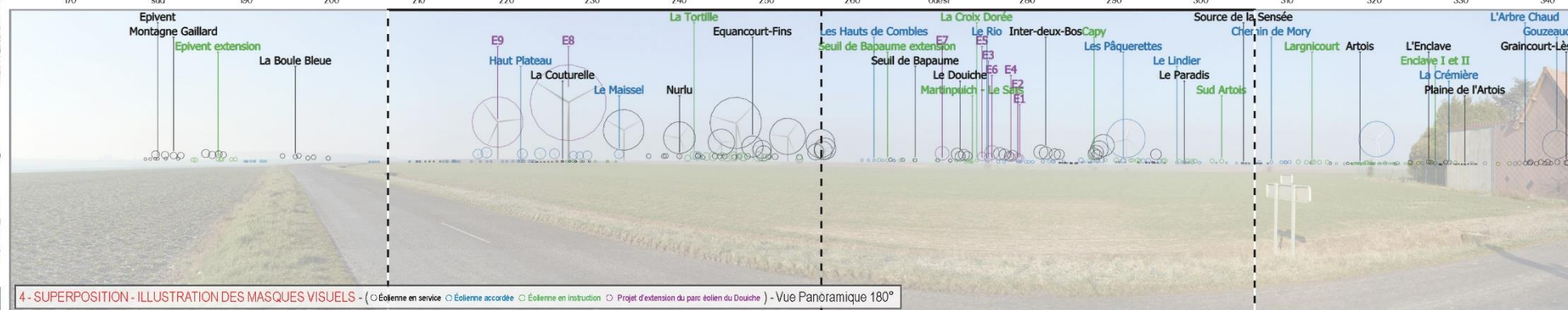
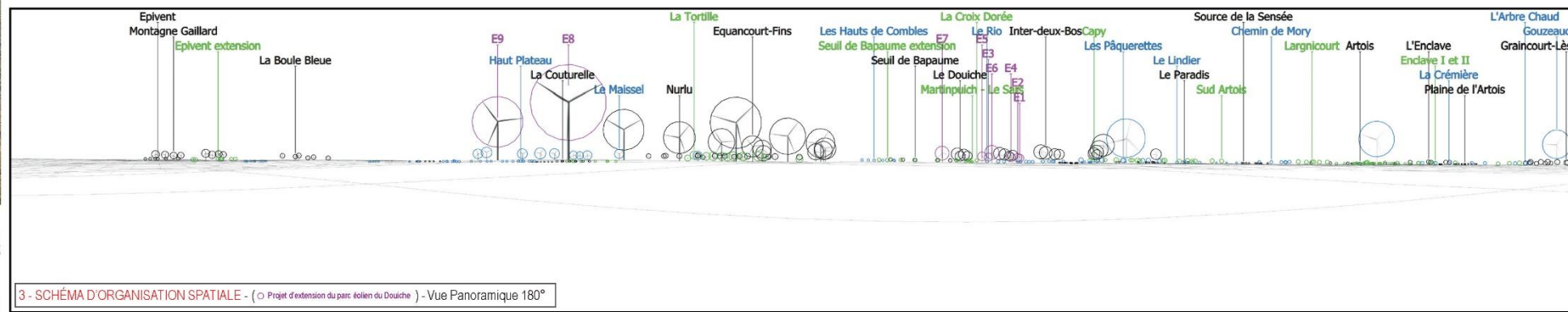
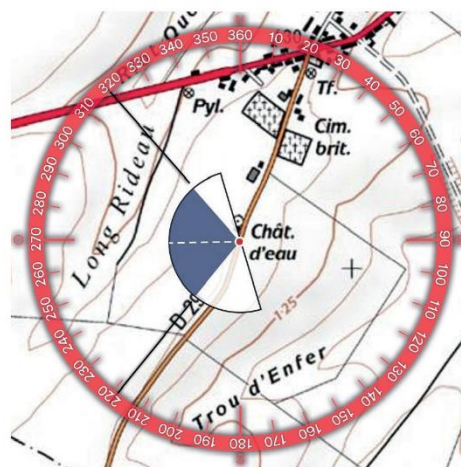


Figure 241 : Photomontage 37 – 2/4 (source : Agence Coûasnon, 2018)



6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

Figure 242 : Photomontage 37 – 3/4 (source : Agence Coüasnon, 2018)

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
				Nul	Très faible	Faible	Moderé	Fort	Très fort
Effet cumule avec un autre parc éolien	Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et du Douiche	L'éolien est très présent à la sortie du village de Gouzeaucourt du fait de la proximité des parcs éoliens en exploitation d'Inter-Deux-Bos et du Douiche. La géométrie apparaît néanmoins régulière et semble suivre une certaine logique d'implantation. Les éoliennes en extension s'inscrivent naturellement dans le prolongement des éoliennes existantes sans effet de morcellement.	Renforcement de l'occupation horizontale de l'éolien	Nul	Très faible	Faible	Moderé	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 29	La modification du paysage quotidien perçu par l'automobiliste n'est pas significative	Modification du paysage traverse non significative	Nul	Très faible	Faible	Moderé	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Village de Gouzeaucourt	Depuis la frange urbaine, le motif éolien est très présent dans le paysage environnant. L'introduction des éoliennes de l'extension apparaît assez anecdotique.	Modification du paysage quotidien peu sensible	Nul	Très faible	Faible	Moderé	Fort	Très fort

Figure 243 : Photomontage 37 – 4/4 (source : Agence Coûasnon, 2018)



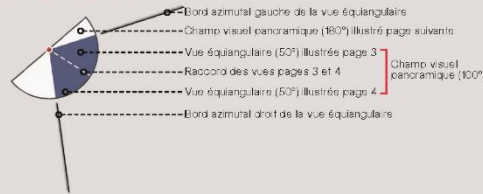
# Photomontage n°39 : L'ancienne borne frontière

## Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 9  
 Dimension maillage rotor | hauteur totale 91m | 117m | 149,4m  
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur  
 Éolienne la plus proche : E8 (1,14km)  
 Éolienne la plus éloignée : E1 (5,77km)

## Légende

### > Cône de vue



### > Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet d'extension du parc éolien du Douiche

### > Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

### > Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate

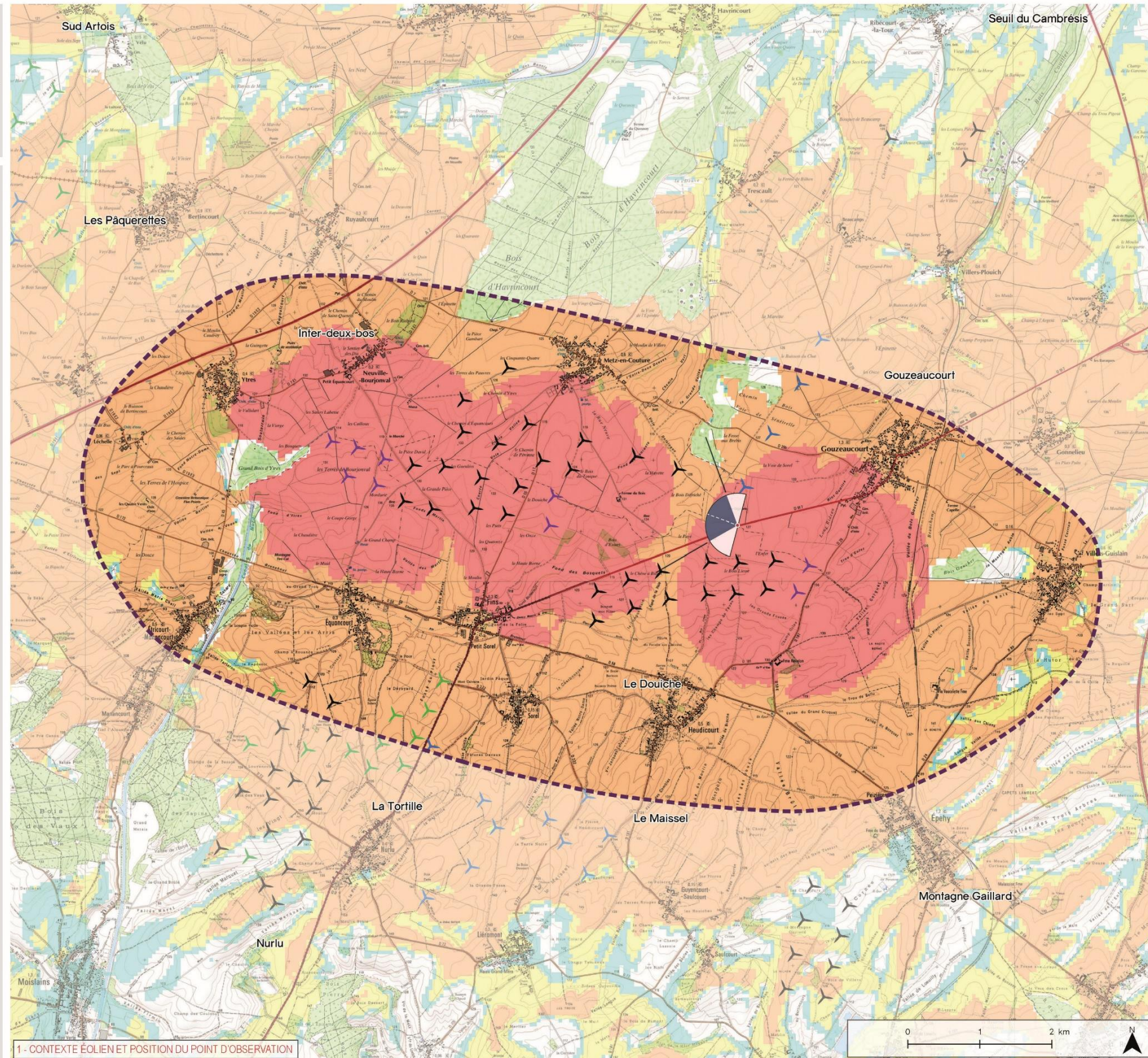


Figure 244 : Photomontage 39 – 1/4 (source : Agence Coûasnon, 2018)

Photomontage n°39 : L'ancienne borne frontière

Informations photographique

Identifiant : 39  
 Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 706667, 6994284, 132,2  
 Date et heure de prise de vue : 22/02/2018 10:09  
 Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm  
 Appareil Photo Numérique : NIKON D5000  
 Assemblage panoramique : Cylindrique  
 Hauteur de prise de vue : 1,6 m

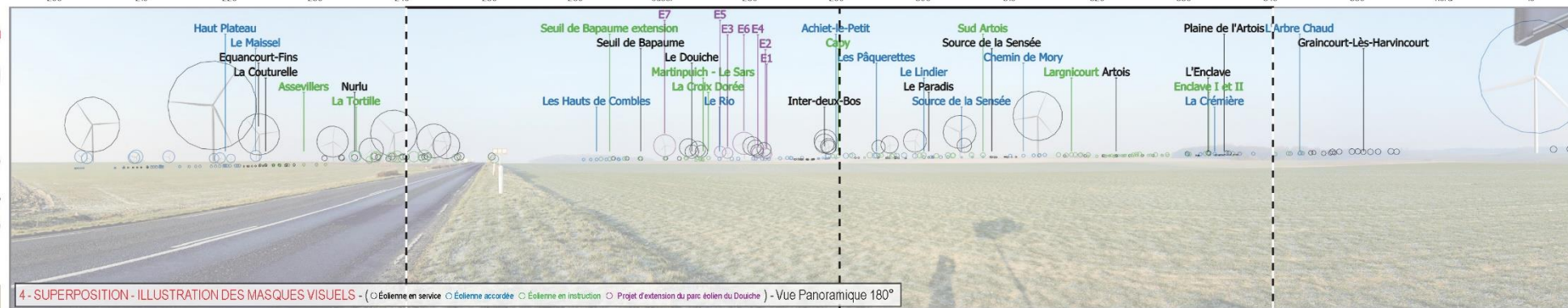
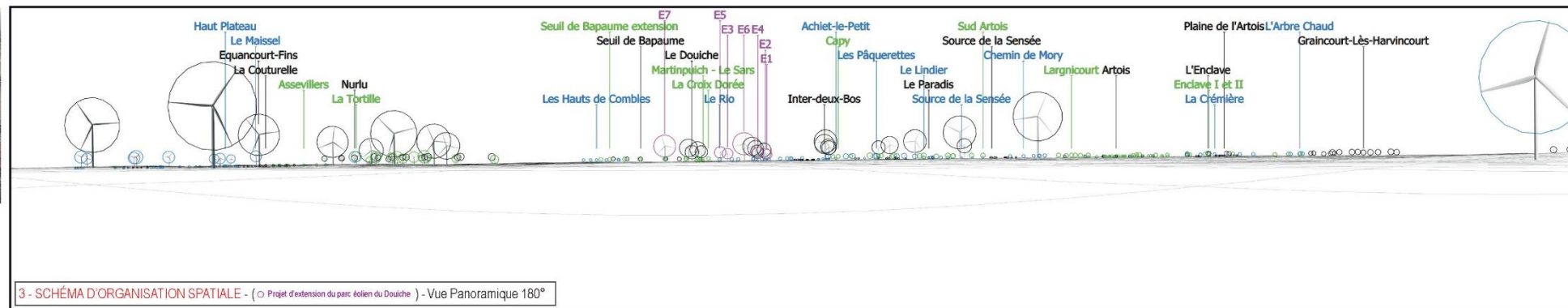
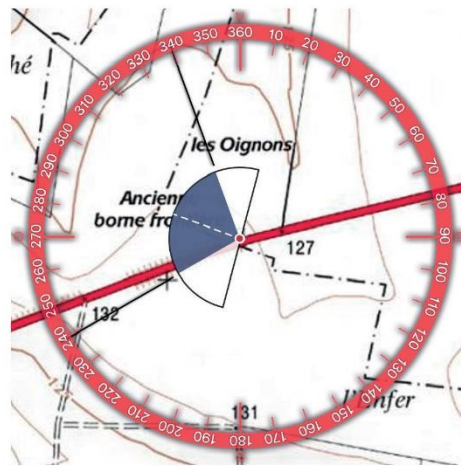


Figure 245 : Photomontage 39 – 2/4 (source : Agence Coûasnon, 2018)



6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

Figure 246 : Photomontage 39 – 3/4 (source : Agence Coüasnon, 2018)

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE



TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et du Douliche	Dans ce paysage très empreint à l'éolien, l'apparition des éoliennes du projet est assez anecdotique. Elles ne perturbent pas la lisibilité des parcs existants.	Effet de renforcement du motif éolien Effet de densification	Nul	Très faible	Faible	Moderée	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 917	La modification du paysage quotidien est très peu significative	Modification du paysage traversé très peu significative	Nul	Très faible	Faible	Moderée	Fort	Très fort
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	MH Borne	Les éoliennes de extension renforcent très peu significativement le motif éolien très prégnant dans ce paysage.	Pas de modification notable	Nul	Très faible	Faible	Moderée	Fort	Très fort

Figure 247 : Photomontage 39 – 4/4 (source : Agence Coûasnon, 2018)

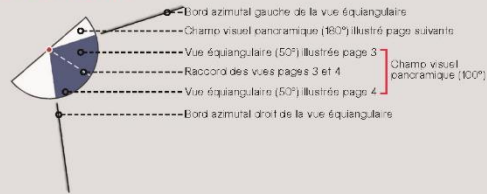
# Photomontage n°39 : L'ancienne borne frontière

## Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 9  
 Dimension mal | rotor | hauteur totale 91m | 117m | 149,4m  
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur  
 Éolienne la plus proche : E8 (1,14km)  
 Éolienne la plus éloignée : E1 (5,77km)

## Légende

### > Cône de vue



### > Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet d'extension du parc éolien du Douiche

### > Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

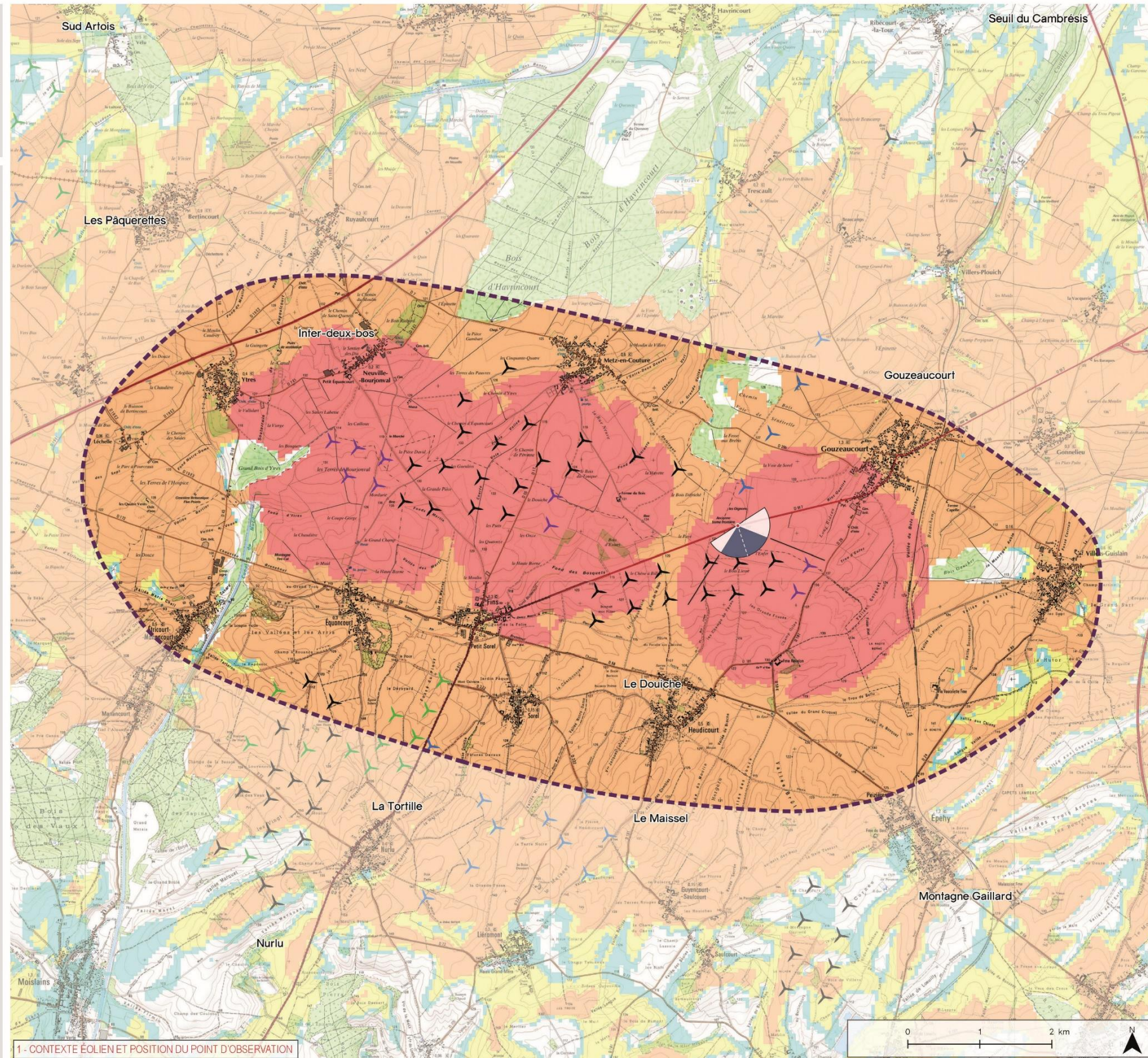
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

### > Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

Figure 248 : Photomontage 39 – 1/4 (source : Agence Coûasnon, 2018)

Photomontage n°39 : L'ancienne borne frontière

Informations photographie

Identifiant : 39  
 Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 706667, 6994284, 132,2  
 Date et heure de prise de vue : 22/02/2018 10:09  
 Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm  
 Appareil Photo Numérique : NIKON D5000  
 Assemblage panoramique : Cylindrique  
 Hauteur de prise de vue : 1,6 m

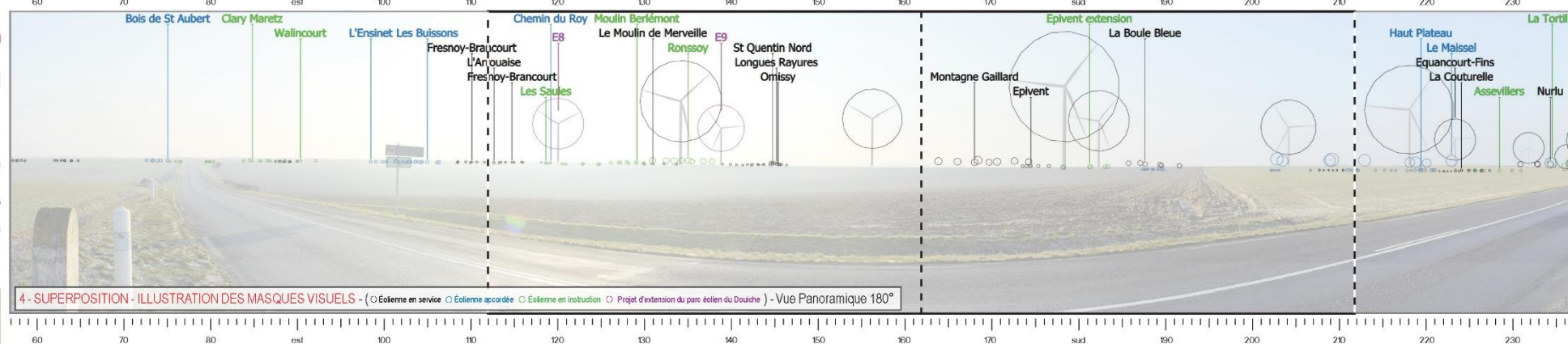
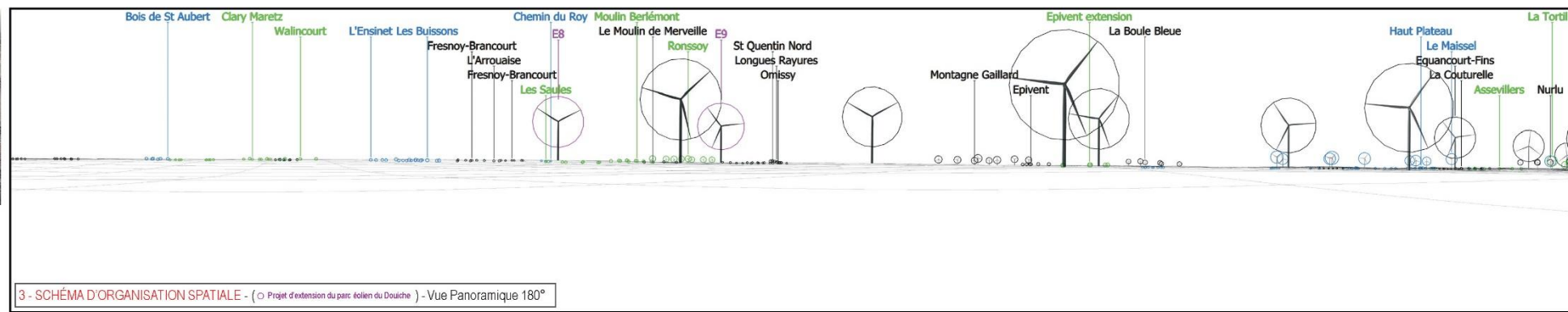
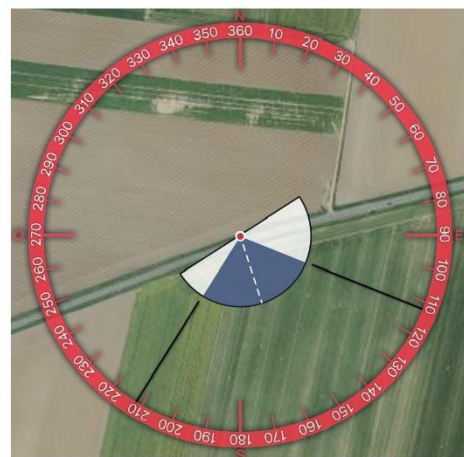
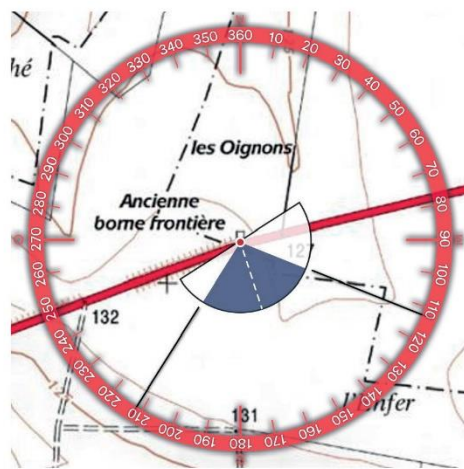


Figure 249 : Photomontage 39 – 2/4 (source : Agence Coûasnon, 2018)



6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

Figure 250 : Photomontage 39 – 3/4 (source : Agence Coüasnon, 2018)

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE



TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNE	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et du Douiche	Dans ce paysage très empreint à l'éolien, l'apparition des éoliennes du projet est assez anecdotique. Elles ne perturbent pas la lisibilité des parcs existants.	Effet de renforcement du motif éolien Effet de densification	Nul	Très faible	Faible	Moderée	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 917	La modification du paysage quotidien est très peu significative	Modification du paysage traversé très peu significative	Nul	Très faible	Faible	Moderée	Fort	Très fort
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	MH Borne	Les éoliennes de l'extension projetées renforcent très peu significativement le motif éolien très prégnant dans ce paysage.	Pas de modification notable	Nul	Très faible	Faible	Moderée	Fort	Très fort

Figure 251 : Photomontage 39 – 4/4 (source : Agence Coüasnon, 2018)



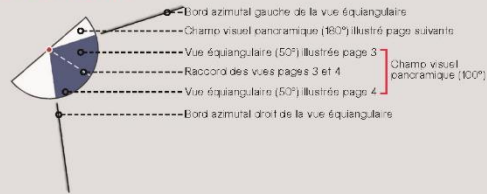
# Photomontage n°41 : Habitat isolé de la Ferme Capelle

## Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 9  
 Dimension mal | rotor | hauteur totale 91m | 117m | 149,4m  
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur  
 Éolienne la plus proche : E8 (2,1km)  
 Éolienne la plus éloignée : E1 (8,62km)

## Légende

### > Cône de vue



### > Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet d'extension du parc éolien du Douiche

### > Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

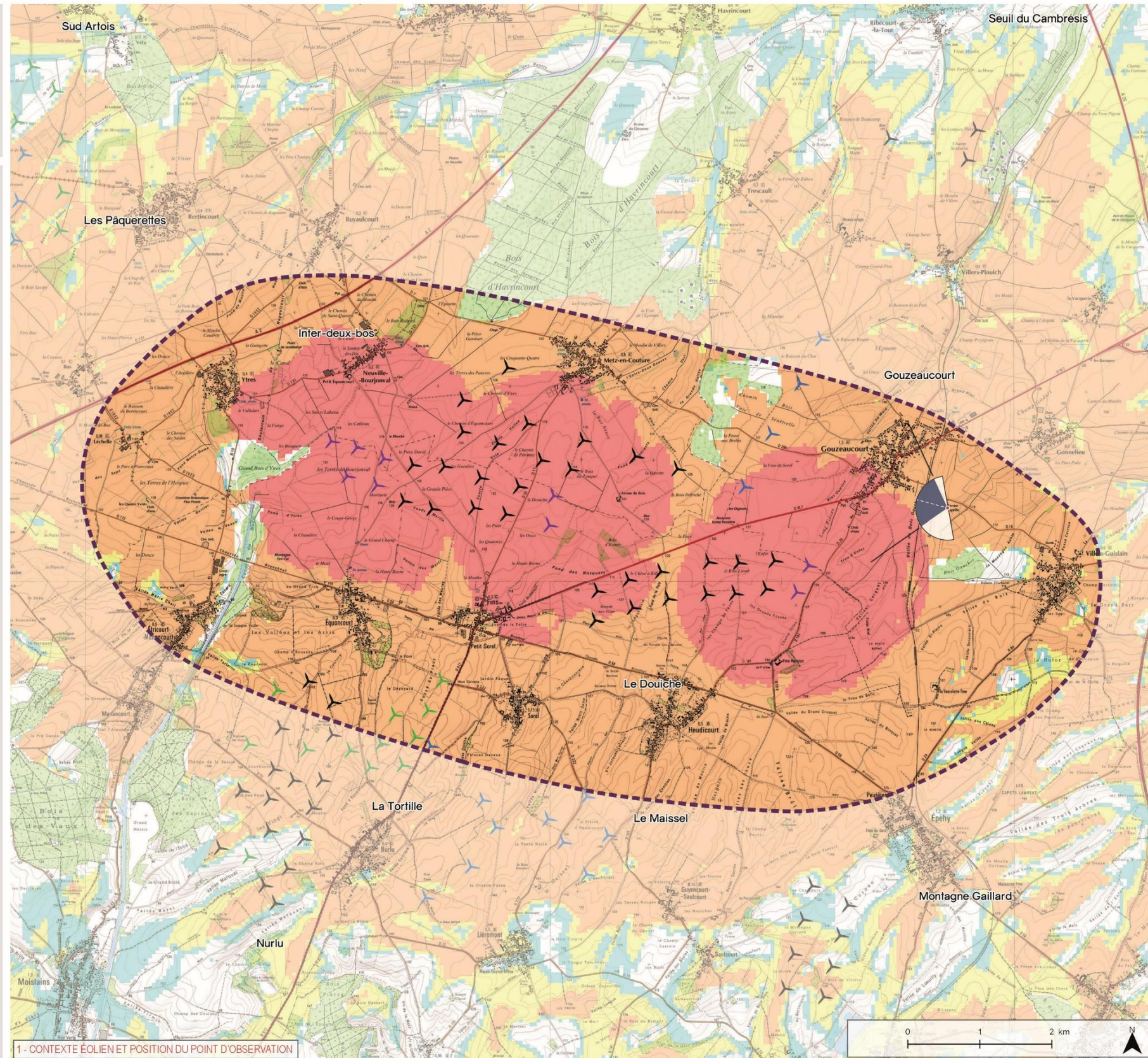
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

### > Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

Figure 252 : Photomontage 41 – 1/4 (source : Agence Coûasnon, 2018)

# Photomontage n°41 : Habitat isolé de la Ferme Capelle

## Informations photographique

Identifiant : 41  
 Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 709588, 6994524, 132,6  
 Date et heure de prise de vue : 22/02/2018 11:21  
 Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm  
 Appareil Photo Numérique : NIKON D5000  
 Assemblage panoramique : Cylindrique  
 Hauteur de prise de vue : 1,6 m

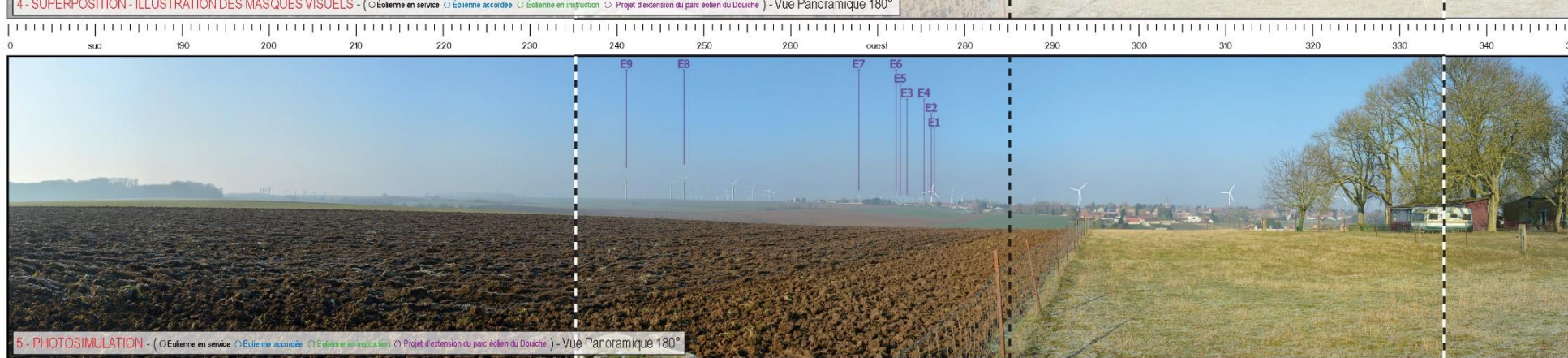
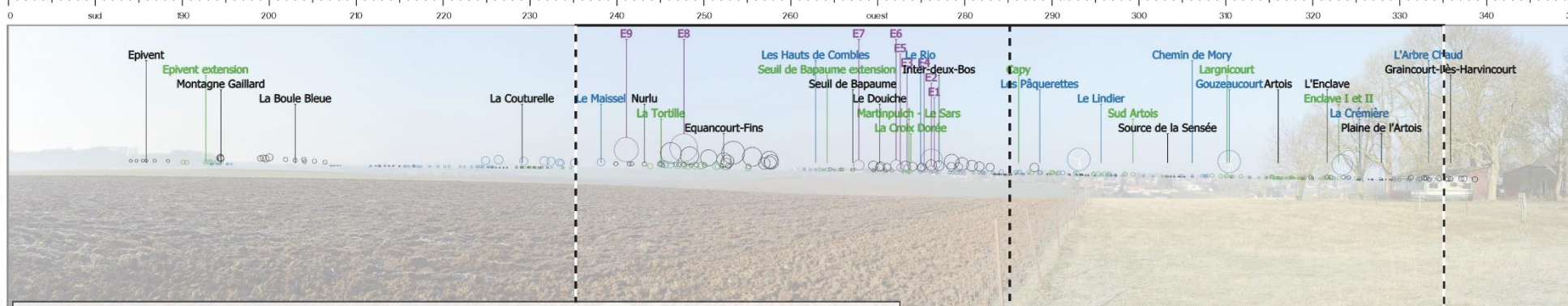
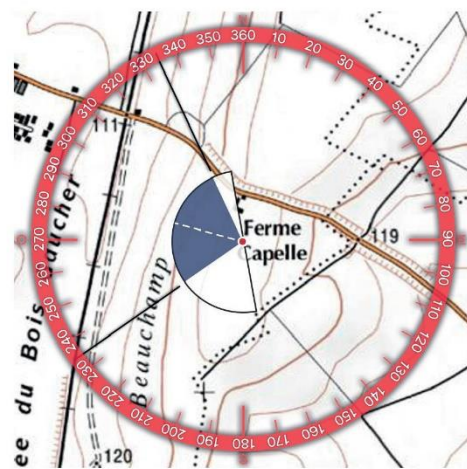
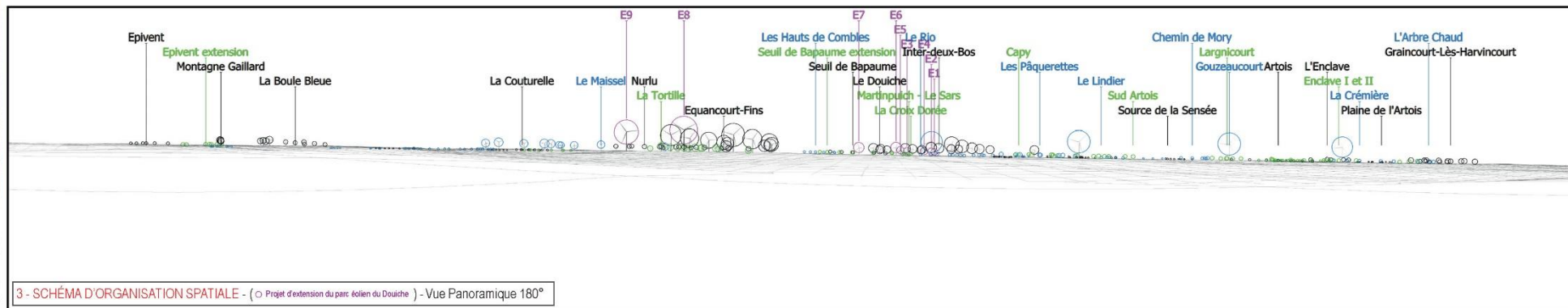


Figure 253 : Photomontage 41 – 2/4 (source : Agence Coûasnon, 2018)



6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

Figure 254 : Photomontage 41 – 3/4 (source : Agence Coüasnon, 2018)

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE



TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER		ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien		Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et du Douiche	L'impact paysager supplémentaire est assez négligeable dans ce paysage éolien. Les éoliennes du projet densifient les parcs en exploitation d'Inter-Deux-Bos et du Douiche.	Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg		Habitat isolé de la Ferme Capelle		Effet de densification						
				Modification du paysage quotidien peu significative	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Figure 255 : Photomontage 41 – 4/4 (source : Agence Coüasnon, 2018)

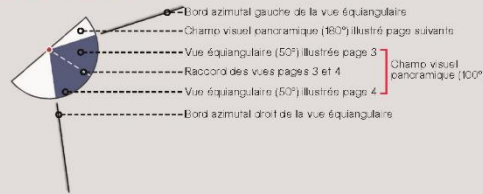
Photomontage n°47 : Covisibilité avec la silhouette du village de Fins

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 9  
 Dimension mal | rotor | hauteur totale 91m | 117m | 149,4m  
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur  
 Éolienne la plus proche : E7 (2,55km)  
 Éolienne la plus éloignée : E8 (5,19km)

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet d'extension du parc éolien du Douiche

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

> Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate

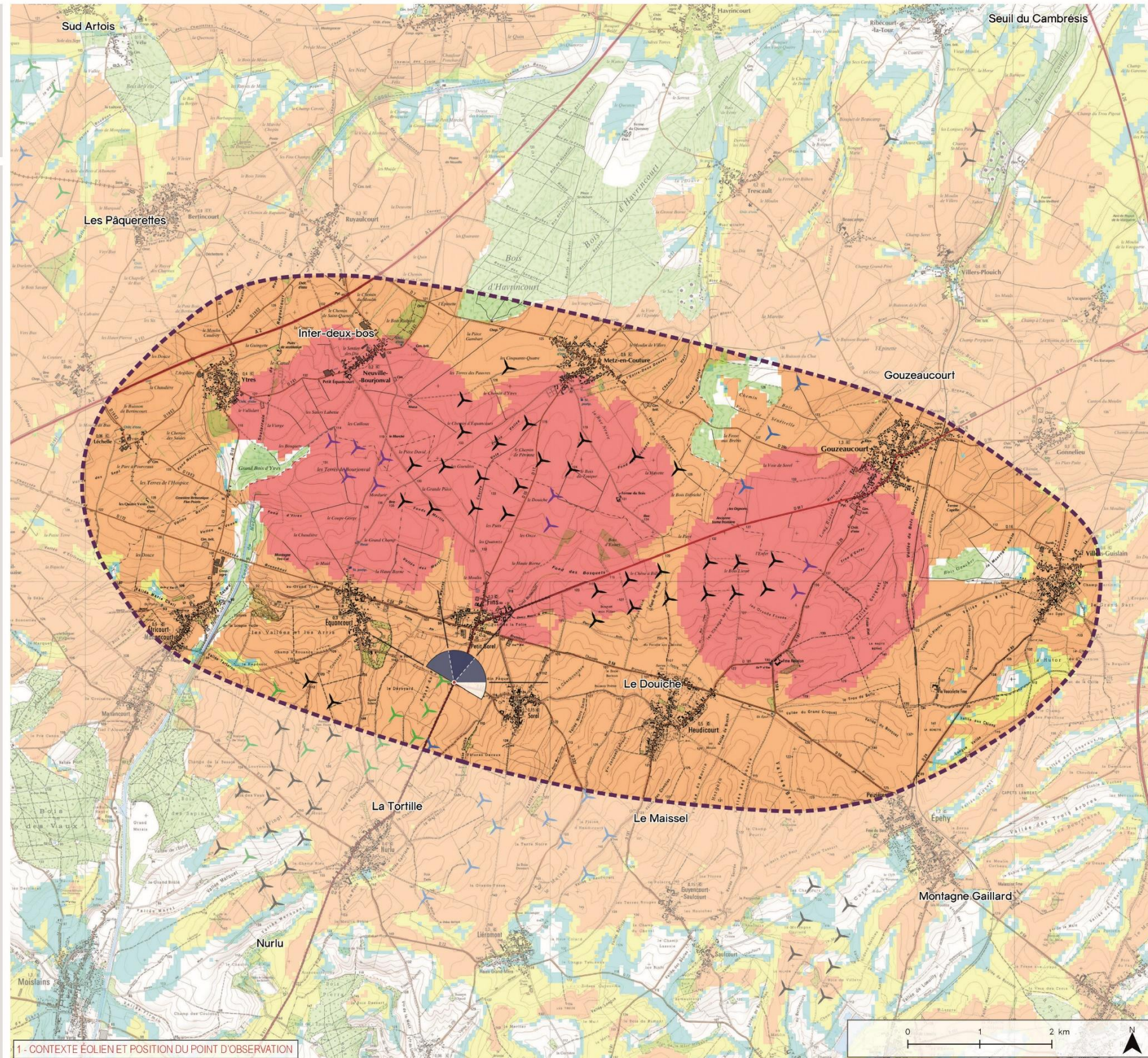


Figure 256 : Photomontage 47 – 1/5 (source : Agence Coûasnon, 2018)

Photomontage n°47 : Covisibilité avec la silhouette du village de Fins

Informations photographie

Identifiant : 47  
 Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 702724, 6992096, 121,1  
 Date et heure de prise de vue : 21/02/2018 11:31  
 Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm  
 Appareil Photo Numérique : NIKON D5000  
 Assemblage panoramique : Cylindrique  
 Hauteur de prise de vue : 1,6 m

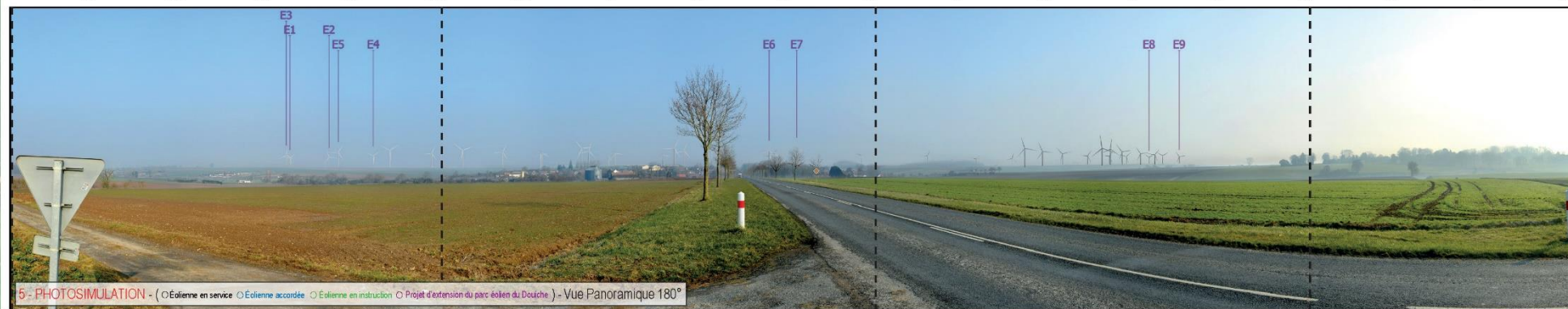
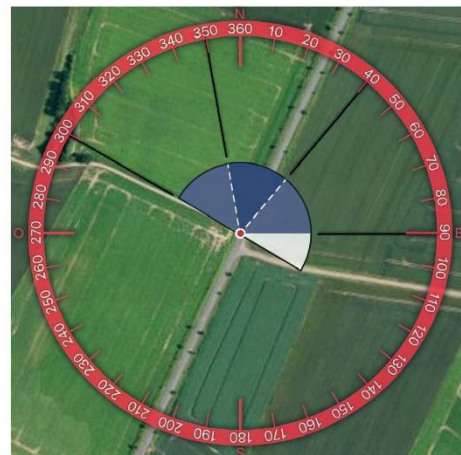
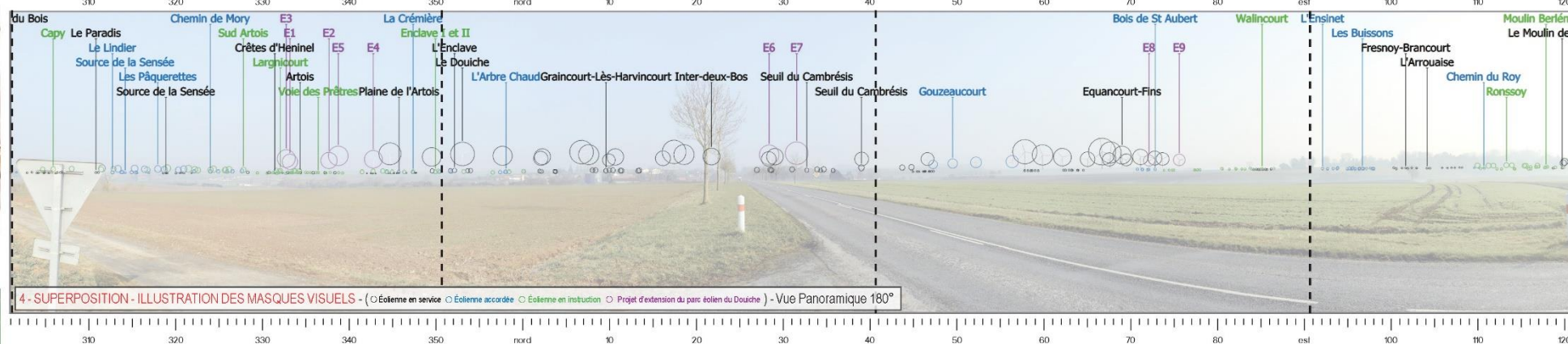
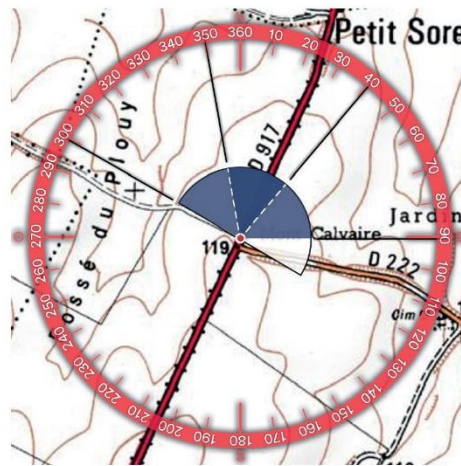
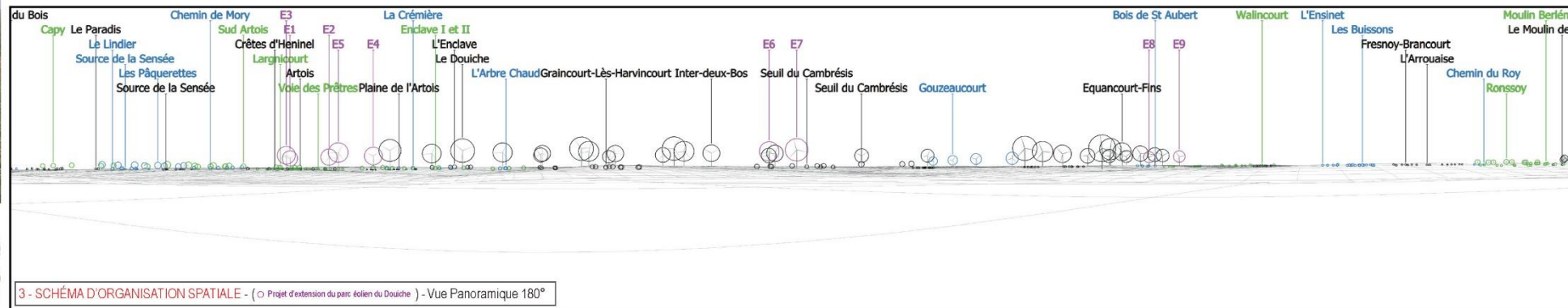


Figure 257 : Photomontage 47 – 2/5 (source : Agence Coûasnon, 2018)



6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

Figure 258 : Photomontage 47 – 3/5 (source : Agence Coüasnon, 2018)



TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et du Douiche	L'impact paysager supplémentaire est faible dans ce paysage empreint à l'éolien. Les éoliennes du projet accentuent très légèrement l'angle occupé par les éoliennes à l'horizon ; néanmoins elles s'inscrivent lisiblement dans les prolongement des machines existantes.	Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Tres faible	Faible	Moderé	Fort	Tres fort
Perception depuis les axes de communication	RD 917	Les éoliennes projetées peuvent créer de nouveaux points d'appel visuel dans ce paysage	Nouveaux points d'appel visuel	Nul	Tres faible	Faible	Moderé	Fort	Tres fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Covisibilité avec la silhouette du village de Fins	Depuis la RD 917 la silhouette du village de Fins est aujourd'hui fortement concurrencée par les parcs éoliens d'Inter-Deux-Bos et du Douiche. Les éoliennes du projet renforcent - peu significativement - la covisibilité avec le bourg de Fins.	Concurrence visuelle renforcée	Nul	Tres faible	Faible	Moderé	Fort	Tres fort

Figure 259 : Photomontage 47 – 4/5 (source : Agence Coûasnon, 2018)





6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

Figure 260 : Photomontage 47 – 5/5 (source : Agence Coüasnon, 2018)

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE



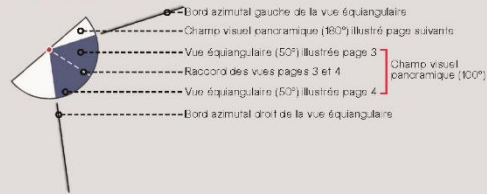
## Photomontage n°52 : La vallée de la Tortille

### Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 9  
 Dimension ma | rotor | hauteur totale 91m | 117m | 149,4m  
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur  
 Éolienne la plus proche : E3 (2,64km)  
 Éolienne la plus éloignée : E8 (7,26km)

### Légende

#### > Cône de vue



#### > Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet d'extension du parc éolien du Douiche

#### > Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

#### > Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate

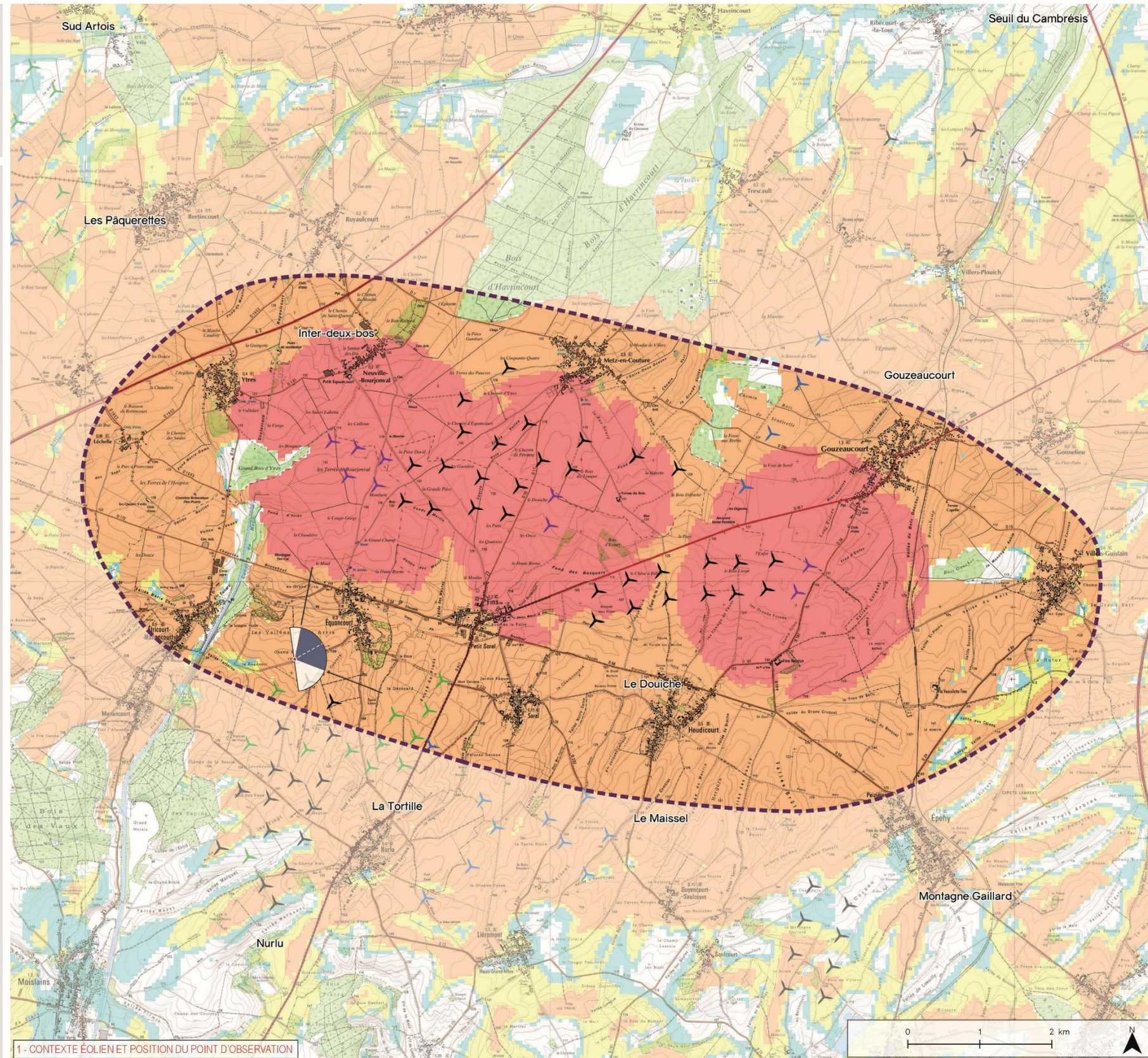


Figure 261 : Photomontage 52 – 1/4 (source : Agence Coûasnon, 2018)

Photomontage n°52 : La vallée de la Tortille

Informations photographie

Identifiant : 52  
 Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 700507, 6992421, 118,5  
 Date et heure de prise de vue : 21/02/2018 12:49  
 Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm  
 Appareil Photo Numérique : NIKON D5000  
 Assemblage panoramique : Cylindrique  
 Hauteur de prise de vue : 1,6 m

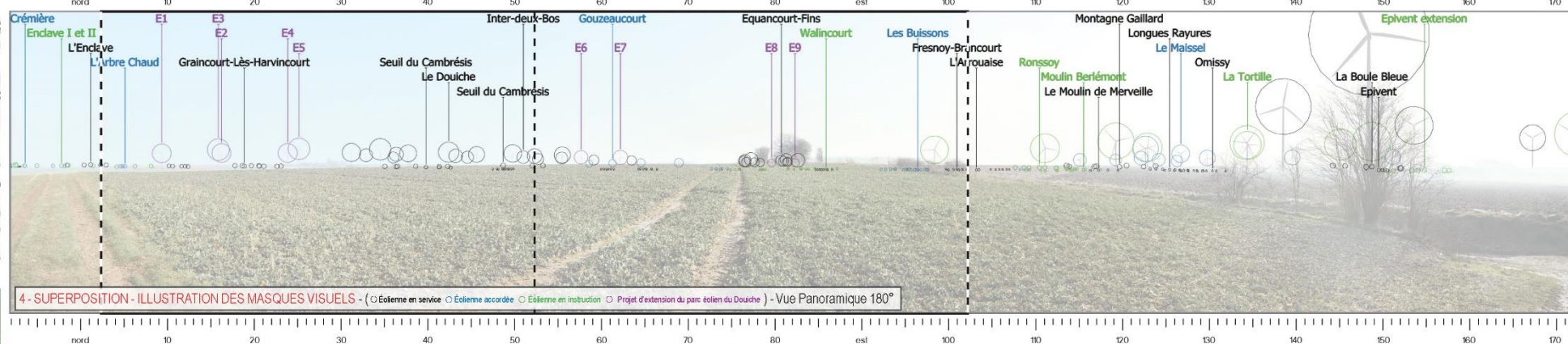
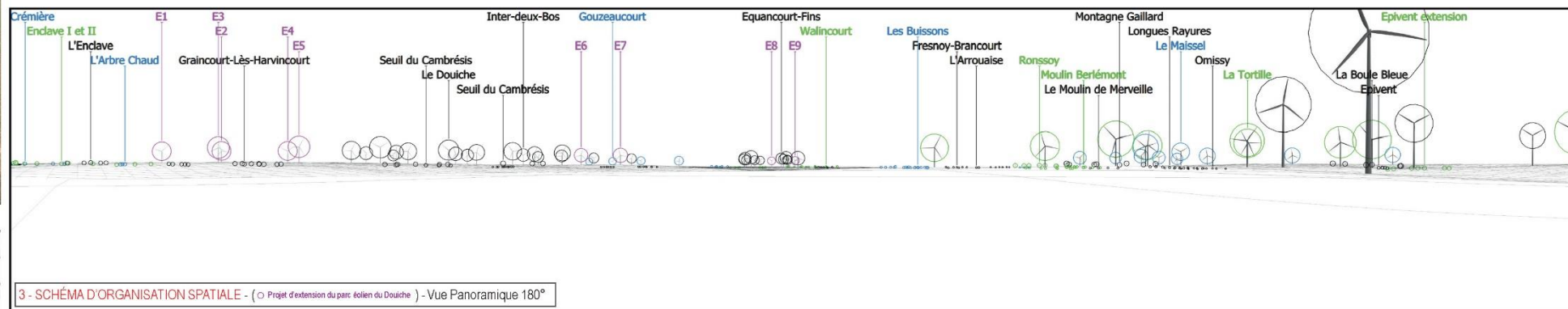
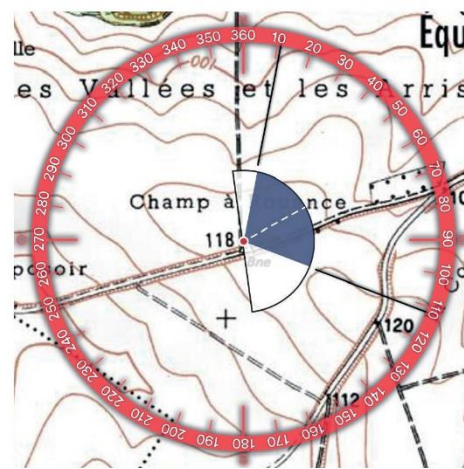


Figure 262 : Photomontage 52 – 2/4 (source : Agence Coûasnon, 2018)



6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

Figure 263 : Photomontage 52 – 3/4 (source : Agence Coüasnon, 2018)

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE



TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNE	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
				Nul	Très faible	Faible	Moyenne	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et du Douiche	L'impact paysager supplémentaire est faible dans ce paysage empreint à l'éolien. Les éoliennes du projet accentuent très légèrement l'angle occupé par les éoliennes à l'horizon ; néanmoins elles s'inscrivent lisiblement dans le prolongement des machines existantes.	Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Moyenne	Fort	Très fort
Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques	Vallée de la Tortille	Sur le haut du doux versant nord de la vallée de la Tortille, les éoliennes sont omniprésentes. Le motif éolien est renforcé.	Modification du paysage observé assez peu significative	Nul	Très faible	Faible	Moyenne	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Covisibilité avec la silhouette du village d'Équancourt	Le village n'est pas visible depuis ce point.	Non concerné	Nul	Très faible	Faible	Moyenne	Fort	Très fort

Figure 264 : Photomontage 52 – 4/4 (source : Agence Coûasnon, 2018)

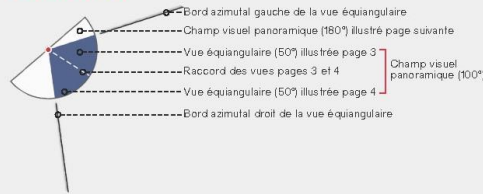
# Photomontage n°C8 : Perception depuis le cimetière britannique d'Etricourt-Manancourt

## Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 9  
 Dimension mai I rotor I hauteur totale : 91m I 117m I 149,4m  
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur  
 Éolienne la plus proche : E3 (2179m)  
 Éolienne la plus éloignée : E8 (8355m)

## Légende

### > Cône de vue



### > Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet d'extension du parc éolien du Douiche

### > Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

### > Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate

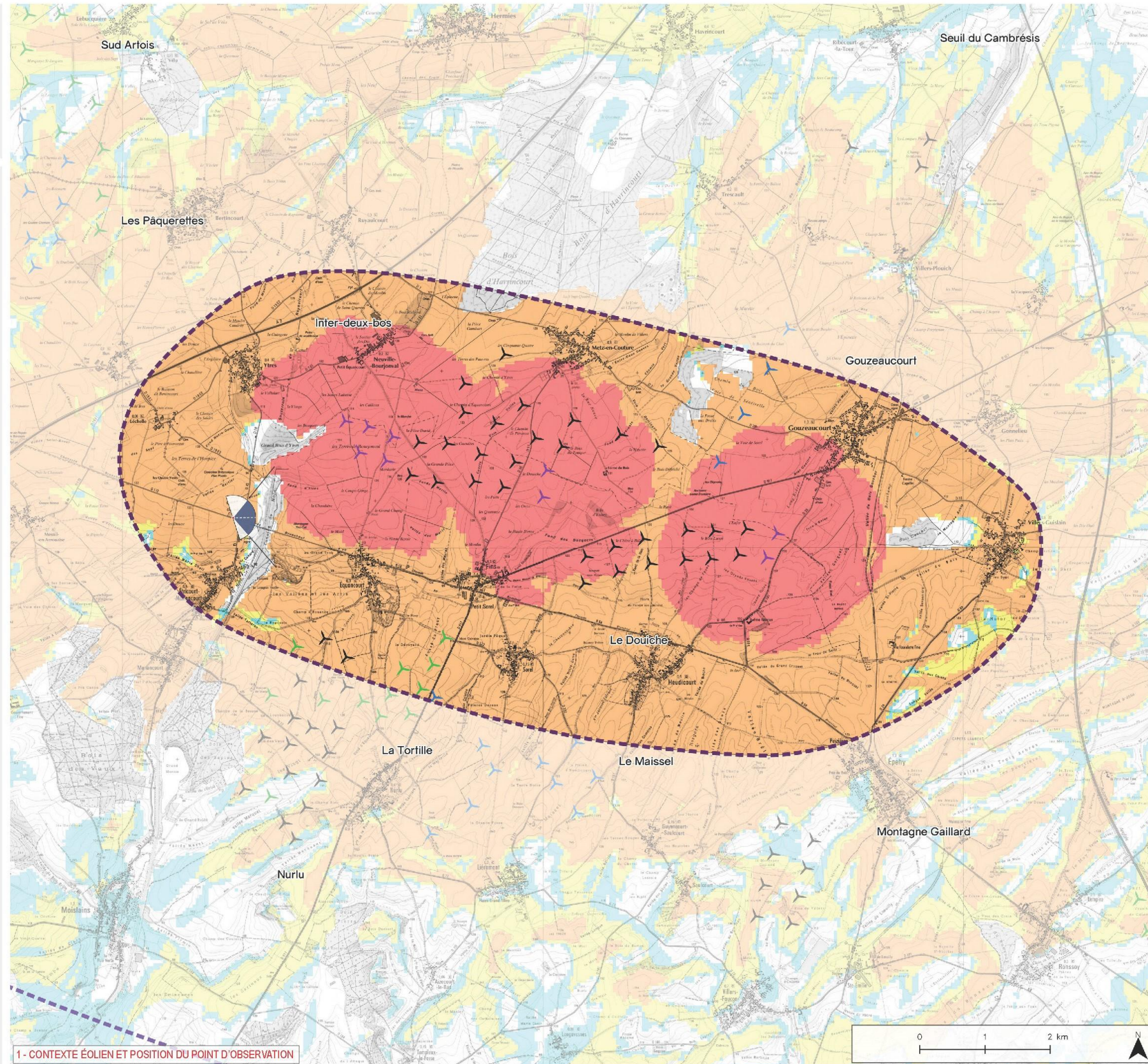


Figure 265 : Photomontage C8 – 1/4 (source : Agence Coûasnon, 2018)

Photomontage n°C8 : Perception depuis le cimetière britannique d'Etricourt-Manancourt

Informations photographie

Identifiant : c8  
 Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 699300, 6993963, 115,2  
 Date et heure de prise de vue : 12/02/2019 12:27  
 Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm  
 Appareil Photo Numérique : NIKON D5000  
 Assemblage panoramique : Cylindrique  
 Hauteur de prise de vue : 1,6 m

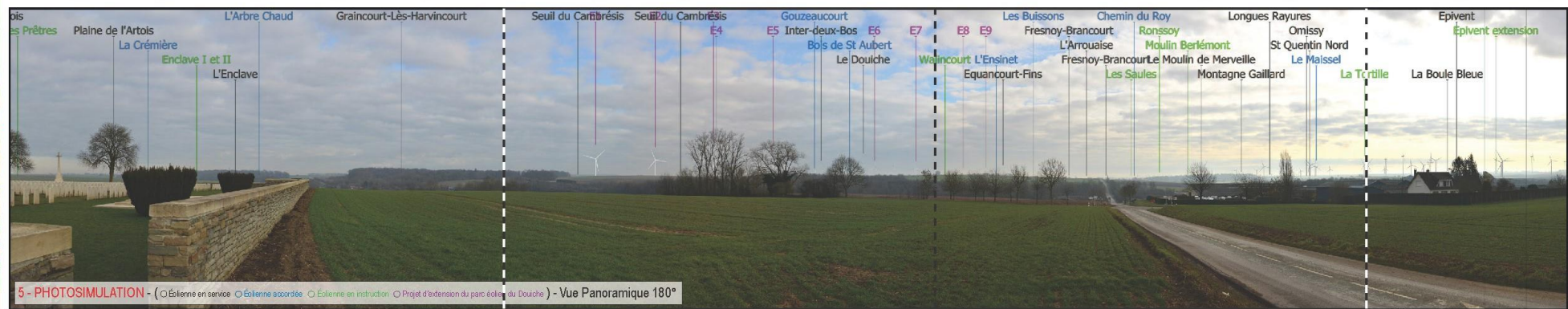
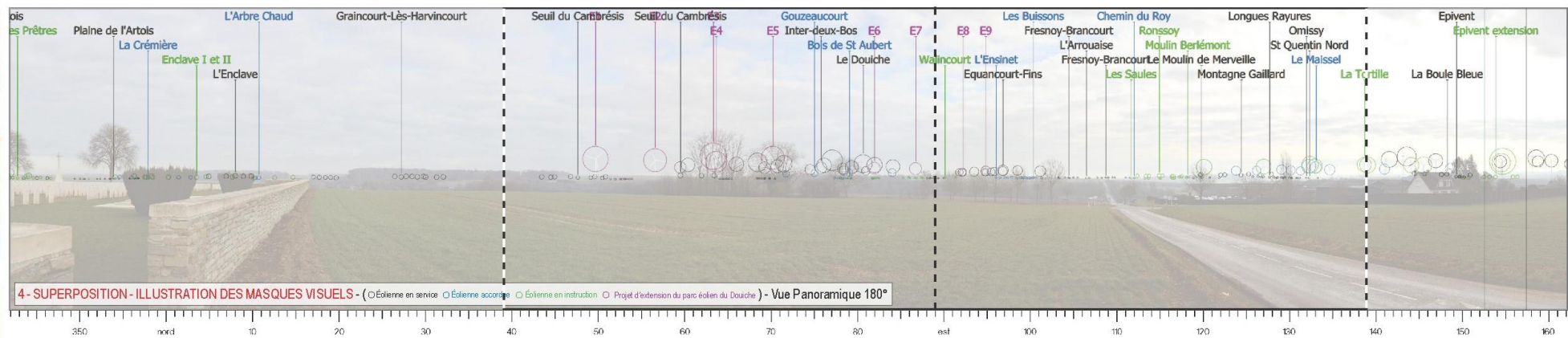
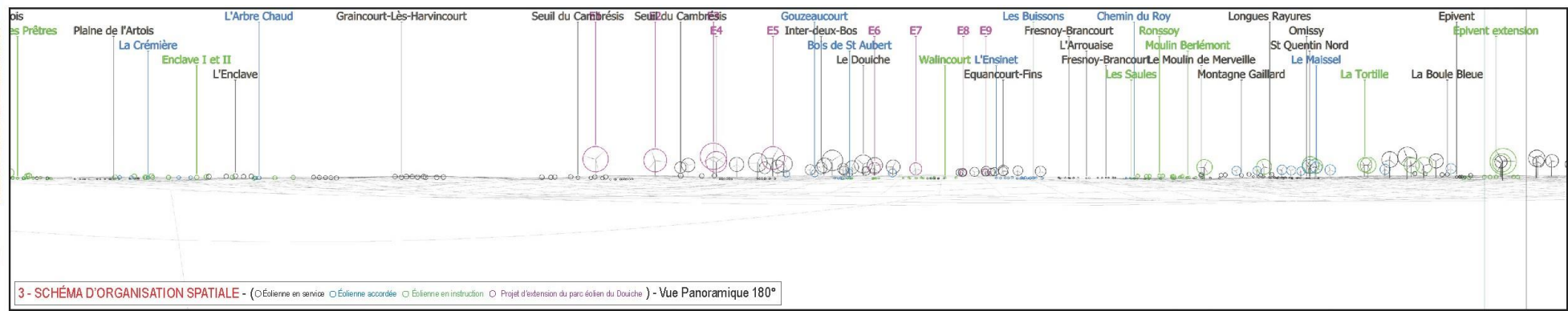
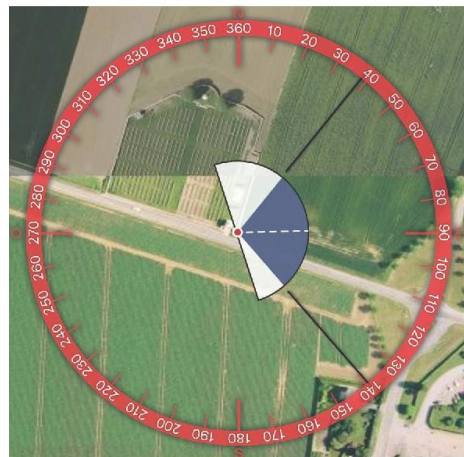
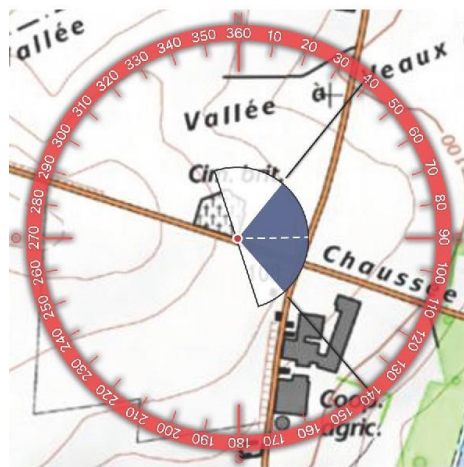


Figure 266 : Photomontage C8 – 2/4 (source : Agence Coûasnon, 2018)





6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

Figure 267 : Photomontage C8 – 3/4 (source : Agence Coüasnon, 2018)

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE

TPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TPOLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et du Douiche	Dans ce paysage relativement ouvert, l'emprise horizontale du motif éolien est globalement plus présente avec le projet d'extension du Douiche. En effet, les éoliennes E1, E2, E3 et E4 ont une hauteur apparente non négligeable et se détachent du pôle éolien, plus dense situé à leur droite.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Effet d'étalement sur l'horizon</li> <li>&gt; Effet de renforcement du motif éolien</li> <li>&gt; Effet de densification</li> <li>&gt; Modification de la lisibilité des parcs existants</li> </ul>	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Visibilité ou co-visibilité avec un édifice ou un site protégé	Cimetière britannique	Depuis le cimetière britannique le projet éolien d'extension du Douiche s'insère à l'arrière-plan d'une haie peu dense. Les éoliennes de ce futur parc éolien sont visibles et/ou perceptibles à travers la végétation avec une taille apparente non négligeable (notamment pour E1, E2, E3, E4 et E5).	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Phénomène de visibilité</li> <li>&gt; Modification du paysage</li> </ul>	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Figure 268 : Photomontage C8 – 4/4 (source : Agence Coûasnon, 2018)

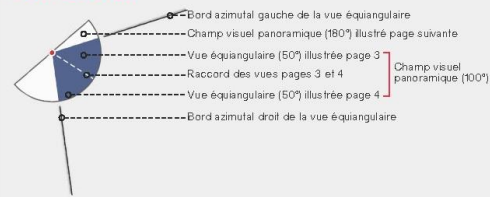
# Photomontage n°C11 : Centre-bourg de Neuville-Bourjonval

## Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 9  
 Dimension mat I rotor I hauteur totale : 91m I 117m I 149,4m  
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur  
 Éolienne la plus proche : E2 (1453m)  
 Éolienne la plus éloignée : E9 (6724m)

## Légende

### > Cône de vue



### > Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet d'extension du parc éolien du Douiche

### > Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

### Pour se représenter les angles...

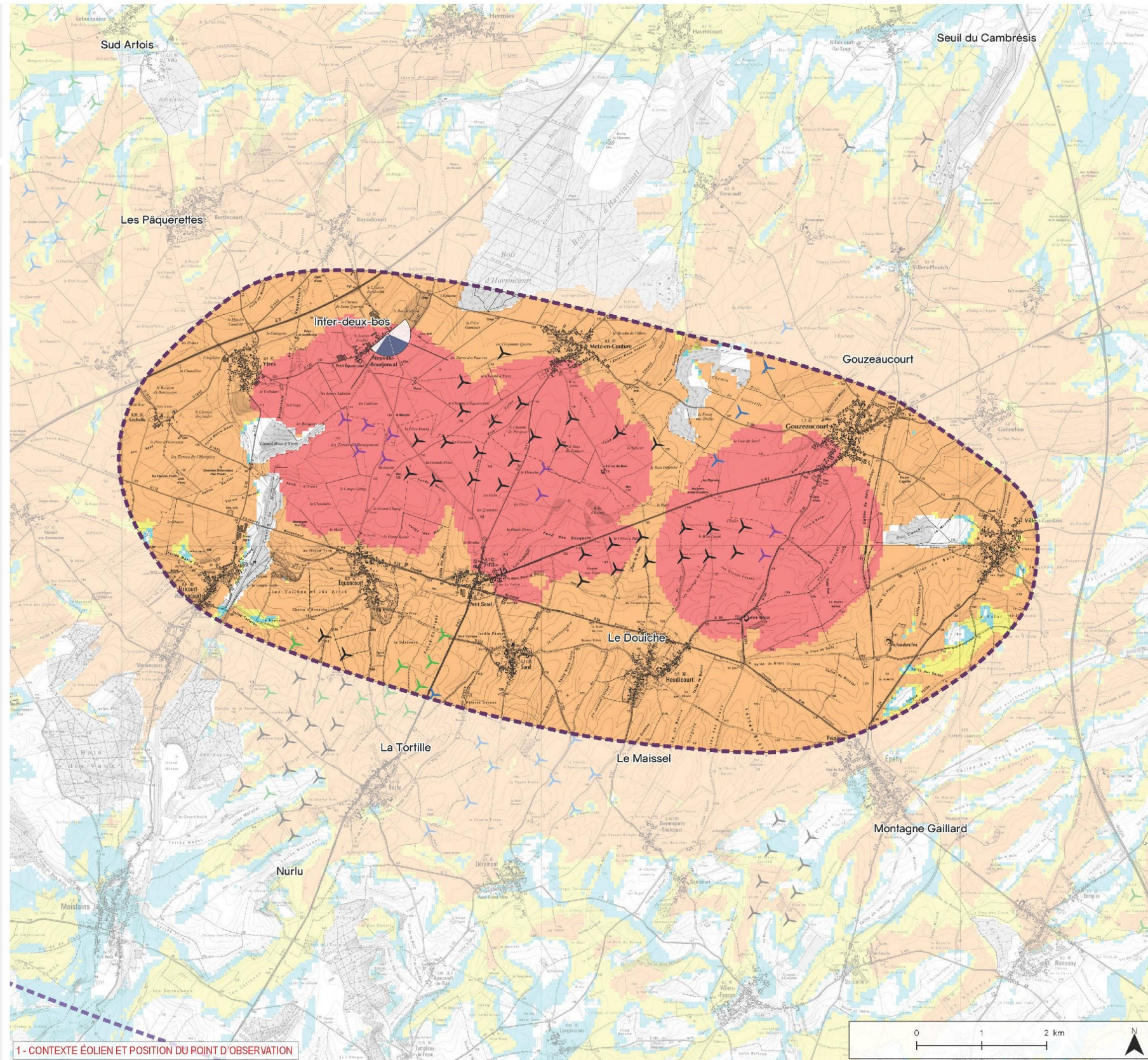
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

### > Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

Figure 269 : Photomontage C11 – 1/4 (source : Agence Coûasnon, 2018)

Informations photographie

Identifiant : c24  
 Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 701702, 6996772, 130,1  
 Date et heure de prise de vue : 12/02/2019 18:20  
 Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm  
 Appareil Photo Numérique : NIKON D5000  
 Assemblage panoramique : Cylindrique  
 Hauteur de prise de vue : 1,6 m

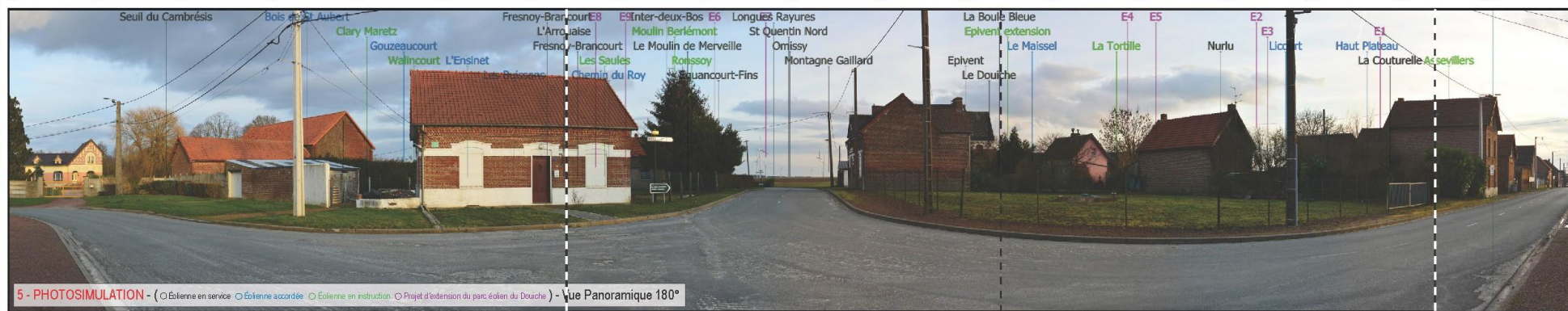
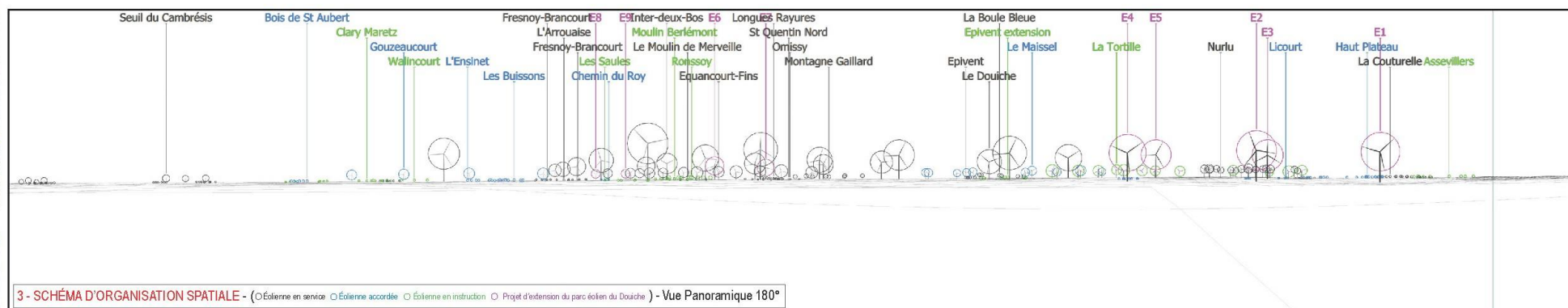
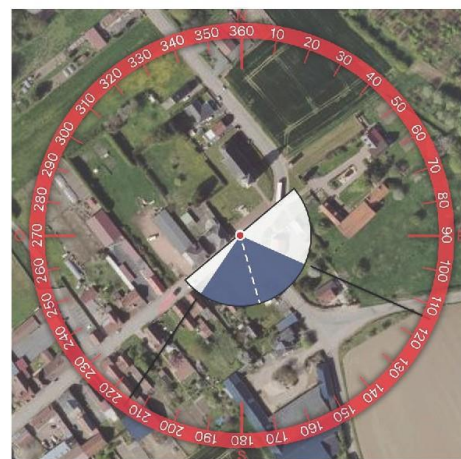
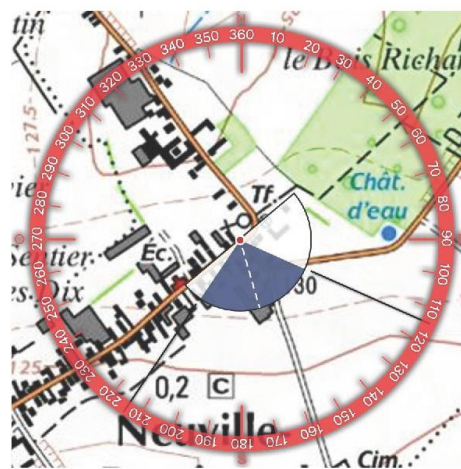


Figure 270 : Photomontage C11 – 2/4 (source : Agence Coûasnon, 2018)



6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

Figure 271 : Photomontage C11 – 3/4 (source : Agence Coüasnon, 2018)



TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
				Nul	Très faible	Faible	Moderé	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Ensemble du contexte éolien	Depuis le village de Neuville-Bourjonval, l'extension du Douiche s'insère dans un contexte éolien existant et dense.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Effet de renforcement du motif éolien</li> <li>&gt; Effet de densification</li> <li>&gt; Modification de la lisibilité des parcs existants</li> </ul>	Nul	Très faible	Faible	Moderé	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Village de Neuville-Bourjonval	Depuis le bourg de Neuville-Bourjonval les éoliennes E2, E3, et E4 du projet émergent de la trame bâtie. E7 est visible dans l'axe de la rue d'Equancourt et accompagne les éoliennes existantes du Douiche et d'Inter-Deux-Bos.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Modification du paysage quotidien</li> </ul>	Nul	Très faible	Faible	Moderé	Fort	Très fort

Figure 272 : Photomontage C11 – 4/4 (source : Agence Coüasnon, 2018)

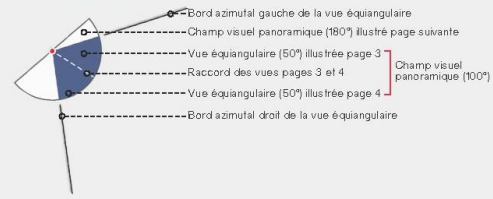
ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 9  
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 91m | 117m | 149,4m  
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur  
 Éolienne la plus proche : E2 (1585m)  
 Éolienne la plus éloignée : E9 (6323m)

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet d'extension du parc éolien du Douiche

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0  
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...  
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil  
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil  
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

> Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate

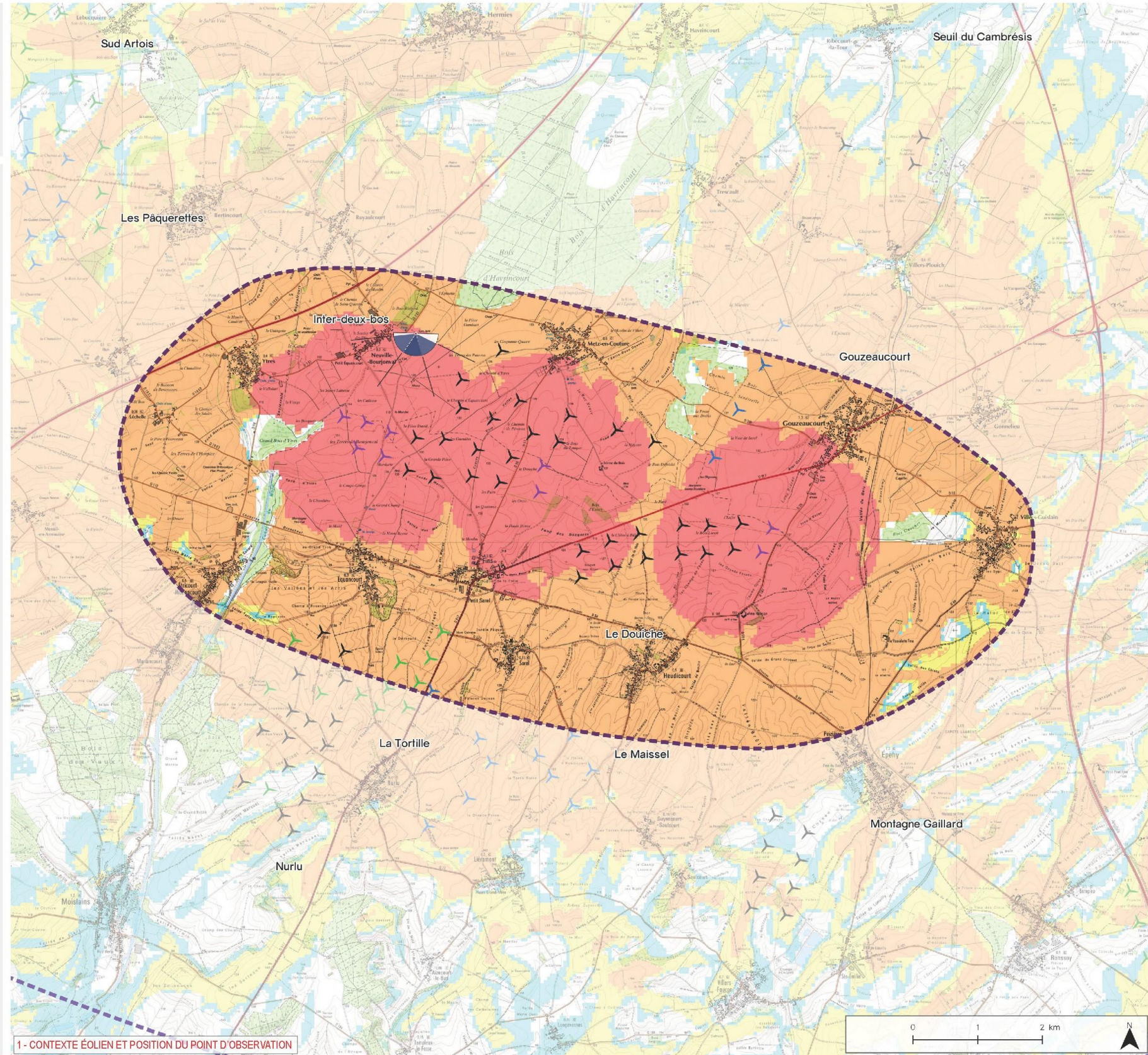


Figure 273 : Photomontage C12 – 1/6 (source : Agence Coûasnon, 2018)

Informations photographique

Identifiant : c23  
 Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 702151, 6996737, 130  
 Date et heure de prise de vue : 12/02/2019 18:24  
 Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm  
 Appareil Photo Numérique : NIKON D5000  
 Assemblage panoramique : Cylindrique  
 Hauteur de prise de vue : 1,6 m

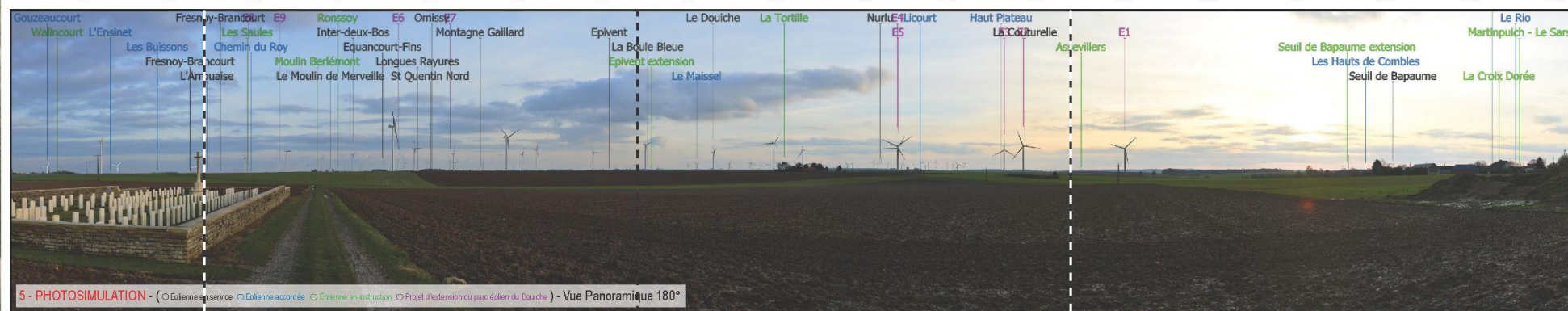
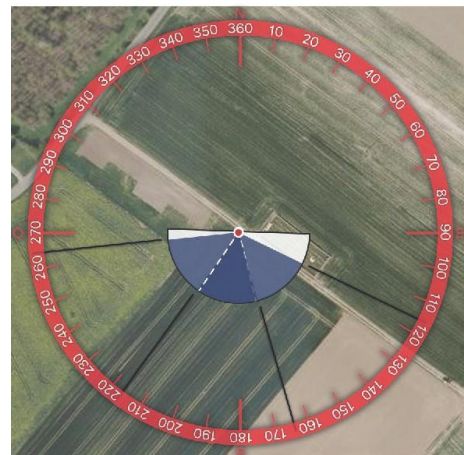
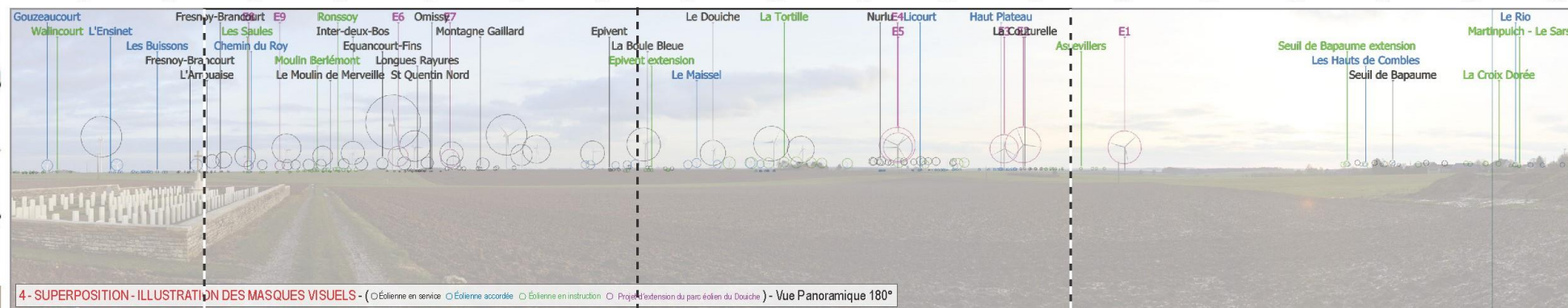
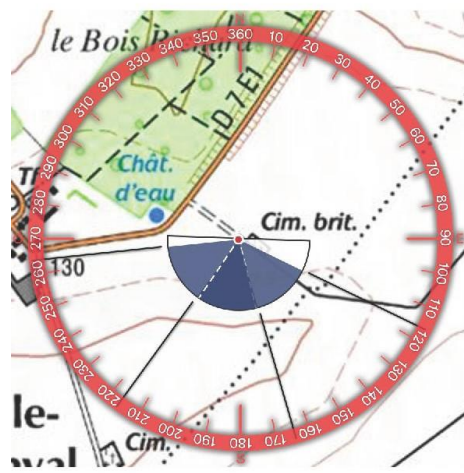
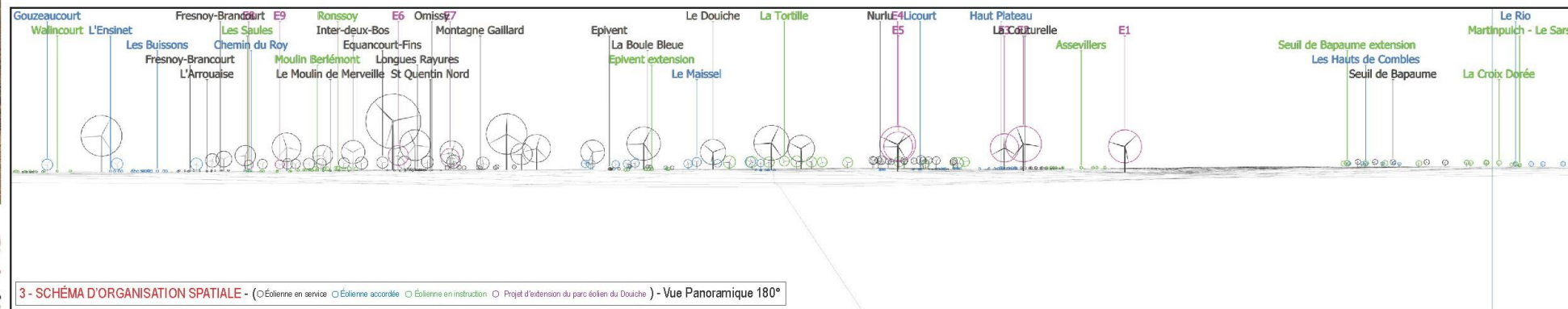
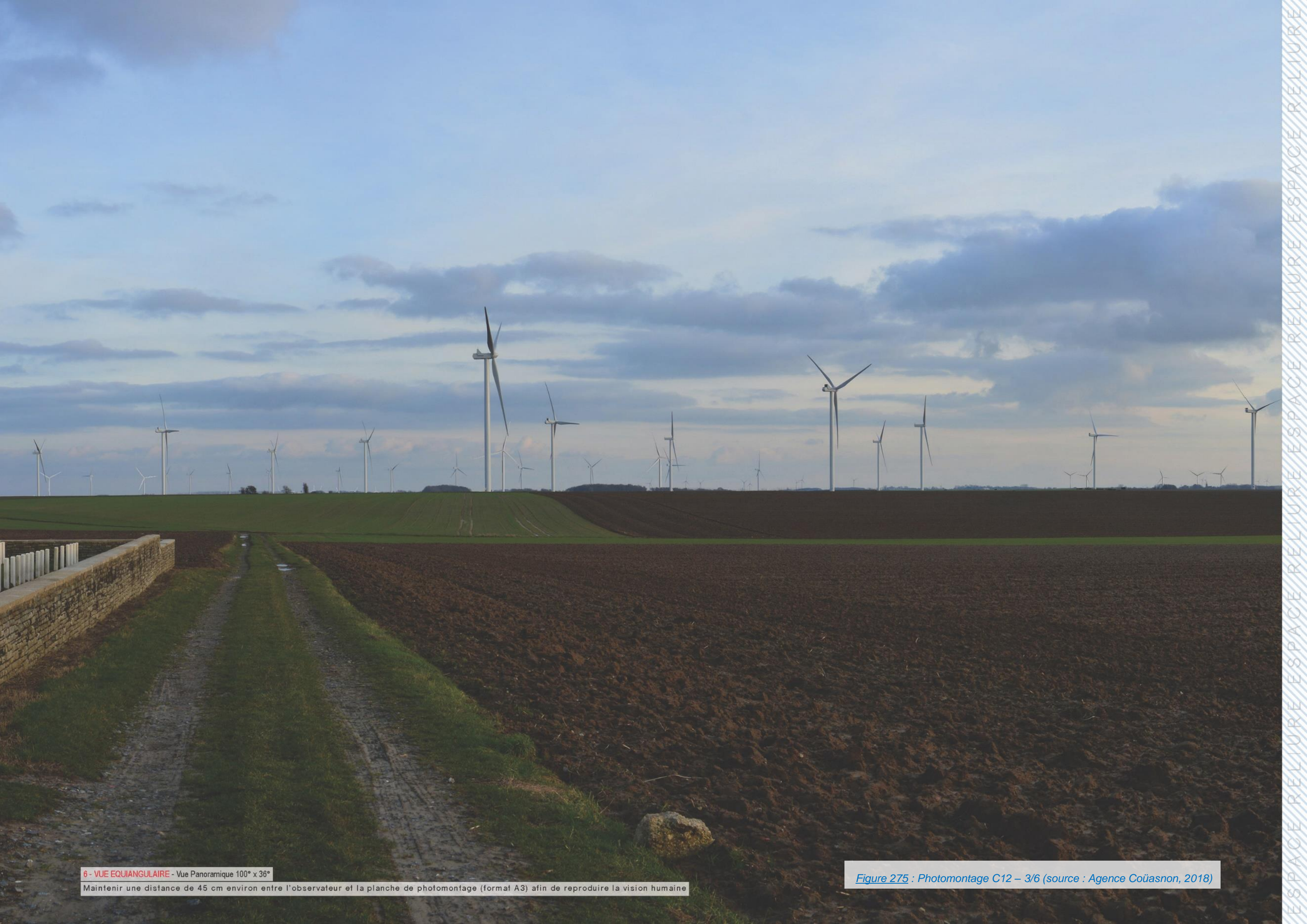


Figure 274 : Photomontage C12 – 2/6 (source : Agence Coûasnon, 2018)





6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

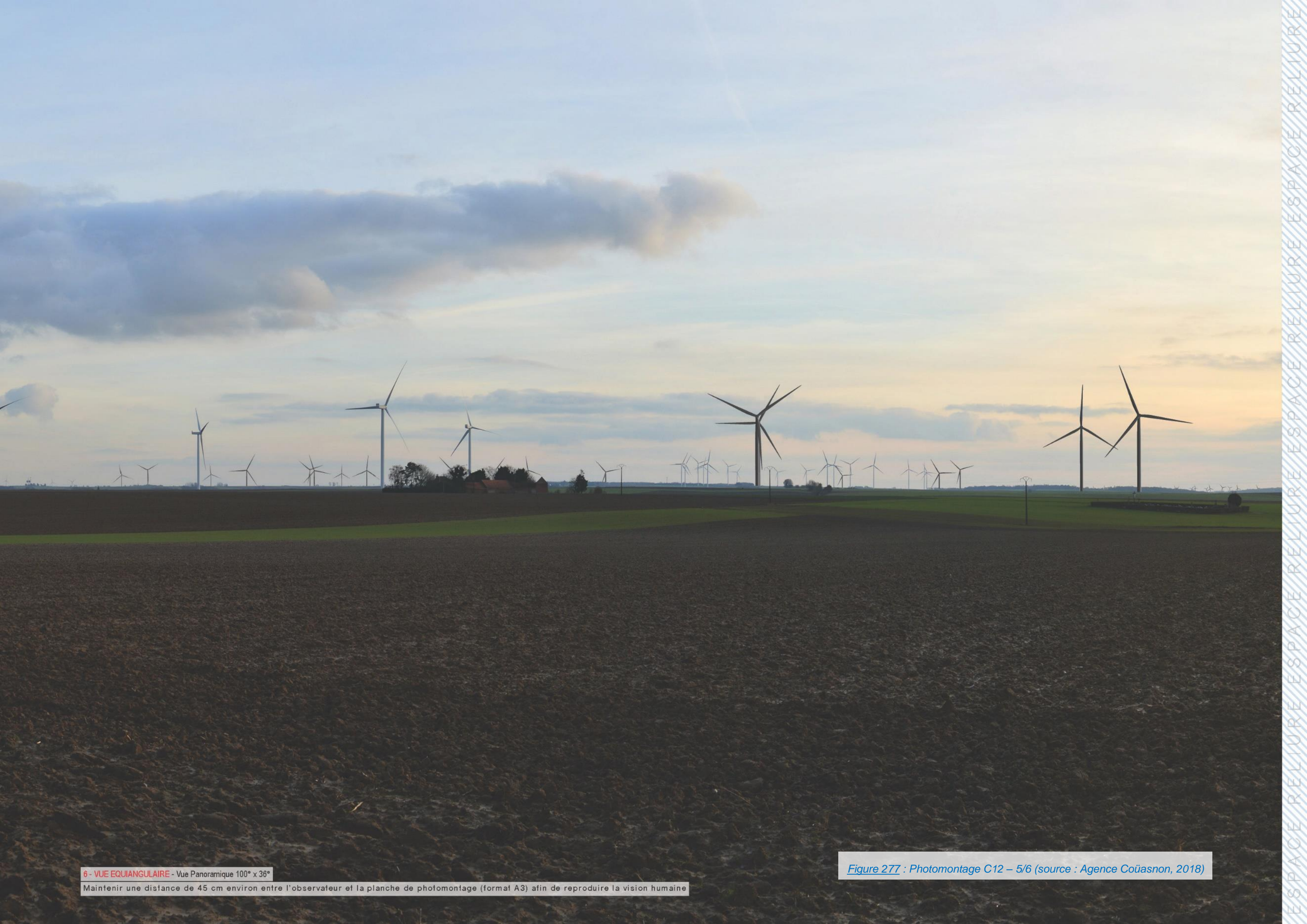
Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

Figure 275 : Photomontage C12 – 3/6 (source : Agence Coüasnon, 2018)

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER				
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Ensemble du contexte éolien	L'extension du Douiche s'insère dans un pôle éolien dense. Ainsi E4, E5, E6, E7, E8 et E9 densifient le motif éolien créé par les parcs existant du Douiche et d'Inter-Deux-Bos. En revanche E1, E2 et E3 augmentent l'emprise horizontale du motif éolien depuis ce lieu. À noter qu'il y a des chevauchements de rotors entre E4 et E5 et entre E2 et E3, ce qui perturbe la lecture du parc éolien en projet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Effet d'étalement sur l'horizon</li> <li>&gt; Effet de renforcement du motif éolien</li> <li>&gt; Effet de densification</li> <li>&gt; Modification de la lisibilité des parcs existants</li> </ul>	Très faible	Faible	Moyenne	Fort	Très fort
Visibilité ou co-visibilité avec un édifice ou un site protégé	Cimetière britannique de Neuville-Bourjonval	Depuis ce lieu de mémoire les vues sont profondes et l'horizon parsemée d'éoliennes. De fait, l'extension du Douiche modifie peu les perceptions paysagères.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Modification de l'écran paysager</li> </ul>	Très faible	Faible	Moyenne	Fort	Très fort

Figure 276 : Photomontage C12 – 4/6 (source : Agence Coûasnon, 2018)



6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

Figure 277 : Photomontage C12 – 5/6 (source : Agence Couâsnon, 2018)

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE



Figure 278 : Photomontage C12 – 6/6 (source : Agence Coüasnon, 2018)

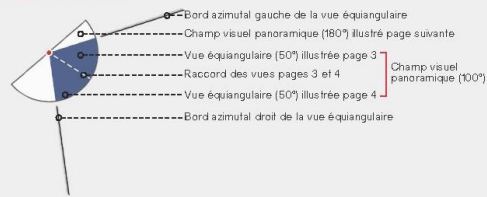
# Photomontage n°C19 : Covoisibilité avec la silhouette du village d'Equancourt

## Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 9  
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 91m | 117m | 149,4m  
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur  
 Éolienne la plus proche : E5 (3216m)  
 Éolienne la plus éloignée : E8 (6568m)

## Légende

### > Cône de vue



### > Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet d'extension du parc éolien du Douiche

### > Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

### Pour se représenter les angles...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

### > Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate

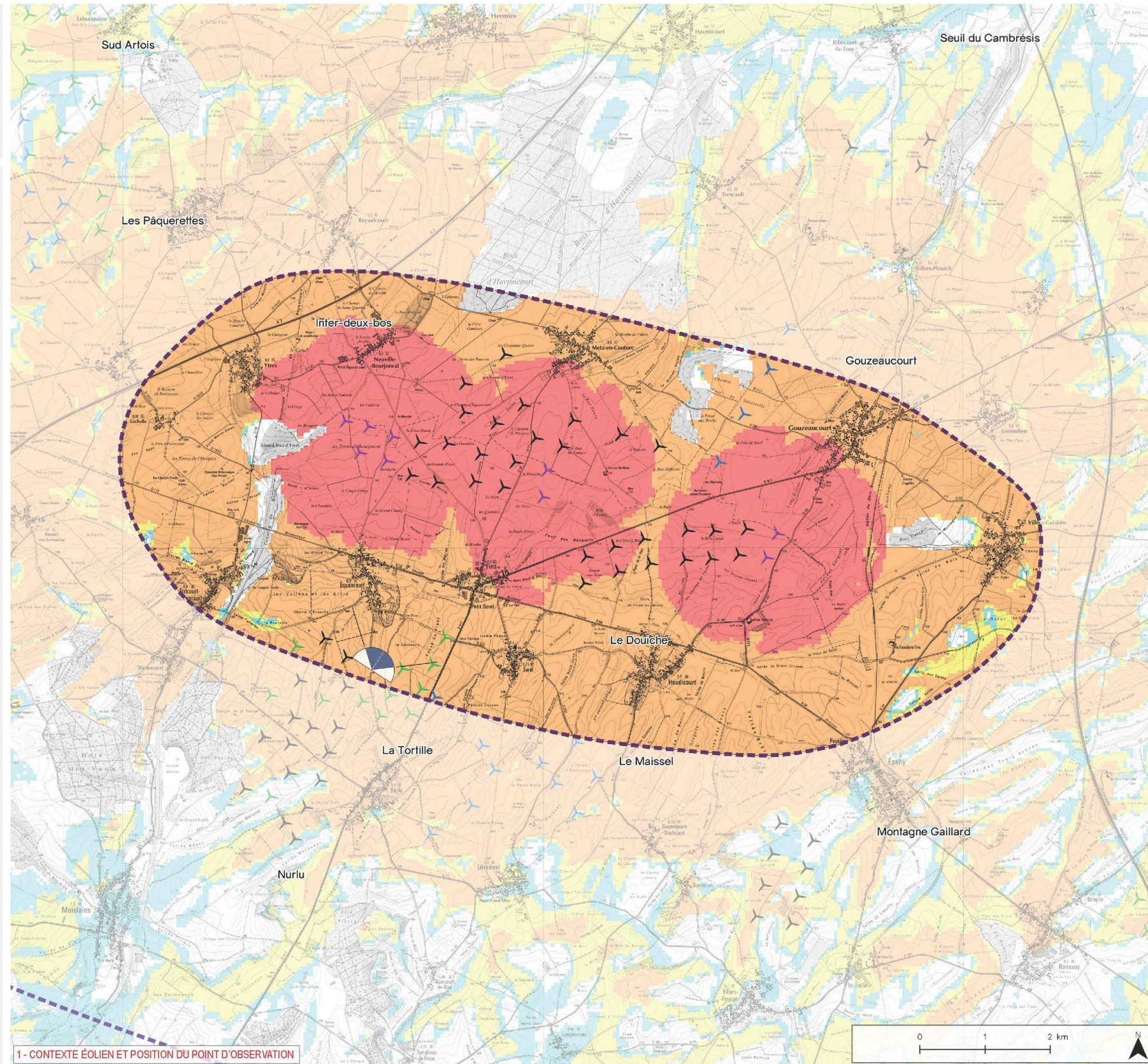


Figure 279 : Photomontage C19 – 1/4 (source : Agence Coûasnon, 2018)

Photomontage n°C19 : Covoisibilité avec la silhouette du village d'Equancourt

Informations photographie

Identifiant : c11  
 Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 701425, 6991624, 110,7  
 Date et heure de prise de vue : 13/02/2019 13:53  
 Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm  
 Appareil Photo Numérique : NIKON D5000  
 Assemblage panoramique : Cylindrique  
 Hauteur de prise de vue : 1,6 m

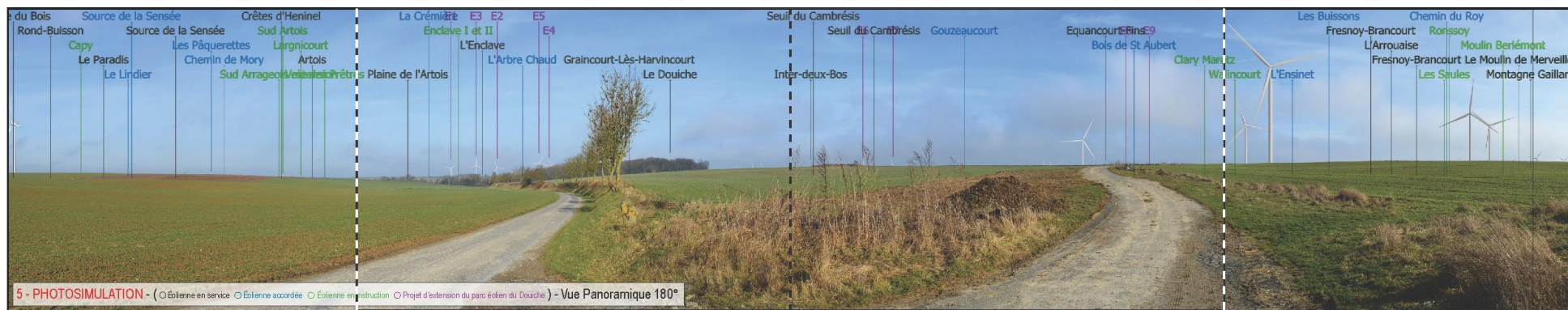
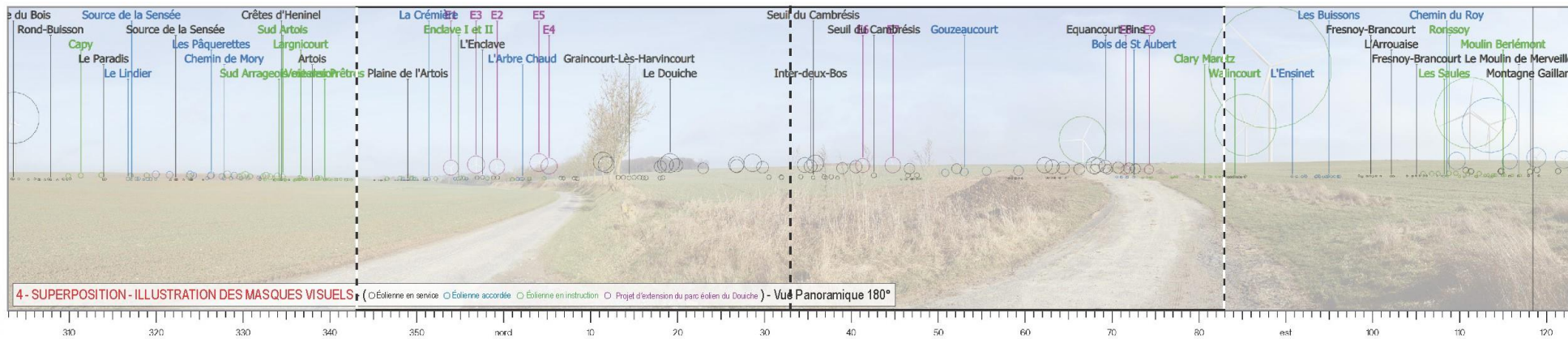
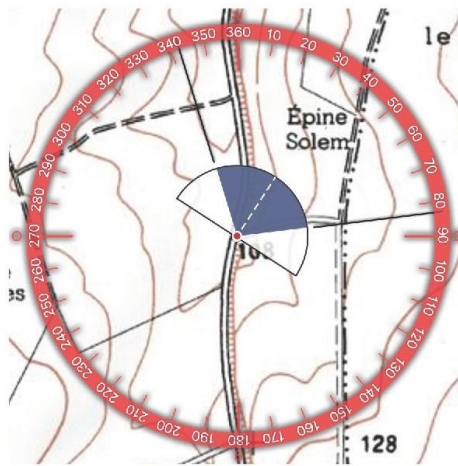
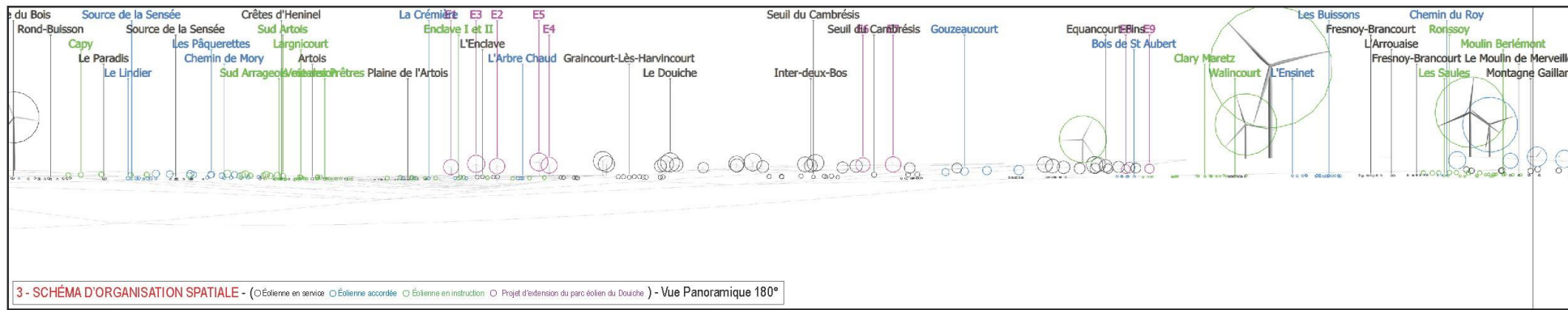


Figure 280 : Photomontage C19 – 2/4 (source : Agence Coûasnon, 2018)



6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

Figure 281 : Photomontage C19 – 3/4 (source : Agence Couâsnon, 2018)

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE



TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNE	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Covisibilité avec la silhouette du village d'Équancourt	Le clocher de l'église d'Équancourt émerge discrètement de la végétation, identifiant ainsi le village. Bien que le motif éolien soit déjà présent, les éoliennes du projet d'extension du Douiche perturbent la lecture du panorama. En effet, les éoliennes E1 à E5 apparaissent au côté du village d'Équancourt. En effet, à cette distance, la taille apparente des éoliennes E1 à E5 est non négligeable, au regard des structures et éléments existants (vallon, boisements, corps de ferme, habitat, clocher d'église...).	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Effet d'écrasement du bâti</li> <li>&gt; Modification du paysage quotidien</li> <li>&gt; Interférence visuelle</li> </ul>	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Figure 282 : Photomontage C19 – 4/4 (source : Agence Coüasnon, 2018)



## Conclusion des impacts paysagers de l'aire immédiate

---

### Effet cumulé avec un autre parc éolien

---

En fonction de la position de l'observateur, le projet d'extension s'inscrit soit :

- En superposition du parc existant - sans augmentation de l'emprise visuelle occupée par le motif éolien ;
- Dans la continuité et le prolongement des implantations existantes - générant alors une légère augmentation de l'angle horizontal occupé par les éoliennes dans le paysage.

La géométrie du projet d'extension est en parfait accord avec le schéma d'implantation éolien actuel. L'impact paysager supplémentaire dans ce paysage éolien est souvent peu significatif.

### Perception depuis les axes de communication

---

Depuis les principaux axes de communication qui maillent le territoire de l'aire d'étude immédiate, le projet éolien présente un impact paysager majoritairement qualifié de faible. En effet, du fait de l'existence préalable du motif éolien et de la présence régulière de masques visuels le long des voies (villages traversés, relief, talus plantés, alignements d'arbres, bosquets) la prégnance des éoliennes du projet est fréquemment atténuée.

### Visibilité et/ou covisibilité avec le patrimoine bâti et paysager protégé

---

Un seul monument historique est concerné par la réalisation d'un photomontage : l'ancienne borne frontière. Sa reconnaissance sociale est très faible et l'éolien omniprésent aujourd'hui dans le paysage environnant.

Les cimetières britanniques d'Etricourt-Manancourt et de Neuville-Bourjonval s'inscrivent dans des espaces ouvertes où les perceptions sont longues. Depuis ces lieux de mémoires, l'extension du parc éolien du Douiche s'inscrit dans un pôle éolien dense, l'impact est alors faible ou modéré

### Intervisibilité avec les structures paysagères et les secteurs panoramiques

---

Dans l'aire d'étude immédiate, le recul de l'implantation du projet éolien vis-à-vis du canal du Nord permet de limiter fortement la prégnance du projet depuis ces secteurs et d'éviter un effet d'écrasement significatif. L'impact paysager du projet est ainsi qualifié de nul à modéré vis-à-vis de la vallée du canal du Nord (photomontages n°23, 24 et 26). Malgré la modification du paysage existant par une présence renforcée de l'énergie éolienne, les photomontages de l'aire immédiate montrent que l'échelle du projet est cohérente avec celle des composantes paysagères.

### Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec les silhouettes de bourg

---

L'enjeu de la perception du projet éolien depuis les lieux d'habitation a été identifié comme «fort» lors de l'analyse de l'état initial. L'aire d'étude immédiate abrite en effet un grand nombre de bourgs et villages. Les 28 photomontages réalisés depuis l'habitat illustrent soit les perceptions visuelles les plus défavorables - qu'il convient donc de nuancer - soit des points de vue représentatifs des perceptions à l'échelle du bourg. Des masques visuels (front bâti, végétation arborée privative, versant des vallées) s'interposent régulièrement entre l'observateur et le projet éolien atténuant alors sa prégnance. Cependant, certaines rues orientées en direction du projet ou certaines franges ouvertes sur l'espace agricole offrent des fenêtres de visibilité sur le projet éolien. Ainsi, au regard des photomontages réalisés, les hameaux, bourgs et villages suivants :

- Hameau du Canard ;
- Habitat isolé des Quatre Vents ;
- Hameau du Grand Bois d'Ytres ;
- Village de Léchelle ;
- Village d'Ytres ;
- Hameau de Pierre Watel ;
- Village de Neuville-Bourjonval ;
- Habitat isolé de Musa,

sont les plus sensibles vis-à-vis du projet éolien (impact paysager modéré à fort).

D'autre part, des situations de concurrence visuelle avec les silhouettes des bourgs identifiées dans l'état initial, ont été confirmées par le biais des photomontages n°32, 34 et C19 (Ytres, Neuville-Bourjonval et Equancourt). À noter que depuis les centres bourgs le projet d'extension du Douiche est très fréquemment masqué par la trame bâtie des villages (photomontages C7, C9, C10, C14, C15, C16, C17 et C20).

### Tableau récapitulatif des enjeux et impacts paysagers de l'aire immédiate

---

Numéro du point de vue	TITRE DU POINT DE VUE	VISIBILITÉ ou COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT ou CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN
A I R E I M M É D I A T E						
23	Le Canal du Nord		Le Canal du Nord		RD 58	Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et de Douiche 1
24	Le Canal du Nord		Le Canal du Nord			Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et de Douiche 1
25	Le village d'Étricourt-Manancourt			Village d'Étricourt-Manancourt		Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et de Douiche 1
26	la RD 58		Canal du Nord	Hameau du Canard	RD 58 et RD 43	Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et de Douiche 1
27	Habitat isolé des Quatre Vents			Habitat isolé des Quatre Vents		Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et de Douiche 1
28	Hameau du Grand Bois d'Ytres			Hameau du Grand Bois d'Ytres	RD 43	Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et de Douiche 1
29	Village de Léchelle			Village de Léchelle		Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et de Douiche 1
30	Le village d'Ytres			Village d'Ytres		Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et de Douiche 1
31	Le hameau de Pierre Watel			Hameau de Pierre Watel		Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et de Douiche 1
32	L'A2			Covisibilité avec le village d'Ytres	A2 et RD 18	Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et de Douiche 1
33	Le village de Neuville-Bourjonval			Village de Neuville-Bourjonval	RD 7E1	Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et de Douiche 1
34	Covisibilité avec la silhouette du village de Neuville-Bourjonval			Covisibilité avec la silhouette du village de Neuville-Bourjonval		Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et de Douiche 1
35	Le village de Metz-en-Couture			Village de Metz-en-Couture		Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et de Douiche 1
36	Covisibilité avec le village de Metz-en-Couture			Covisibilité avec le village de Metz-en-Couture	RD 17	Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et de Douiche 1
37	Frange sud du village de Gouzeaucourt			Village de Gouzeaucourt	RD 29	Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et de Douiche 1
38	Habitat isolé de Musa			Habitat isolé de Musa		Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et de Douiche 1
39	L'ancienne borne frontière	MH Borne			RD 917	Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et de Douiche 1
40	Habitat isolé de la Ferme du Bois			Habitat isolé de la Ferme du Bois		Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et de Douiche 1
41	Habitat isolé de la Ferme Capelle			Habitat isolé de la Ferme Capelle		Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et de Douiche 1
42	La frange sud du village de Villers-Guislain			Village de Villers-Guislain		Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et de Douiche 1
43	Le lieu-dit de la Vaucelette			Le lieu-dit de la Vaucelette		Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et de Douiche 1
44	Hameau de la Ferme Révelon			Hameau de la Ferme Révelon		Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et de Douiche 1
45	Village d'Heudcourt			Village d'Heudcourt	RD 58	Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et de Douiche 1
46	Le village de Sorel			Village de Sorel		Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et de Douiche 1
47	Covisibilité avec la silhouette du village de Fins			Covisibilité avec la silhouette du village de Fins	RD 917	Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et de Douiche 1
48	Covisibilité avec la silhouette du village de Sorel			Covisibilité avec la silhouette du village de Sorel	RD 917	Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et de Douiche 1

Tableau 208 : Récapitulatif des enjeux et impacts paysager de l'aire immédiate 1/2 (source : Agence Coüasnon, 2018)

49	Covisibilité avec les silhouettes des villages d'Heudicourt et de Sorel			Covisibilité avec les silhouettes des villages d'Heudicourt et de Sorel	RD 222	Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et de Douiche 1
50	Le village de Fins			Village de Fins	RD 917	Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et de Douiche 1
51	Le village d'Equancourt			Village d'Equancourt	RD 58	Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et de Douiche 1
52	La vallée de la Tortille		Vallée de la Tortille	Covisibilité avec la silhouette du village d'Equancourt		Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et de Douiche 1
53	Covisibilité avec la silhouette du village d'Etricourt-Manancourt			Covisibilité avec la silhouette du village d'Etricourt-Manancourt		Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et de Douiche 1
C7	Centre-bourg d'Etricourt-Manancourt			Village d'Etricourt-Manancourt		
C8	Perception depuis le cimetière britannique d'Etricourt-Manancourt	Cimetière britannique				Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et du Douiche
C9	Centre-bourg de Léchelle			Village de Léchelle		
C10	Centre-bourg d'Ytres			Village d'Ytres		
C11	Centre-bourg de Neuville-Bourjonval			Village de Neuville-Bourjonval		Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et du Douiche
C12	Perception depuis le cimetière britannique de Neuville-Bourjonval	Cimetière britannique				Parc éolien d'Inter-Deux-Bos et du Douiche
C13	Centre-bourg de Metz-Couture			Village de Metz-en-Couture		
C14	Centre-bourg de Gouzeaucourt			Village de Gouzeaucourt		
C15	Centre-bourg de Villers-Guislain			Village de Villers-Guislain		
C16	Centre-bourg d'Heudicourt			Village d'Heudicourt		
C17	Centre-bourg de Sorel			Village de Sorel		
C18	Centre-bourg de Fins			Village de Fins		
C19	Covisibilité avec la silhouette du village d'Equancourt			Covisibilité avec la silhouette du village d'Equancourt		
C20	Centre-bourg d'Equancourt			Village d'Equancourt		

*Tableau 209 : Récapitulatif des enjeux et impacts paysager de l'aire immédiate 2/2 (source : Agence Coüason, 2018)*

### 3 - 7c Saturation visuelle

#### Bourg de Fins

Le bourg de Fins se situe au croisement de la RD 917 et RD 58.

À l'état initial les trois premiers critères sont atteints. Ces indices évoluent peu à l'état projeté : cela s'explique par le fait que le projet d'extension du parc éolien du Douiche s'intègre au contexte existant (sur l'horizon) dans la continuité des éoliennes en service.

L'évolution de la saturation de l'angle horizontal est faible (3%), il en est de même concernant la prégnance visuelle du motif éolien. En effet, les éoliennes du projet se superposent en majeure partie avec les éoliennes existantes.

L'angle de respiration évolue peu entre état initial et état projeté (-3%). L'indice du critère 3 dépasse également le seuil sans toutefois réduire pour le critère 4 le nombre d'angle de respiration de 60° (pas d'incidence sur la répartition des espaces de respiration).

Critère 1 : Saturation de l'angle horizontal ou indice d'occupation de l'horizon					
Évaluation de la saturation de l'horizon par cumul des angles occupés par des projets éoliens					
Seuil d'alerte : angle cumulé supérieur à 120°					
	État initial (en °)	Seuil d'alerte	État projeté (en °)	Évolution (en %)	Seuil d'alerte
Aire de 10 km	246,5	Atteint	255,5	3%	Atteint

Critère 2 : Prégnance visuelle du motif éolien					
Somme des angles occupés par le motif éolien dont la prégnance visuelle est supérieure à 1°					
Seuil d'alerte : angle cumulé supérieur à 120° dans l'aire de 10 km					
	État initial	Seuil d'alerte	État projeté	Évolution	Seuil d'alerte
Aire de 10 km	201	Atteint	210	3%	Atteint

Critère 3 : Angle de respiration maximum ou indice d'espace de respiration					
Mesure du plus grand angle sans éolienne dit "de respiration"					
Seuil d'alerte : inférieur à 90° dans l'aire de 10 km					
	État initial (en °)	Seuil d'alerte	État projeté (en °)	Évolution (en %)	Seuil d'alerte
Aire de 10 km	75	Atteint	66	-3%	Atteint

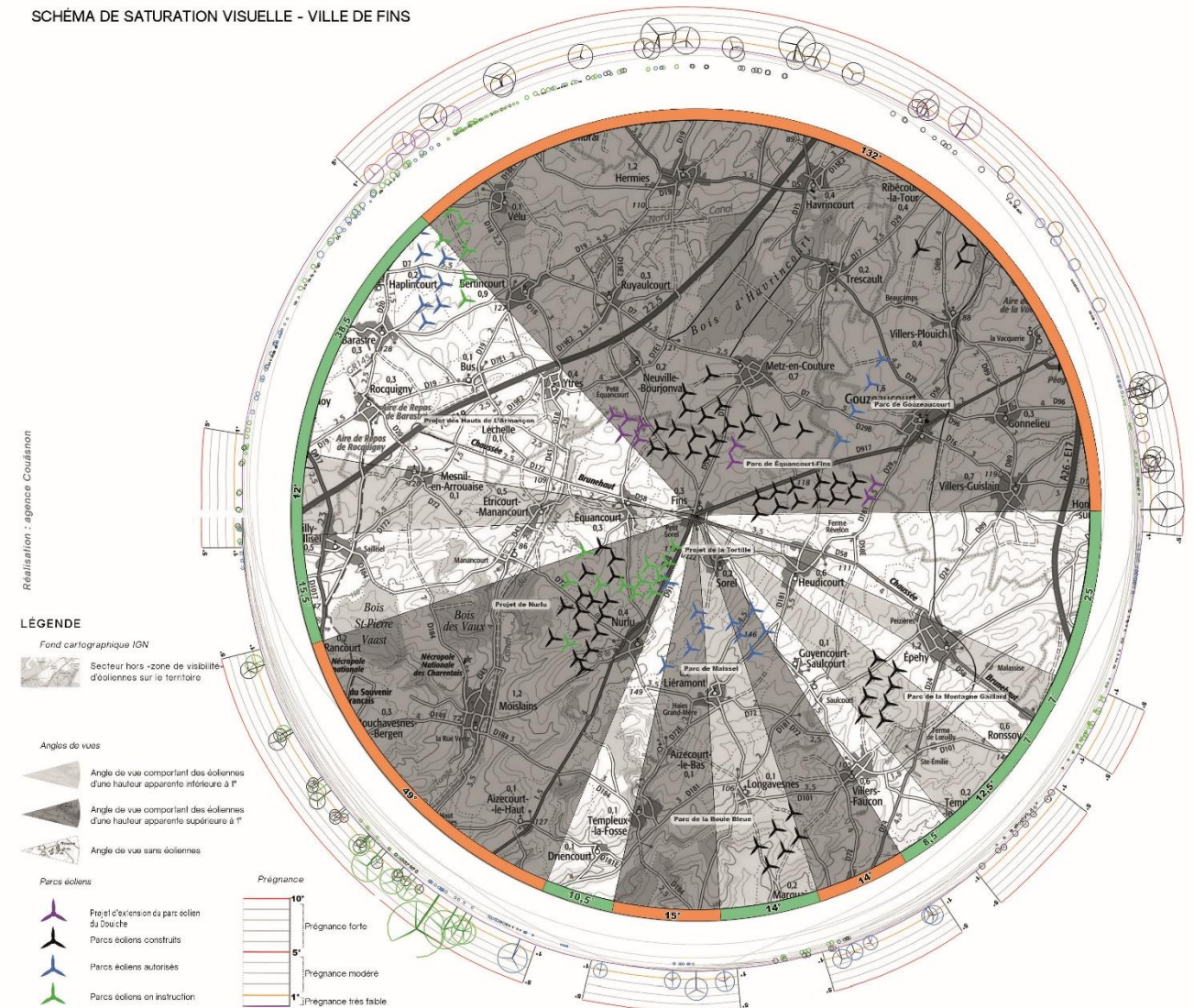
Critère 4 : Répartition des espaces de respiration					
Détermination du nombre d'angle de 60° (angle maximum de la vision humaine)					
Seuil d'alerte : inférieur à 2 dans l'aire de 10 km					
	État initial	Seuil d'alerte	État projeté	Évolution	Seuil d'alerte
Aire de 10 km	2	Non atteint	2	0	Non atteint

Critère 5 : Indice de densité sur les horizons occupés					
Ratio du nombre d'éoliennes présentes par angles d'horizon occupé					
Seuil d'alerte : supérieur à 0,5 dans l'aire de 10 km					
	État initial	Seuil d'alerte	État projeté	Évolution	Seuil d'alerte
Aire de 10 km	0,35	Non atteint	0,37	4%	Non atteint

Tableau 210 : Saturation visuelle de Fins (source : Agence Coüasnon, 2018)

SCHEMA DE SATURATION VISUELLE - VILLE DE FINS



Carte 133 : Saturation visuelle de Fins (source : Agence Coüasnon, 2018)

## Bourg de Metz-en-Couture

À l'état initial, les seuils sont atteints pour les deux premiers critères. Les angles de respiration restent en deçà des seuils d'alerte en raison d'un contexte éolien moins présent au nord du bourg.

L'évolution de tous les indices est nulle, excepté pour l'indice de densité qui connaît une mince évolution (8%). En effet, les éoliennes du projet s'intègrent par densification en se superposant totalement avec le motif éolien.

Ainsi, l'angle de respiration n'évolue pas entre état initial et état projeté. La répartition des espaces de respiration est suffisante à l'état initial (125,5°) et à l'état projeté (125,5°).

Critère 1 : Saturation de l'angle horizontal ou indice d'occupation de l'horizon					
Évaluation de la saturation de l'horizon par cumul des angles occupés par des projets éoliens					
Seuil d'alerte : angle cumulé supérieur à 120 °					
	État initial (en °)	Seuil d'alerte	État projeté (en °)	Évolution (en %)	Seuil d'alerte
Aire de 10 km	246	Atteint	246	0%	Atteint

Critère 2 : Prégnance visuelle du motif éolien					
Somme des angles occupés par le motif éolien dont la prégnance visuelle est supérieure à 1°					
Seuil d'alerte : angle cumulé supérieur à 120° dans l'aire de 10 km					
	État initial	Seuil d'alerte	État projeté	Évolution	Seuil d'alerte
Aire de 10 km	233	Atteint	233	0%	Atteint

Critère 3 : Angle de respiration maximum ou indice d'espace de respiration					
Mesure du plus grand angle sans éolienne dit "de respiration"					
Seuil d'alerte : inférieur à 90° dans l'aire de 10 km					
	État initial (en °)	Seuil d'alerte	État projeté (en °)	Évolution (en %)	Seuil d'alerte
Aire de 10 km	125,5	Non atteint	125,5	0%	Non atteint

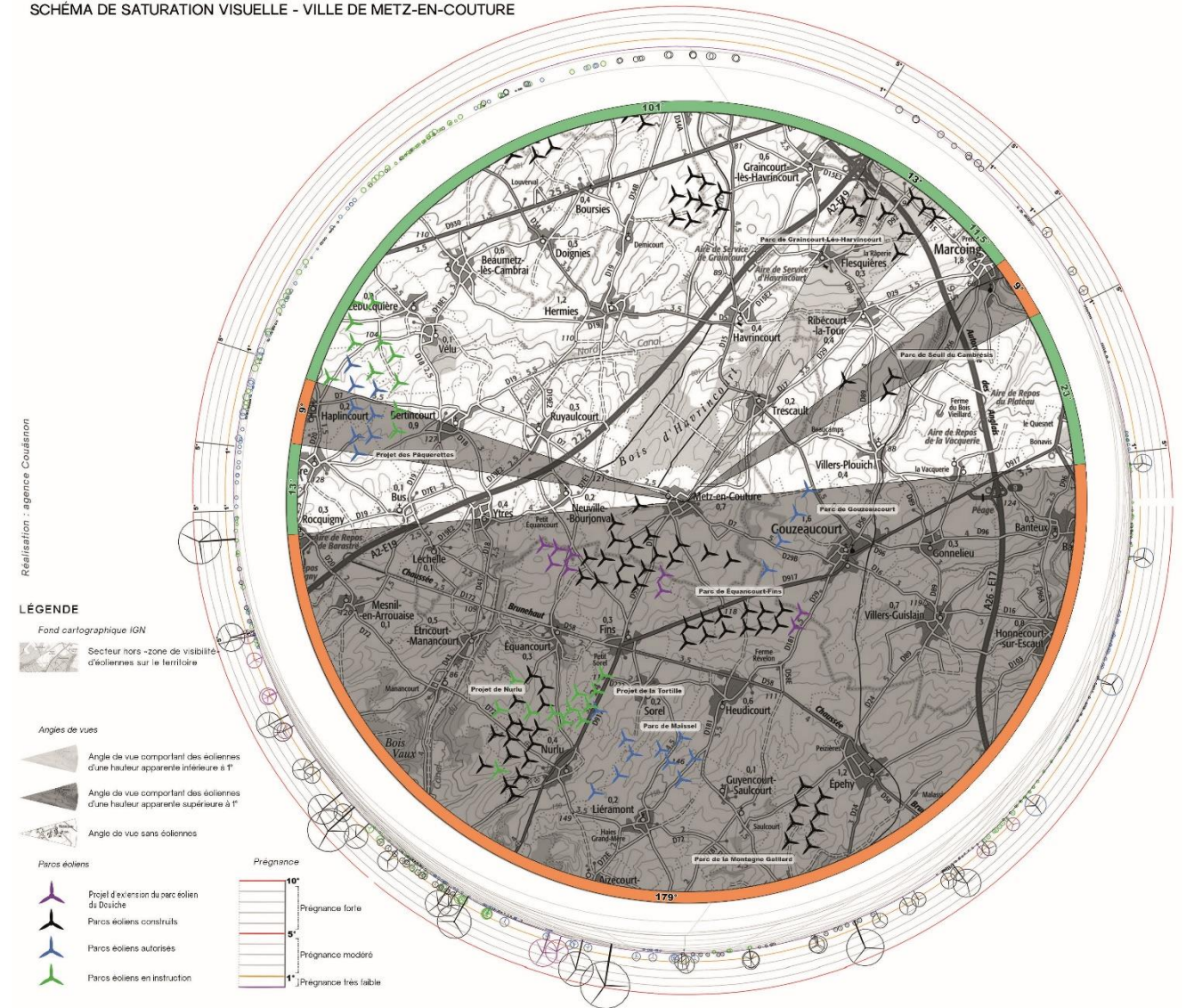
Critère 4 : Répartition des espaces de respiration					
Détermination du nombre d'angle de 60° (angle maximum de la vision humaine)					
Seuil d'alerte : inférieur à 2 dans l'aire de 10 km					
	État initial	Seuil d'alerte	État projeté	Évolution	Seuil d'alerte
Aire de 10 km	2	Non atteint	2	0	Non atteint

Critère 5 : Indice de densité sur les horizons occupés					
Ratio du nombre d'éoliennes présentes par angles d'horizon occupé					
Seuil d'alerte : supérieur à 0,5 dans l'aire de 10 km					
	État initial	Seuil d'alerte	État projeté	Évolution	Seuil d'alerte
Aire de 10 km	0,40	Non atteint	0,44	8%	Non atteint

Tableau 211 : Saturation visuelle de Metz-en-Couture (source : Agence Coüasnon, 2018)

SCHEMA DE SATURATION VISUELLE - VILLE DE METZ-EN-COUTURE



Carte 134 : Saturation visuelle de Metz-en-Couture (source : Agence Coüasnon, 2018)

## Bourg de Neuville-Bourjonval

À l'état initial, les deux premiers critères dépassent le seuil d'alerte, ainsi que l'indice de densité sur les horizons occupés.

À l'instar du bourg de Metz-en-couture, l'évolution des indices est très faible compte tenu de la configuration géographique du contexte éolien existant.

Si l'indice de densité est au-delà du seuil, il évolue peu et marque une légère densification sur l'angle déjà occupé par l'éolien.

Critère 1 : Saturation de l'angle horizontal ou indice d'occupation de l'horizon					
Évaluation de la saturation de l'horizon par cumul des angles occupés par des projets éoliens					
Seuil d'alerte : angle cumulé supérieur à 120 °					
	État initial (en °)	Seuil d'alerte	État projeté (en °)	Évolution (en %)	Seuil d'alerte
Aire de 10 km	174,5	Atteint	181,5	2%	Atteint

Critère 2 : Prégnance visuelle du motif éolien					
Somme des angles occupés par le motif éolien dont la prégnance visuelle est supérieure à 1°					
Seuil d'alerte : angle cumulé supérieur à 120° dans l'aire de 10 km					
	État initial	Seuil d'alerte	État projeté	Évolution	Seuil d'alerte
Aire de 10 km	142,5	Atteint	149,5	2%	Atteint

Critère 3 : Angle de respiration maximum ou indice d'espace de respiration					
Mesure du plus grand angle sans éolienne dit "de respiration"					
Seuil d'alerte : inférieur à 90° dans l'aire de 10 km					
	État initial (en °)	Seuil d'alerte	État projeté (en °)	Évolution (en %)	Seuil d'alerte
Aire de 10 km	132	Non atteint	132	0%	Non atteint

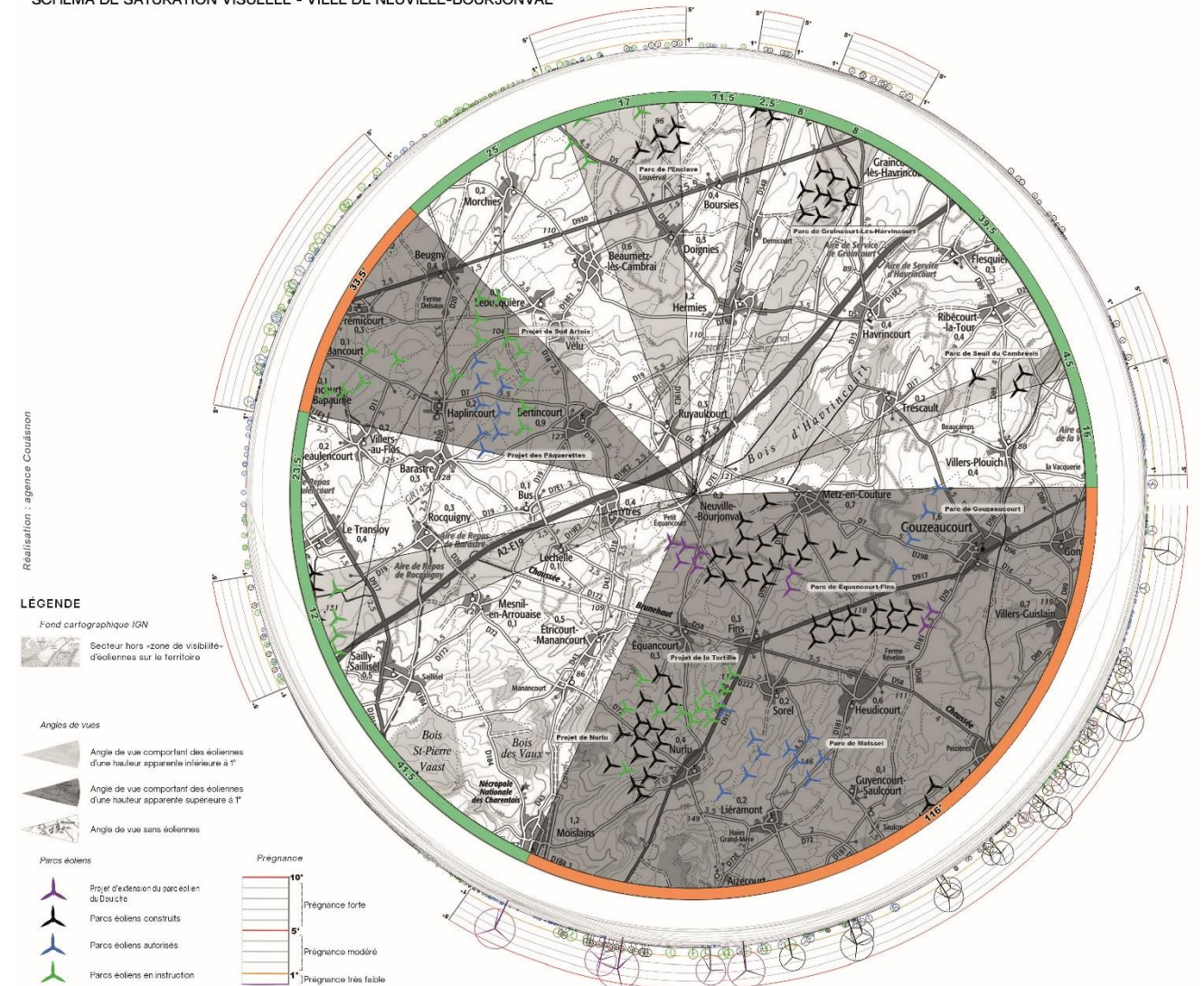
Critère 4 : Répartition des espaces de respiration					
Détermination du nombre d'angle de 60° (angle maximum de la vision humaine)					
Seuil d'alerte : inférieur à 2 dans l'aire de 10 km					
	État initial	Seuil d'alerte	État projeté	Évolution	Seuil d'alerte
Aire de 10 km	3	Non atteint	3	0	Non atteint

Critère 5 : Indice de densité sur les horizons occupés					
Ratio du nombre d'éoliennes présentes par angles d'horizon occupé					
Seuil d'alerte : supérieur à 0,5 dans l'aire de 10 km					
	État initial	Seuil d'alerte	État projeté	Évolution	Seuil d'alerte
Aire de 10 km	0,54	Atteint	0,57	6%	Atteint

Tableau 212 : Saturation visuelle de Neuville-Bourjonval (source : Agence Coüasnon, 2018)

## SCHEMA DE SATURATION VISUELLE - VILLE DE NEUVILLE-BOURJONVAL



Carte 135 : Saturation visuelle de Neuville-Bourjonval (source : Agence Coüasnon, 2018)

## Bourg d'Équancourt

Le bourg d'Équancourt se situe au sud de l'A2, entre Étricourt-Manancourt et Fins.

A l'état initial, on peut observer que 4 critères sur 5 dépassent les seuils d'alertes.

Le contexte éolien du territoire est en effet très dense. Seul l'angle de respiration maximum est qualifié de non atteint en raison de la présence d'un angle de respiration de 115° au nord-ouest d'Équancourt.

A l'état projeté, l'ensemble des critères d'analyse de la saturation visuelle sont atteints. Le projet d'extension du parc éolien du Douiche engendre une modification mesurée de la saturation visuelle. La faible évolution des indices de saturation est liée à la densité du contexte éolien préexistant, notamment au nord-est et au sud d'Équancourt, par les parcs de Inter-deux-bos, du Douiche et de Nurlu.

On constate qu'au nord du bourg, le projet d'extension du parc éolien du Douiche diminue l'angle de respiration maximal de 115° à 81,5°, franchissant ainsi le seuil d'alerte.

L'indice de densité sur les horizons occupés évolue peu et marque une légère densification sur l'angle déjà occupé par les parcs éoliens Inter-deux-bos et du Douiche.

Critère 1 : Saturation de l'angle horizontal ou indice d'occupation de l'horizon					
Évaluation de la saturation de l'horizon par cumul des angles occupés par des projets éoliens					
Seuil d'alerte : angle cumulé supérieur à 120°					
	État initial (en °)	Seuil d'alerte	État projeté (en °)	Évolution (en %)	Seuil d'alerte
Aire de 10 km	172,5	Atteint	206	9%	Atteint

Critère 2 : Prégnance visuelle du motif éolien					
Somme des angles occupés par le motif éolien dont la prégnance visuelle est supérieure à 1°					
Seuil d'alerte : angle cumulé supérieur à 120° dans l'aire de 10 km					
	État initial	Seuil d'alerte	État projeté	Évolution	Seuil d'alerte
Aire de 10 km	165,5	Atteint	199	9%	Atteint

Critère 3 : Angle de respiration maximum ou indice d'espace de respiration					
Mesure du plus grand angle sans éolienne dit "de respiration"					
Seuil d'alerte : inférieur à 90° dans l'aire de 10 km					
	État initial (en °)	Seuil d'alerte	État projeté (en °)	Évolution (en %)	Seuil d'alerte
Aire de 10 km	115	Non atteint	81,5	-9%	Atteint

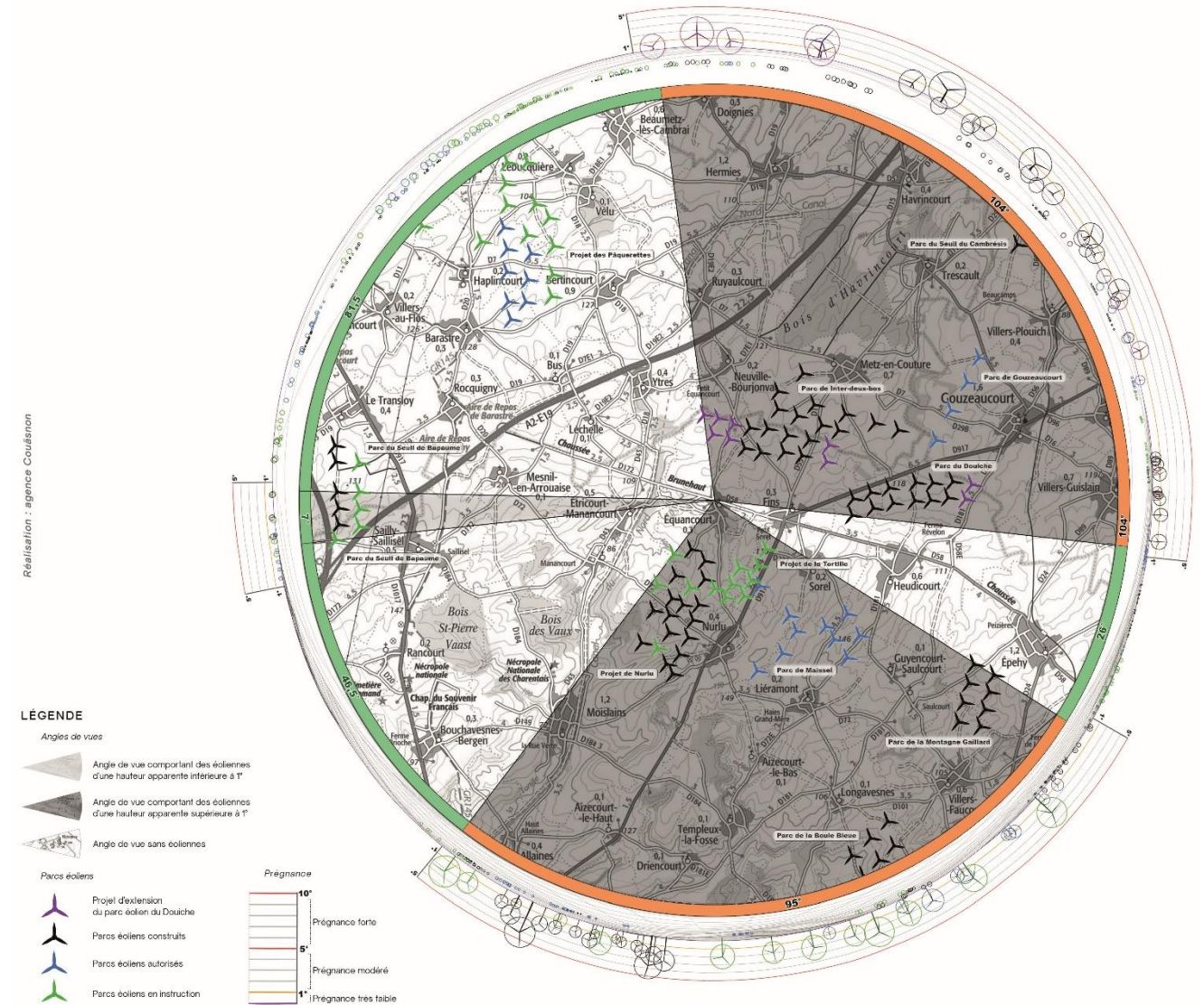
Critère 4 : Répartition des espaces de respiration					
Détermination du nombre d'angle de 60° (angle maximum de la vision humaine)					
Seuil d'alerte : inférieur à 2 dans l'aire de 10 km					
	État initial	Seuil d'alerte	État projeté	Évolution	Seuil d'alerte
Aire de 10 km	1	Atteint	1	0	Atteint

Critère 5 : Indice de densité sur les horizons occupés					
Ratio du nombre d'éoliennes présentes par angles d'horizon occupé					
Seuil d'alerte : supérieur à 0,5 dans l'aire de 10 km					
	État initial	Seuil d'alerte	État projeté	Évolution	Seuil d'alerte
Aire de 10 km	0,67	Atteint	0,61	-13%	Atteint

Tableau 213 : Saturation visuelle d'Équancourt (source : Agence Coüason, 2018)

## SCHÉMA DE SATURATION VISUELLE - VILLE D'ÉQUANCOURT



Carte 136 : Saturation visuelle d'Équancourt (source : Agence Coüason, 2018)

## Bourg d'Heudicourt

Le bourg d'Heudicourt se situe entre les bourgs de Fins et Épehy.

A l'état initial on peut observer que 4 critères sur 5 sont déjà qualifiés comme «Atteint». Les deux premiers critères dépassent le seuil fixé de 84,5° pour le premier et de 64° pour le deuxième, témoignant d'une saturation visuelle du territoire dès l'état initial. Les critères 3 et 4 traduisent un manque de respiration visuelle sur le territoire d'étude. Le critère 5 n'est pas atteint, il mesure la densité en éoliennes sur les angles occupés.

L'implantation du projet d'extension du parc éolien du Douiche dans le prolongement des éoliennes existantes (surtout au sud de Neuville-Bourjonval) réduit l'angle de respiration maximum de 74° à 66°.

L'indice de densité sur les horizons occupés évolue peu et marque une légère densification du nombre d'éoliennes sur les angles déjà occupés par les parcs éoliens Inter-deux-bos et du Douiche. Ce critère reste toutefois non atteint.

On observe que le pourcentage d'évolution entre l'état initial et l'état projeté est très faible (de l'ordre de 3%). Aucun critère de saturation supplémentaire n'est modifié par l'ajout du parc éolien du Douiche.

Critère 1 : Saturation de l'angle horizontal ou indice d'occupation de l'horizon					
Évaluation de la saturation de l'horizon par cumul des angles occupés par des projets éoliens					
Seuil d'alerte : angle cumulé supérieur à 120°					
	État initial (en °)	Seuil d'alerte	État projeté (en °)	Évolution (en %)	Seuil d'alerte
Aire de 10 km	201,5	Atteint	212,5	3%	Atteint

Critère 2 : Prégnance visuelle du motif éolien					
Somme des angles occupés par le motif éolien dont la prégnance visuelle est supérieure à 1°					
Seuil d'alerte : angle cumulé supérieur à 120° dans l'aire de 10 km					
	État initial	Seuil d'alerte	État projeté	Évolution	Seuil d'alerte
Aire de 10 km	184	Atteint	195	3%	Atteint

Critère 3 : Angle de respiration maximum ou indice d'espace de respiration					
Mesure du plus grand angle sans éolienne dit "de respiration"					
Seuil d'alerte : inférieur à 90° dans l'aire de 10 km					
	État initial (en °)	Seuil d'alerte	État projeté (en °)	Évolution (en %)	Seuil d'alerte
Aire de 10 km	74	Atteint	66	-2%	Atteint

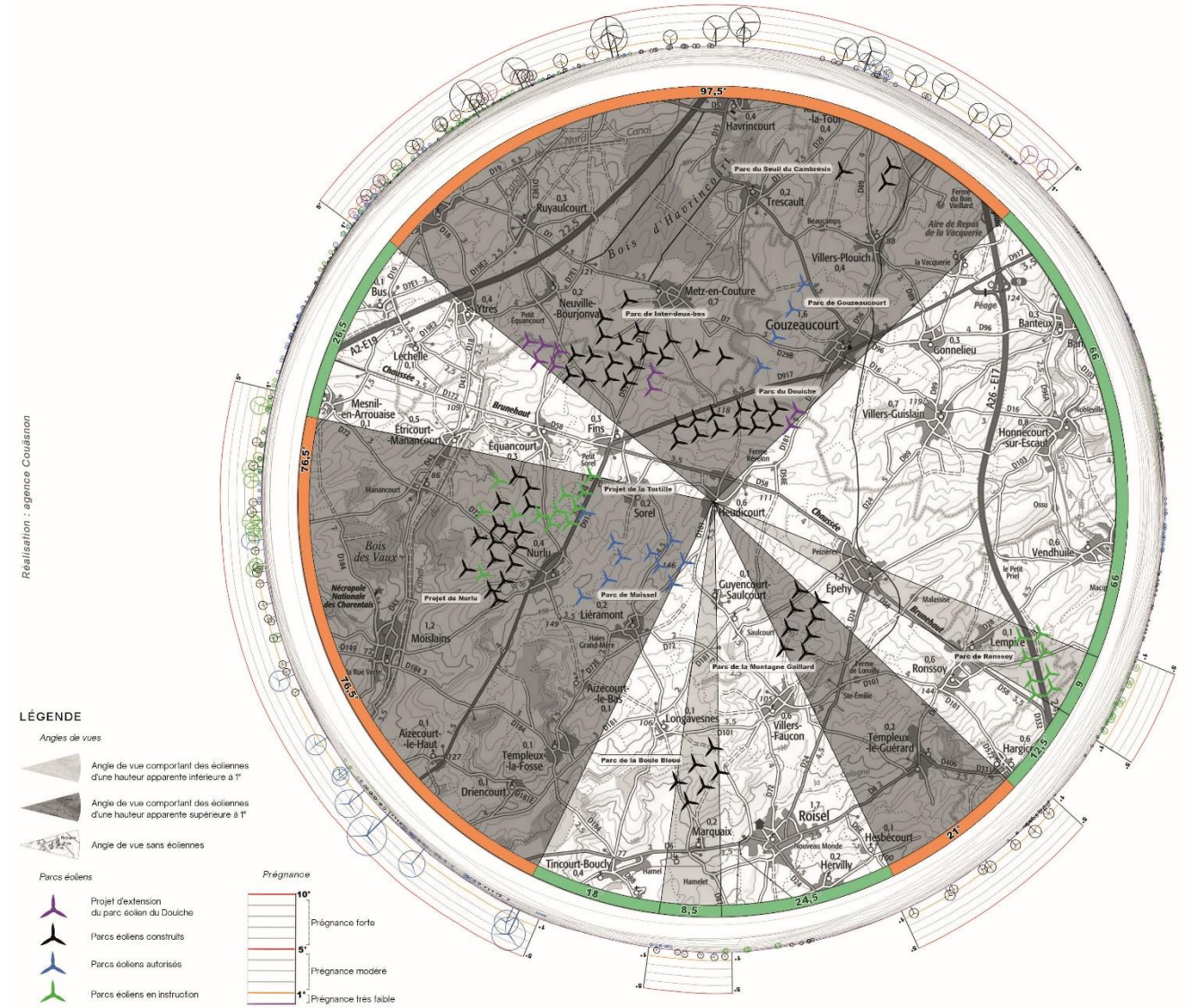
Critère 4 : Répartition des espaces de respiration					
Détermination du nombre d'angle de 60° (angle maximum de la vision humaine)					
Seuil d'alerte : inférieur à 2 dans l'aire de 10 km					
	État initial	Seuil d'alerte	État projeté	Évolution	Seuil d'alerte
Aire de 10 km	1	Atteint	1	0	Atteint

Critère 5 : Indice de densité sur les horizons occupés					
Ratio du nombre d'éoliennes présentes par angles d'horizon occupé					
Seuil d'alerte : supérieur à 0,5 dans l'aire de 10 km					
	État initial	Seuil d'alerte	État projeté	Évolution	Seuil d'alerte
Aire de 10 km	0,48	Non atteint	0,50	3%	Non atteint

Tableau 214 : Saturation visuelle d'Heudicourt (source : Agence Coüasnon, 2018)

## SCHÉMA DE SATURATION VISUELLE - VILLE D'HEUDICOURT



Carte 137 : Saturation visuelle d'Heudicourt (source : Agence Coüasnon, 2018)



## Conclusion

L'étude de la saturation visuelle du projet d'extension du parc éolien du Douiche présentée s'appuie sur un ensemble de cinq critères (saturation de l'angle horizontal, prégnance visuelle du motif éolien, angle de respiration maximum, répartition des espaces de respiration et indice de densité sur les horizons occupés). Elle est réalisée depuis cinq bourgs dont la sensibilité a été identifiée comme forte au regard des phénomènes de saturation et d'encerclement de l'éolien dans le paysage quotidien. Il s'agit :

- 1 - du bourg de Fins ;
- 2 - du bourg de Metz-en-Couture ;
- 3 - du bourg de Neuville-Bourjonval ;
- 4 - du bourg d'Equancourt ;
- 5 - du bourg d'Heudicourt.

Sur les cinq bourgs étudiés, tous sont concernés par au moins 2 critères «Atteint».

Le bourg d'Equancourt présente une configuration particulière où l'ensemble des critères sont atteints. A noter toutefois, que de nombreux seuils d'alertes sont déjà atteints à l'état initial.

Titre	Critères (atteint / non atteint)				
	1 - Saturation de l'angle horizontal	2 - Prégnance visuelle du motif éolien	3 - Angle de respiration maximum	4 - Répartition des espaces de respiration	5 - Indice de densité sur les horizons occupés
Depuis le bourg de Fins	Atteint	Atteint	Atteint	Non atteint	Non atteint
Depuis le bourg de Metz-en-Couture	Atteint	Atteint	Non atteint	Non atteint	Non atteint
Depuis le bourg de Neuville-Bourjonval	Atteint	Atteint	Non atteint	Non atteint	Atteint
Depuis le bourg d'Equancourt	Atteint	Atteint	Atteint	Atteint	Atteint
Depuis le bourg d'Heudicourt	Atteint	Atteint	Atteint	Atteint	Non atteint

Tableau 215 : Récapitulatif des critères de saturation pour l'ensemble des 5 points étudiés après ajout du parc de l'extension du Douiche (source : Agence Coûason, 2018)

## 3 - 7d Postes de livraison

Quatre postes de livraison sont nécessaires pour le projet d'extension éolien du Douiche.

Deux sont positionnés entre les éoliennes E1 et E3 entre Neville-Bourjonval et Équancourt au bord d'une petite voie communale très faiblement fréquentée. Un troisième poste est implanté au bord de la RD 55 entre Fins et Metz-en-Couture. Un quatrième poste de livraison est nécessaire tout à fait à l'est au bord de la RD 29 à hauteur de l'éolienne n°8.

Les quatre postes auront les mêmes dimensions, les mêmes matériaux de façade (enduit) et une couleur identique : clair RAL 7035.

Cette teinte sobre et discrète favorise l'intégration visuelle de ces ouvrages.



## 3 - 7e Mesures d'évitement, de réduction et de compensation des impacts (ERC)

### Mesures d'évitement et de réduction des impacts visuels : choix du projet

#### Rappel des dispositions prises dans le choix du site

Pour supprimer les impacts visuels négatifs, la démarche a intégré les aspects paysagers dès l'origine du projet.

Le caractère moderne des éoliennes peut être jugé choquant ou tout au moins anachronique au sein de paysages pittoresques ou chargés d'histoire. C'est pourquoi le territoire choisi ne présente pas d'enjeux patrimoniaux majeurs.

Le territoire dans lequel est inscrit le projet éolien abrite un nombre très restreint de monuments historiques, sites protégés et sites patrimoniaux remarquables.

L'étude des impacts paysagers a permis de conclure que seule l'ancienne borne frontière dont la reconnaissance sociale est très faible a un impact paysager jugé faible au regard du projet d'extension.

Aussi, dès la volonté de réaliser l'extension du parc éolien, une attention toute particulière est portée sur les cimetières militaires et mémoriaux, souvent très nombreux dans la région, mais là encore, aucun n'est présent dans les aires immédiate et rapprochée.

Par ailleurs, le rapport entre l'échelle des dispositifs et celle d'éléments de petite taille peut rendre difficile l'insertion visuelle des ouvrages. Le paysage d'openfield dans lequel s'inscrit le projet éolien se prête à l'insertion des éoliennes de grande dimension.

Enfin, rappelons que le projet éolien se situe à l'intérieur d'un territoire identifié comme favorable au développement de l'éolien dans le SRE de l'ancienne région Picardie. Plus précisément, il est implanté à la limite du pôle 1 propice au développement de parc éolien en densification. **En s'inscrivant dans un territoire déjà marqué par l'énergie éolienne, la modification du paysage quotidien par le projet d'extension est largement atténuée.**

#### Rappel des dispositions prises dans le choix de l'implantation

Les éoliennes projetées s'inscrivent dans le prolongement des lignes de turbines des parcs existants du Douiche et d'Inter-deux-bos. La hauteur également (149,5 m) est identique aux machines en exploitation, cela permet d'intégrer lisiblement le projet sans dénaturer ou altérer la géométrie des parcs aujourd'hui en service.

De même, le projet retenu est implanté suffisamment en recul des vallées de l'Escaut et du Canal du Nord pour ne pas produire d'effet visuel d'écrasement de la topographie.

Parmi les mesures d'évitement prises en compte en amont du projet, le choix d'une variante à 9 machines au lieu de 16, permet d'éviter l'impact visuel du projet éolien par une diminution de l'emprise visuelle horizontale du parc et la réduction des effets de chevauchement des rotors.

Par ailleurs, la diminution de la hauteur des machines à 149,5 m bout de pale contribue à réduire significativement l'impact visuel du projet et éviter les effets d'écrasement sur les habitations voisines.

### Mesures de réduction des impacts visuels n'ayant pu être évités

#### Haies bocagères en domaine privé

Au regard des impacts paysagers révélés précédemment, il est proposé aux habitants qui le souhaitent, la plantation de haies bocagères en fond de jardin, dans les villages les plus proches, afin de créer des écrans lorsque la vue des éoliennes concerne plus directement un jardin.

En général, des jardins plantés et des haies cernent les habitations et les villages, créant un masque visuel entre les maisons et les éoliennes. Toutefois, depuis certaines habitations, une ou plusieurs éoliennes seront visibles.

Si certaines personnes apprécient le caractère moderne, dynamique, écologique de ces dispositifs, d'autres au contraire y verront une atteinte à leur cadre de vie. C'est pourquoi si l'impact est réel, la plantation d'une haie bocagère simple est proposée dans les villages proches, en limite de jardin, pour masquer ou accompagner certaines perspectives vers le parc éolien et limiter ainsi les effets sur le paysage.

Cette mesure tend également à renforcer la présence traditionnelle de haies et d'arbres en couronne autour des villages. L'accord du propriétaire privé (et de l'exploitant agricole si nécessaire) est une condition sine qua non à cette mesure paysagère.

Les espèces proposées sont de type autochtone de façon à renforcer les caractéristiques du paysage et l'intérêt écologique (trame verte - refuge adapté - nourriture - diversité) : Cornouiller mâle (Cornus mas) Cornouiller sanguin (Cornus sanguinea), Noisetier (Corylusavellana), Fusain d'Europe (Euonymuseuropaeus), prunellier (Prunus spinosa), Sureau noir (Sambucus negra), Troëne commun (Ligustrumvulgaret), Viorne obier (Viburnumopulum), Charme (Carpinusbetulus)...

Le détail des propositions de plantation de haies champêtres est donné ci-après.

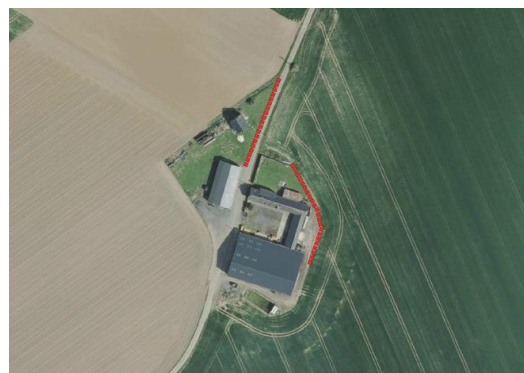


Figure 283 : Ferme du bois (150 ml) (source : Agence Coüasnon, 2018)



Figure 284 : Frange sud-ouest de Gouzeaucourt (105 ml) (source : Agence Coüasnon, 2018)

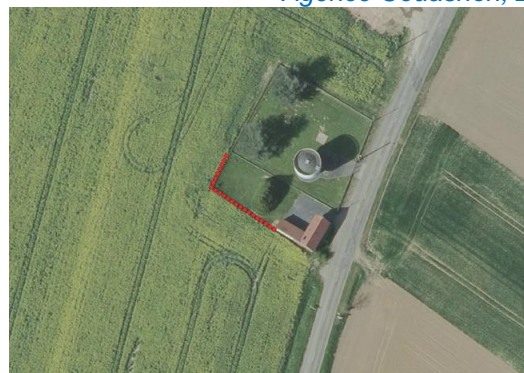


Figure 285 : Frange sud-ouest de Gouzeaucourt (35 ml) (source : Agence Coüasnon, 2018)



Figure 286 : Frange bord de Villers-Guislain (55 ml) (source : Agence Coüasnon, 2018)

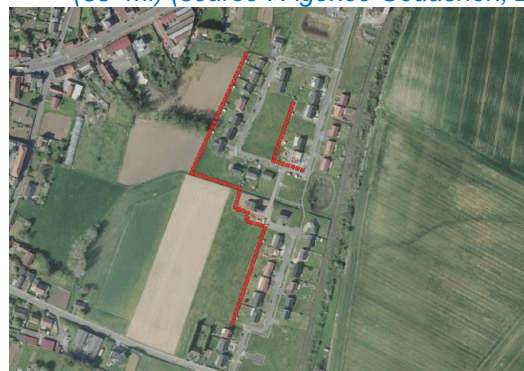


Figure 287 : Frange est de Gouzeaucourt (565 ml) (source : Agence Coüasnon, 2018)

Plusieurs maisons sont concernées. Pour assurer leur pérennité, ces mesures sont conditionnées à l'accord écrit des personnes concernées. Lors de la mise en chantier du présent projet, l'exploitant du parc éolien enverra un courrier aux propriétaires des habitations concernés par cette mesure qui devront alors manifester leur intérêt. Par ailleurs, l'emplacement des plantations pourra être affiné avec les personnes concernées.

**Coût de la mesure** : environ 910 ml x 30 euros/ml = 27 300,00 euros

### Mesures de compensation des impacts visuels n'ayant pu être réduits

#### Panneaux d'information

Trois panneaux d'information à but pédagogique seront installés à proximité d'un poste de livraison.



Figure 288 : Exemple de panneaux d'information (source : Agence Coüasnon, 2018)

**Coût de la mesure** : environ 2000 € x 3 = 6000 euros

#### Bourses aux arbres fruitiers

Les arbres ont une multitude de fonctions écologiques : producteur d'oxygène, purificateur de l'air, lutte contre l'érosion du sol, améliore la qualité de l'eau, protège contre la chaleur et la pluie, attire la faune.

Nordex souhaite proposer aux habitants des communes situées sur la zone d'implantation du projet ainsi qu'aux communes voisines (Metz-en-Couture, Sorel et Gouzeaucourt) une bourse aux arbres fruitiers. Leur objectif est de mettre à disposition des riverains une quarantaine d'arbres fruitiers d'essence locale pour ceux souhaitant en planter dans leur jardin.

Planter des espèces locales permet de préserver l'originalité des paysages de la région. Une association propose des arbres «locaux» dans le Nord-Pas de Calais, il s'agit de Plantons le décor (<http://www.plantonsledecor.fr>).

**Coût de la mesure** : Pas de coût direct

### Enfouissement du réseau aérien dans les villages

Les élus des communes de Fins, Equancourt, Neuville-Bourjonval et Heudicourt ont été sollicités en vue de la proposition de mesures de compensation des impacts visuels n'ayant pu être réduits.

Voici les opérations de requalification urbaines convenues :

- Fins : enfouissement du réseau aérien - enveloppe de l'opération : **100 000 euros** ;
- Equancourt : enfouissement du réseau aérien - enveloppe de l'opération : **200 000 euros** ;
- Neuville-Bourjonval : enfouissement du réseau aérien - enveloppe de l'opération : **50 000 euros** ;
- Heudicourt : enfouissement du réseau aérien - enveloppe de l'opération : **100 000 euros**.

**Coût de la mesure** : 450 000 euros.

### Création d'une aire naturelle et paysagère aux abords d'une mare

Le volet écologique de l'étude propose la création d'une mare comme mesure de compensation. Dans ce prolongement le porteur de projet souhaite créer une aire naturelle et paysagère sur ses abords. Cette zone de repos pourra être implantée entre le terrain de sport et la mare, intimisant cette dernière des activités sportives.

Cette aire propose un cadre naturel (plantation de végétaux d'essences locales), des matériaux durables et des revêtements drainants.

Voici quelques images de référence illustrant l'esprit du projet.



*Figure 289 : Aire naturelle et paysagère (source : Agence Coüasnon, 2018)*

**Coût de la mesure** : 30 000 euros.